

Université Abderrahmane Mira, Béjaia

Faculté des sciences Economiques sciences de gestion et sciences commerciales



MEMOIRE

De fin d'études en vue de l'obtention du diplôme MASTER

En Science Economique

Spécialité : Aménagement des territoires et développement.

Thème

*Qualité et territoire : quel est le niveau de
satisfaction des habitants de la ville de
Bejaia?*

Promoteur : Mr. HACHMAOUI Bahidjeddine

Réalisé par : M^{elle}. KHERBACHE Nadia

Promotion 2015

Remerciements

Nous remercions dieu tous puissant de nous avoir donné la force et la volonté de réaliser ce travail.

Nous tenons à remercier tout particulièrement notre promoteur, Mr HACHMAOUI pour l'effort fourni, sa patience et sa persévérance dans notre suivie.

Nous exprimons toute notre gratitude a tout les acteurs de la commune de Bejaia pour leur accueils, et l'aide qu'ils nous ont préconisé.

Comme nous tenons à remercier l'ensemble de nos enseignants qui nous ont encadré et formé durant notre cursus universitaire.

A toute personne qui a participé de prés ou de loin pour l'accomplissement de notre travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Mes très chers parents qui m'ont toujours soutenu, encouragé et offert tout ce dont j'ai eu besoin. « Que dieu vous protège et vous comble de bonheur ».

Mes sœurs, mes beaux frères et leurs enfants

Mes frères, Belles sœurs et leurs enfants

Mes oncles, mes tantes, mes cousins et cousines.

Tous mes amis et amies.

Ainsi à tous ceux qui me sont chers.

Nadia

Sommaire

| | |
|---|----|
| Introduction générale | 1 |
| <u>Chapitre I : le territoire, le développement local et développement durable</u> | 5 |
| Section I: Le territoire | 6 |
| I- Historique et définition du territoire | 6 |
| I-1-Historique du concept | 6 |
| I-2- Définition du territoire | 7 |
| II- Territoire de vie, territoire aménagé | 8 |
| II-1-Territoires de vie et territoires fonctionnels. | 8 |
| II-2-Territoires de gestion et territoires administrés. | 8 |
| III- Reproches et critiques associés au territoire | 9 |
| III-1- Reproches au territoire | 9 |
| III-2- Les critiques | 9 |
| IV- Les typologies du concept de territoire | 10 |
| IV-1- La polysémie du territoire | 10 |
| IV-2- Le système territoire | 11 |
| V- Les spécificités du territoire | 13 |
| V-1- Le territoire est plus qu'un espace approprié | 13 |
| V-2- La gouvernance du territoire | 14 |
| Section 2 : Le développement local | 17 |
| I- Historique et définition du développement local | 17 |
| I-1- Historique du développement local | 17 |
| I-2- Définition du développement local | 18 |
| III- Les caractéristiques du développement local | 19 |
| IV- Les objectifs et les enjeux du développement local | 20 |
| IV-1- Les objectifs du développement local | 20 |
| IV-2- les enjeux du développement local | 21 |
| V- Les modèles de développement local | 21 |
| V-1- Le district industriel | 21 |
| V-2- Les systèmes productifs localisés(SPL) | 23 |
| V-3- Les clusters | 25 |
| V-4- Les milieux innovateurs | 27 |
| VI- Les approches dominantes du développement local | 28 |
| VII- Les outils et composantes du développement local | 29 |
| VII-1- Les principaux outils du développement local sont | 29 |
| VII-2- Les composantes du développement local | 29 |
| VIII- La Gouvernance Locale | 31 |
| IX- Les trois niveaux de la transaction locale | 31 |
| X- Développement local et qualité de vie | 32 |
| XI- L'Hexagone du Développement Economique Local | 33 |

| | |
|---|----|
| Section III le développement durable | 34 |
| I- Historique et définition du développement durable | 34 |
| I-1- Historique développement durable | 34 |
| I-2- Définition développement durable | 34 |
| II- Les enjeux du développement durable | 36 |
| III- Les principes du développement durable | 37 |
| IV- Les caractéristiques du développement durable : | 39 |
| V- Critiques de la notion | 40 |
| | |
| <u>Chapitre II : la qualité, la qualité du territoire et la qualité de vie</u> | 43 |
| Section I : La qualité | 44 |
| I- Définition et Historique de la qualité | 44 |
| I-1- la définition de la qualité | 44 |
| I-2- Historique de la qualité | 45 |
| II- L'évolution du concept de la qualité depuis sa naissance jusqu'à nos jours | 45 |
| III- Objectifs et caractéristiques de la Qualité | 46 |
| III-1- Objectifs de la Qualité | 46 |
| III-2- Les caractéristiques de la qualité | 47 |
| IV- Les différents concepts populaire de qualité | 47 |
| IV -1- Le concept de qualité remet en cause le modèle Taylorien : | 47 |
| IV -2- La certification une première étape vers la mise en place d'une démarche qualité | 48 |
| IV-3- Le concept de qualité totale | 48 |
| V- Des outils pour mettre en place la qualité | 48 |
| VI- Les cercle de qualité | 49 |
| VII- La mesure et l'évaluation de la qualité | 50 |
| VIII- Les différents registres d'évaluation de la qualité | 50 |
| IX- Les règles de base de la qualité | 51 |
| X- Les étapes de la démarche de la qualité | 52 |
| XI- La carte de cohérence de la qualité et ses sens | 53 |
| XII- Modèle d'évaluation formative de la qualité | 55 |
| Section II : la qualité du territoire | 57 |
| I- La genèse de la qualité des territoires associés | 57 |
| II- Définition de la qualité du territoire | 58 |
| III- Fondements théoriques de la qualité territoriale | 58 |
| IV- La fonction qualité est le fruit d'une évolution silencieuse. | 59 |
| V- Quel territoire pour la fonction de la qualité? | 59 |
| VI- La qualité du territoire | 60 |
| VI-1- Des paysages de grande qualité souvent menacés par une urbanisation inorganisée | 60 |
| VI-2- Energies et climat | 60 |
| VI-3- Les déchets et matériaux de construction | 60 |
| VI-4- L'occupation des sols et la consommation d'espaces | 61 |
| VII- Territoire, qualité de vie et bien-être social | 61 |
| VII-1- Options Territoire, qualité de vie et bien-être social | 62 |
| VII-2- Objectifs et propositions | 63 |
| VIII- La qualité territoriale et coordinations institutionnelles | 65 |
| VIII-1- Du modèle de la qualité territoriale à sa déclinaison incomplète | 66 |

| | |
|--|----|
| VIII-2- Les caractéristiques de la qualité territoriale | 66 |
| Section III la qualité de vie | 67 |
| I- Historique et Définition de la qualité de vie | 67 |
| I-1- Historique de la qualité de vie | 67 |
| I-2- Définition de la notion qualité de vie | 67 |
| II- Les approches de la qualité de vie | 69 |
| II- 1- Approche psychologique | 69 |
| II- 2- Approche médicale : la santé | 70 |
| II- 3- Approche sociale | 70 |
| III- Facteurs objectifs et subjectifs de la qualité de vie des individus | 71 |
| IV- Les indicateurs de la qualité de vie | 71 |
| V- Les finalités du développement local | 72 |
| V- 1-L'amélioration du cadre de vie | 73 |
| V-2- L'amélioration du milieu de vie | 74 |
| V-3-L'amélioration du niveau de vie | 74 |
| VI- Qualité de l'environnement | 75 |
| VI-1- la qualité de l'eau | 75 |
| VI-2- La qualité de l'air: | 76 |
| VI-3- Environnement urbain | 78 |
| VI 4- Garantir la sécurité sur le territoire | 78 |

Chapitre III Etude et analyse des résultats de l'enquête recueillie auprès de la commune de Bejaia

| | |
|--|----|
| | 80 |
| Section 01 : Présentation de la commune de Bejaia | 81 |
| I-Présentation et situation géographique | 81 |
| II- Population | 81 |
| III- Transports | 82 |
| III-2- Transport ferroviaire | 82 |
| III-3- Transport aérien | 82 |
| III-4- Transport maritime | 82 |
| IV- Organismes actifs | 82 |
| IV-1- Structures économiques | 82 |
| IV-2- Tourisme | 83 |
| IV-3- Artisanat | 83 |
| IV-4- Mouvement associatif | 83 |
| IV-5- Formation | 83 |
| V- Acteurs du territoire | 84 |
| V-1- Organismes économiques | 84 |
| V-2- Collectivités locales | 84 |
| V-3- Etablissements de formation | 85 |
| V-4- Associations | 85 |
| Section 02 : La présentation de l'enquête | 86 |
| I- Objectif de l'enquête | 86 |
| II- La population d'enquête | 86 |
| III- Le mode d'administration du questionnaire | 86 |

| | |
|--|-----|
| Section 03 : Dépouillement, analyse et interprétation des résultats | 87 |
| I- Le dépouillement par le tri à plat | 87 |
| Conclusion général | 116 |
| Annexe | |
| Liste des figures | |
| Bibliographie | |

Introduction générale

Souvent la notion du développement dans l'analyse économique a été abordé sous l'angle des grands modèles de développement qui prévalaient jusqu'à la fin des années 1970 qui reposent sur les grandes entreprises dans le cadre d'une stratégie industrielle de l'Etat¹. L'observation des cas de modèle de développement permet de relever quelques grandes tendances et de déterminer trois principaux modèles de développement qui sont : District industriel, Cluster et SPL.

D'abord le district industriel a été introduit à la fin du 19^e siècle par Marshall et qui été renoué par Beccatini². L'intérêt de ce concept repose sur l'analyse des capacités d'un territoire donné à endogénéiser son développement sur la base de relations de coopération et de confiance fondées sur des interactions entre des acteurs géographiquement proches.

Le cluster qui était développé par Porter pour qualifier les formes locales d'organisation des activités d'innovation. Pour Porter, le cluster est un groupe géographiquement proche d'entreprises liées entre elles et d'institutions associées relevant d'un domaine donné, entre lesquelles existent des éléments communs et des complémentarités. Son étendue géographique varie d'une seule ville ou d'une région à un pays entier, voire à un réseau de pays voisins³.

Enfin la notion de Système productif local (SPL), dérive des travaux consacrés aux districts industriels d'A. Marshall⁴ et de ses successeurs. Le SPL est un ensemble d'entreprises gravitant autour de la même filière, d'un savoir-faire ou d'un produit et implanté dans un secteur d'activité, une région ou un bassin d'emploi. Il permet de mutualiser, de développer et d'innover en créant une dynamique de réseau.

Ces modèles réduisent un certain nombre d'incertitudes liées au développement et, plus précisément aux certaines difficultés de gestion de ces projets telles que : l'instabilité de la technologie, l'implication des utilisateurs dans le développement.

Partout dans le monde des expériences sont inspirées pour déclencher des processus d'industrialisation et un développement économique. L'analyse de ces expériences a montré leurs échecs dus en bonne partie à la difficulté de déclencher les effets positifs escomptés et partant de soutenir un développement économique prospère et équilibré.

1- IDIR Mohamed Sofiane, « Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de bejaïa en kabylie et de djinet dans le tassili n'ajjer », 29 mars 2013.

2- Beccatini, G., « Dal settore industriale al distretto industriale. Alcune considerazioni sull'unità d'indagine dell'economica industriale » *Revista di Economia e Politica Industriale*, N°1(1979). consulté Mai 2014.

3- Le blog du bénévolat et mécénat de compétences Les territoires modèles développés dans la théorie économique _ probono.fr.htm, consulté Avril 2014.

4- Marshall Alfred, « Principes d'économie politique », 1890, 544 p.

Introduction générale

Car sur les fondements d'un tel développement impose la rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique et propose de revenir à une vision territoriale ; c'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population.

Depuis le début des années 1980, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, les formes de développement sont endogènes et territorialisées et accordent un rôle essentiel aux acteurs locaux, ces dernières jouent un rôle important dans le processus de développement économique et social. En effet, plusieurs éléments définissent cette variable : des ressources spécifiques ou latentes produites par des acteurs locaux et dédiées, une histoire locale longue, un système de valeurs local, des configurations productives particulières, des PME organisées en réseaux, des relations faites de concurrence et de coopération⁵.

L'approche territoriale dont l'efficacité, sur le double plan économique et social, a été prouvée dans les pays industrialisés. Le territoire est l'objet de toutes les attentions depuis plus d'une vingtaine d'années, parce qu'il est au centre des représentations que nous nous faisons de la complexité qui nous entoure, c'est d'abord l'espace, mais le terme est trop neutre pour caractériser ce que nous pressentons comme étant plus élaboré. Le territoire s'est substitué doucement à ce terme espace en conférant plus d'épaisseur à ce que l'on pourrait aussi nommer environnement. Le territoire est un espace géographique⁶, l'homme y est souvent agent plus qu'acteur et la plupart du temps les approches isolent sagement ce qui relève de l'organisation de l'espace et ce qui relève des acteurs.

Comme le précise Romain Lajarge⁷, « le territoire n'est pas un objet neutre décidé dans l'abstraction et déconnecté du réel. Il est avant tout bricolé par les acteurs en fonction d'un grand nombre de paramètres en permanente mutation ». Cette idée est intéressante et replace bien l'enjeu que représente le territoire tant par l'idée de complexité qui en émane, que par l'impression d'impuissance.

Depuis les années 90 le territoire la ville de Bejaia a commencé à avoir un développement important de point de vue économique et social et aujourd'hui ce territoire est

5 -Hadj NEKKA, « Dynamique territoriale et compétitivité de l'entreprise », juin 2001.

6 - Alexandre Moine, « Le territoire comme un système complexe ». consulté Mai 2014.

7-LAJARGE R. « Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun ». Éditions de l'Aube, p. 79-100. (2000).

Introduction générale

l'un des soucis primordiaux, car les actions prises par des politiques et également des acteurs économiques qui permettent aux concernés : citoyens, collectivités ... d'agir et l'exploitent les ressources naturelles et les initiatives locales, pour créer un environnement favorable, cette exploitation a mis des effets directs et négatifs qui sont à titre d'exemple: une extension de la ville qui s'est faite d'une manière anarchique, au dommage des normes de qualité en matière de construction, d'infrastructures de base et d'environnement.

Au niveau local, quelle que soit l'unité sociogéographique ou le niveau du découpage administratif considéré la population entreprend des activités pour exploiter des ressources avec plus ou moins de contraintes pour produire des biens et des services avec une efficacité variable dans le but de satisfaire des besoins multiples et divers. Le but exprimé ou tacite de ces activités multiples est d'élever le niveau de vie individuel tout en améliorant le bien-être collectif.

La population qui occupe cet espace procède spontanément à son organisation, en fonction de paramètres naturels (relief, climat), culturels (traditions, cultes), militaires (défense) et économiques (production, échanges). L'aménagement du territoire consiste à modifier et optimiser cette répartition des individus et de leurs activités dans un souci d'équilibre géographique et d'efficacité économique. Le rôle de l'État y est prépondérant.

Tobelem-Zanin Christine⁸ démontre que l'histoire montrera dans quelques décennies, que la façon d'appréhender les problèmes scientifiques, doivent être compris comme la conséquence des formes actuelles de la vie sociale : société de loisirs, du temps libre, recherche qualitative d'une meilleure vie. Dans les sociétés industrialisées, les mentalités, les aspirations et les préoccupations des populations sont de plus en plus dominées par la recherche d'une meilleure qualité de vie avec une amélioration des conditions de vie et de l'environnement. Cependant, La qualité de vie repose essentiellement sur le vécu subjectif et insiste sur l'importance de prendre en compte tous les domaines de vie.

La Renaissance a eu lieu au XIIe siècle. Elle a atteint sa plénitude au siècle suivant, et s'est prolongée jusqu'à la fin du Moyen Âge et au-delà. Pour ceux qui en doutaient, Martin Aurell a mis une grande érudition sur le développement des savoirs aux XIIe et XIIIe siècles, où il décrit l'incidence du renouveau culturel⁹. Lors de la grande poussée urbaine des XIIe et XIIIe siècles, les populations s'inquiètent de la saleté de leurs villes et nombreux sont ceux qui

8- Tobelem-Zanin Christine, « Qualité de la vie dans les villes françaises » Google Livres.htm consulté juillet 2014.

9- XIII/XIIe siècle — Wikipédia.htm consulté Aout 2014

- XIII/Qualité de Vie 2.htm consulté Aout 2014

Introduction générale

recherchent à améliorer des conditions de vie et d'hygiène qualitativement précaire, tout au long du XIII^e siècle la construction connaît un essor considérable.

Pour améliorer les conditions et la qualité de vie, il faut d'abord développer et améliorer la qualité des services publics et municipaux, notamment développer de nouvelles infrastructures urbaines de transport ou de loisirs, la santé, l'éducation... en redonnant ordre, cohérence et esthétique aux ensembles bâtis ; cependant l'objectif de cette démarche est de chercher à atteindre une meilleure satisfaction des habitants concernant la qualité de vie en améliorant le territoire, ce qui nous mène à poser la question suivante :

➤ Qu'en est-il de la qualité de vie au niveau de la ville de Bejaia ?

Afin de répondre à cette question nous avons émis l'hypothèse suivante :

- malgré l'essor économique que vit la ville, elle n'arrive pas à satisfaire les besoins des citoyens en matière de qualité de vie.
- La qualité de vie passe par une mise en place d'un système de qualité des infrastructures et de l'environnement.

Pour mieux répondre à notre problématique, nous nous sommes appuyés sur la démarche méthodologique suivante :

Une recherche documentaire a été la première opération. La division de notre travail s'articule sur une démarche descriptive au début, puis par la suite sur l'analyse qualitative, afin d'atteindre notre objectif, nous avons élaboré un plan qui s'articule autour de trois (3) chapitres comme suit :

- Le premier chapitre traitera le territoire, développement local et développement global;
- Le deuxième chapitre traitera la qualité, la qualité de vie et la qualité du territoire ;
- Le troisième chapitre est consacré pour l'étude et analyse des résultats de l'enquête recueillie auprès des habitants de la commune de Bejaia

Le territoire devient un facteur essentiel du développement non seulement par ses caractéristiques physiques et matérielles, mais aussi par ses propriétés immatérielles et par les relations de solidarités entre les acteurs économiques et sociaux.

Le territoire qui occupe la recherche des théoriciens de l'économie mettant en évidence l'organisation d'un milieu qui va permettre le développement des secteurs productifs (PME, industrie), qui à son tour va enclencher une dynamique de développement local et aussi durable. L'exploitation du développement durable dans les territoires est un élément essentiel pour l'engagement de la société vers un environnement plus prospère. Il est évident que la problématique du développement local, durable et de la participation des acteurs concerne principalement la relation de l'état et des collectivités locales aux opérateurs de la société globale.

Dans ce chapitre que nous avons subdivisé en trois sections qui vont traiter du territoire, le développement local et le développement durable, on y abordera de manière générale les définitions de ces concepts, leurs caractéristiques et leurs principes.

Section I: Le territoire

Le territoire est la place pour fournir des solutions de développement socio-économique, et est une image cohérente des lieux qu'ils englobent. Dans cette section on assiste à une présentation du concept et des concepts qui recouvrent d'autres réalités glissent imperceptiblement vers cette boîte noire qui représente tout et rien à la fois.

I- Historique et définition du territoire

I-1-Historique du concept

Dans la langue française, le terme de territoire apparaît au XIII^e siècle¹. Dans son ancienne acception, le territoire est synonyme de Région. À partir du XVII^e siècle, le terme désigne aussi la ville et sa banlieue², il est également utilisé dans un sens politico-administratif³: le territoire permet de définir le périmètre étatique qui est délimité par les frontières du pays.

L'utilisation du terme de territoire dans le vocabulaire géographique et dans d'autres sciences sociales est récente. Selon Jacques Lévy⁴, il apparaît vraiment dans la littérature académique francophone en 1982 dans l'édition des rencontres Géo point, « les territoires de la vie quotidienne ». La première utilisation importante du terme en géographie humaine peut toutefois être attribuée à Claude Raffestin⁵. Depuis, le terme a connu une utilisation accrue dans de nombreuses sciences et une polymérisation de sa signification⁶. Le mot territoire et la notion d'inégalité territoriale sont beaucoup utilisés depuis les années 1990 par les sciences sociales et politiques. Dans ce contexte, la définition du terme s'est élargie, passant d'un simple référent politico-administratif à une notion désignant également des territoires d'appartenances ou de différents projets et pratiques individuelles ou collectives⁷. Cette tendance concerne plus le monde francophone que le monde anglophone.

Concernant la géographie, Frédéric Giraut⁸ constate que le terme de territoire, par son utilisation accrue, est devenu un mot-valise qui a des acceptions aussi bien extensives que restrictives.

1-« Historique du territoire », sur <http://hypergeo.eu> Hypergé, 2004 (consulté le juillet 2014).

2 -De Dainville F, *Le Langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes 1500 à 1800*. Paris: Éditions A. et J. Picard & Cie, 1964.

3- Pierre George et Fernand Verger, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

4- Lévy J. et Lussault M, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin., 2009.

5- Raffestin C, « Écogenèse territoriale et territorialité » in Auriac F. & Brunet R. (eds.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris : Fayard, p. 173-185, 1986.

6- Roger Brunet *et al.*, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, 1992.

7- Giraut F, « Conceptualiser le territoire », in dossier Construire les territoires, *Revue Historiens et géographes* n° 403, p. 57, 2008.

8- Giraut F, « Conceptualiser le Territoire », in dossier Construire les territoires, *Historiens et géographes* n° 403, p. 57-68. 2008.

Le territoire possède à l'époque moderne un sens juridique très fort auquel on peut associer les deux idées suivantes : celle d'une aire dominée par ce contrôle territorial, et celle des limites matérialisées par des frontières.

I-2- Définition du territoire

I-2-1-Définitions géographiques du concept

En géographie plus particulièrement, la notion de territoire a pris une importance croissante, notamment en géographie humaine et politique.

Jean-Paul Ferrier⁹ propose trois définitions générales qui illustrent les grandes conceptions du territoire au sein de la géographie :

1-Le territoire comme « espace à métrique topographique » est de le lier au réseau parce que cela permet de prendre en compte les phénomènes qui dépassent un territoire borné et donc de mieux comprendre les liens entre le territoire et ses composantes.

2-Le territoire est un « agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu ou ce collectif sur sa propre identité ». Cette définition est liée aux matérialités, d'appropriation, de configuration spatiale et d'autoréférence. Selon un angle géographique et social, l'appropriation du territoire se fait surtout de manière cognitive et symbolique.

3-Le territoire est « toute portion humanisée de la surface terrestre ». Il est l'interface entre nature et culture. Le territoire est alors le décor où se déroulent les activités humaines.

I-2-2-Définitions générales du territoire

La première définition à caractère scientifique du territoire date du début du XXe siècle et est due à E.Howard(1920), un ornithologue anglais. Le territoire existe; c'est un produit entièrement subjectif, au point que la meilleure connaissance de l'environnement n'est pas en mesure de fournir la moindre indication sur l'existence d'un territoire¹⁰.

Un territoire doit être : habité, partagé, transformé. Selon la définition de Claude Raffestin¹¹, le territoire est un espace transformé par le travail humain. D'après Pierre George et Fernand Verger¹², le territoire est défini comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique, une

9- Ferrier J.-P., « Territoire », in Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris : Belin, p. 912-917, 2003.

10- Pitelka. F., «Number, breeding schedul », Number, Breeding Schedule, and Territoriality in pectoral Sandpipers of northern Alaskathe Condor vol 61, p55, 1959.

11-Raffestin C., « Écogénèse territoriale et territorialité » Paris : Fayard, p. 173-185, 1986.

12- George P. et Verger F., Dictionnaire de la géographie. Paris: Presses universitaires de France, 2009.

spécificité naturelle ou culturelle. Quelle que soit l'approche du concept, un territoire implique l'existence de frontières ou de limites.

Pour G. Di Méo¹³, qui semblerait se situer à l'interface de ces deux tendances, le territoire repose sur l'existence d'un espace social et d'un espace vécu, exprime le rapport existentiel, forcément subjectif, que l'individu socialisé établit avec la Terre.

II- Territoire de vie, territoire aménagé

Deux grandes approches du territoire : l'une relève de la pratique par les habitants et acteurs, l'autre de la gestion et de l'administration¹⁴.

II-1-Territoires de vie et territoires fonctionnels.

Concerne la pratique de l'espace géographique, ces aires de chalandise, aires d'influence ou de couverture, aires de service, aires d'attraction, se caractérisent par des contours flous et mouvants. Ces territoires de vie peuvent coïncider ou non avec les limites des territoires administrés.

II-2-Territoires de gestion et territoires administrés.

Ils renvoient aux découpages de l'espace que crée, dans un objectif de décision, de gestion et d'administration, toute organisation, qu'elle soit publique, ou privée (entreprises). Ces découpages produisent des aires délimitées, aux contours linéaires; ces aires sont multiples, de taille et configuration diverses et qui coïncident rarement d'une administration à l'autre. Elles peuvent se regrouper en trois niveaux d'échelle : États, découpages administratifs infra-étatiques, et institutions supra-étatiques. Ainsi, dans un lieu donné, le territoire tire la combinaison de ces deux grandes formes d'organisation spatiale dont les contours ne coïncident pas toujours mais qui, chacune à leur manière, organisent la vie des habitants.

III- Reproches et critiques associés au territoire

III-1- Reproches au territoire :

Trois grandes catégories de reproches adressés à la notion de territoire que nous pouvons relever, avec Frédéric Giraut¹⁵:

1. Le territoire est réducteur : il ne rend pas compte de la mobilité des rapports sociaux dans l'espace et il ne prend en compte que les pratiques dominantes

13- Guy Di Méo. Extrait de Géographie sociale et territoire, Editions Nathan, 1998.

14-Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (Dgesco – IGEN), La notion de territoire, Juin 2011.

15-Giraut F, « Conceptualiser le territoire », in dossier Construire les territoires, p. 57, 2008.

2. Le territoire est obsolète : il disparaît progressivement au profit des réseaux et réseaux de réseaux dans un contexte de globalisation.
3. Le territoire est mystifiant : certains enjeux sociaux et économiques majeurs ne peuvent être perçus ou compris dans le cadre d'un territoire délimité.

III-2- Les critique

Selon les critiques du territoire on a trois (03) qui sont : Le piège territorial, le biais socioculturel et l'importance croissante de la mobilité face au territoire

III-2-1 Le piège territorial

Trois suppositions invariables faites par John Agnew¹⁶ qui parle de piège territorial pour désigner le fait que l'État est vu, de manière éternelle, comme garant du pouvoir dans le monde moderne. La première est que la souveraineté étatique moderne a besoin d'espaces territoriaux clairement limités. La deuxième supposition est que les États modernes sont constamment en opposition les uns aux autres parce que leur bien-être augmente forcément aux dépens des autres. Troisièmement, les États territoriaux sont vus comme le contenant géographique de la société moderne. Par conséquent, les autres échelles géographiques de pensée se voient exclues. Ainsi, pour lui, ces trois suppositions font que le territoire désigne un monde fait exclusivement d'acteurs territoriaux similaires réalisant leurs buts à travers le contrôle de blocs d'espace.

III-2- 2-Le biais socioculturel

Selon Frédéric Giraut¹⁷ qui met en garde contre les définitions uniquement socio-culturelles du territoire, dit qu'il faut ajouter à la notion de territoire celle de pouvoir sur et dans l'espace. Sans cela, le risque est de ne considérer que l'espace de l'individu ou de la communauté comme le seul élément produisant de la territorialité.

III-2-3- L'importance croissante de la mobilité face au territoire

Marie-Christine Jaillet¹⁸ critiqué le constat que le découpage territorial historique perd de l'importance face à la mobilité actuelle. Il n'y a plus un seul territoire pertinent pour un individu mais celui-ci jongle avec des territoires à géométries variables autour desquels il se territorialise. En outre, selon elle, il est illusoire de considérer aujourd'hui que le territoire correspond au cadre de vie d'une

16 - Agnew J, "Territorial trap", *Geopolitics: re-visioning world politics*, London: Routledge, p. 53-54, 2003.

17- Giraut F, « Conceptualiser le Territoire », in dossier Construire les territoires, p60,2008.

18-Jaillet M.-C, « Contre le territoire, la "bonne distance" », in M. Vanier (dir.), *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p.121, 2009.

communauté. En effet, les modes de vie ne s'organisent plus tellement autour de la proximité mais autour de la mobilité. Il s'agit donc de remplacer le modèle du territoire qui est trop centré sur le local et dépassé par un modèle adapté à la société mondialisée actuelle.

IV- Les typologies du concept de territoire

IV-1- La polysémie du territoire

Selon la classification dressée par moine, on distingue 3 trois entrées:

La première entrée s'appuie inévitablement sur l'appropriation qui en est faite par des groupes d'individus, enfermant ainsi le territoire dans des limites assez rigides, administratives¹⁹. La construction du territoire est alors dominée par le rôle de l'État. L'étendue du territoire définissant alors le champ d'application du pouvoir. Nombre de définitions relatives au territoire, ou d'emplois du terme, se fondent sur cette notion de propriété, d'administration, qui assure un contrôle, une gestion d'un espace très clairement délimité. La décentralisation a ainsi engendré de « nouveaux territoires » au sein desquels l'administration est devenue plus compliquée, tandis qu'émergeaient les territoires mouvants des intercommunalités, et bientôt ceux des projets au travers des Pays.

-Une deuxième entrée fait référence aux processus d'organisation territoriale qui doivent, selon C.Raffestin²⁰, s'analyser à deux niveaux : celui qui résulte de l'action des sociétés, et aussi celui qui résulte des systèmes de représentation. Au travers du vécu, du perçu, et des multiples filtres qui nuancent la perception que l'on a d'un paysage, d'une organisation spatiale, de notre voisin, nous donnons un sens aux territoires, à travers une combinaison de caractéristiques issues d'un processus de synthèse intégrative. Lorsqu'il y a territoire, l'appropriation est en fait aussi importante que l'action locale, les deux phénomènes étant intimement liés et carrément indissociables : c'est le lieu de constitution d'une société historique et d'une possibilité de vivre ensemble Biarez²¹; ils ouvrent vers les systèmes d'acteurs qui sous-tendent les territoires et représentent l'espace de vie.

-Une troisième entrée qui est apparaît souvent mais rarement abordée de manière systémique, celle des acteurs qui font le territoire. Il s'agit des interrelations multiples qui lient ceux qui décident, perçoivent, s'entre-aperçoivent, s'opposent, s'allient, imposent et finalement aménagent. Cette dimension est essentielle, et B. Debarbieux²² déclare que « le monde est institué par les individus en

19- SACK R.-D. *Human Territoriality*. Cambridge : University Press, 256 p. (1986). *Homo Geographicus*. Baltimore, Londres : The Johns Hopkins University Press. 1997.

20- RAFFESTIN C. « Ecogenèse territoriale et territorialité » in Espaces, jeux et enjeux (F. AURIAC et R. BRUNET, dir.), Ed. Fayard, Paris, 343 p.1986.

21- Biarez S. « Pouvoirs et organisations locales : vers un nouveau paradigme politique ». *Sciences de la société*, p. 23-46, 1996.

22- Debarbieux B. « L'exploration des mondes intérieurs ». In Knafou R. (dir.). *Géographie, état des lieux*. Paris : Belin, coll. «Mappemonde », p. 371-384. 1999.

fonction de leurs actions et de leurs intentions ». Comme le souligne P. D'Aquino²³, « la référence du territoire n'est alors pas dans sa limite, mais dans la proximité spatiale », une partie du fonctionnement du territoire peut alors « se réduire à un réseau extrêmement dense » Lévy²⁴. On peut privilégier de cinq catégories d'acteurs qui se sont partiellement isolés les uns des autres et qu'il faudrait réunir au sein de l'action territoriale :

L'État, qui influence par ses politiques à la fois les collectivités territoriales, la société civile et les citoyens ;

Les collectivités territoriales, s'exprime le monde politique, à une échelle régionale et locale ;

La société civile et ses multiples groupes, lorsqu'ils souhaitent modifier leur environnement et disposent pour cela d'un rôle effectif ou potentiel notoire ;

Les intercommunalités, dont le rôle ne cesse de s'affirmer en position intermédiaire entre l'échelon communal et les échelons supérieurs;

Les entreprises, dont le développement amène à saisir les opportunités qui s'offrent à elles, notamment vis-à-vis de l'espace géographique au sein duquel elles évoluent.

C'est à ce moment que la référence au paradigme systémique permet de conserver au concept de territoire une transdisciplinarité, qui doit être aujourd'hui totalement affirmée, mais aussi une épaisseur dont le concept ne peut ni ne doit se départir.

IV-2- Le système territoire

Le territoire comme système doit aujourd'hui être abordé de manière globale tant la recherche de consensus est nécessaire à toutes les étapes de son aménagement et de son utilisation. Les outils mis en œuvre à l'heure actuelle doivent intégrer sa diversification et sa complexification en coordonnant notamment les dimensions sociales, politiques, économiques et environnementales ; en considérant tous les usages, sur la base d'une participation de plus en plus active de la population. M. Thériault²⁵ et R. Prélaz-Droux proposent que pour « rehausser notre compréhension des mécanismes de régulation systémique du territoire et de son développement ». Il s'agit d'un tout, composé de sous-systèmes, d'éléments, et surtout de relations multiples, notamment des boucles de rétroaction positive ou négative, qui évoluent dans le temps et qui lient deux sous-systèmes essentiels : celui de l'espace géographique et celui du système social.

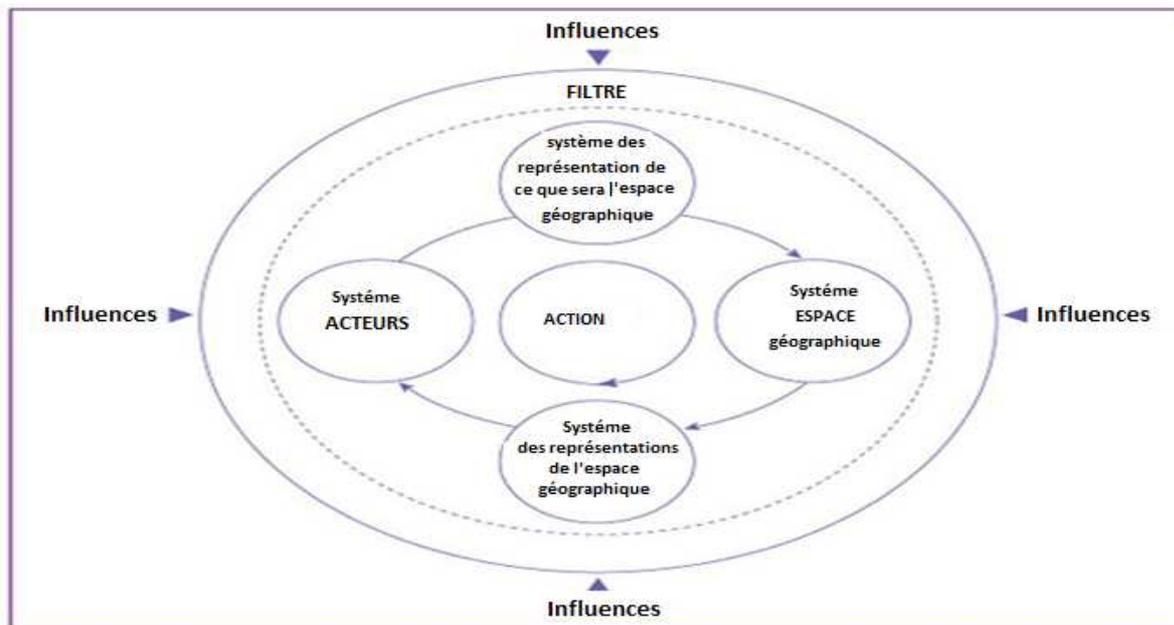
23- D'Aquino P. « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante », p. 3-23. 2002.

24-Lévy J. « A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire ? », p. 102-142. 1991.

25- Thériault M., Prélaz-Droux R. « Utilisation des SIG en aménagement du territoire ». *Revue internationale de géomatique*, vol. 11, no 3-4, p. 303-308, Paris, Ed. Hermès, 2001.

Les relations sont nombreuses, elles se créent, évoluent et disparaissent sans cesse selon des principes de ductilité et de labilité. Ces trois sous-systèmes sont (figure1) :

Figure 1 - La boucle de rétroaction qui anime les territoires



Source : Alexandre Moine, le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, P122, 11/03/2012.

L'espace géographique, approprié par l'homme, aménagé et au sein duquel apparaissent des organisations spatiales et de multiples interactions fondées sur les interrelations entre les sous-systèmes qui le composent (naturel, anthropisé, social et institutionnalisé) ;

Le système des représentations de l'espace géographique, ensemble de filtres (individuel, idéologique, sociétal) qui influence les acteurs dans leurs prises de décisions et les individus dans l'ensemble de leurs choix, selon deux temps : lors de l'observation de ce qu'est l'espace géographique ; lors de la projection de ce que sera l'espace géographique après le choix d'une action ;

Le système des acteurs qui agissent consciemment ou inconsciemment sur l'espace géographique, influencés par leurs filtres, et suivant leur position au sein de ce système.

Les espaces et leurs dynamiques sont donc fondamentalement au cœur de la géographie. Si un équipement est localisé précisément à tel endroit, ce n'est pas forcément en relation avec une loi d'organisation spatiale reconnue par la communauté scientifique, mais tout simplement parce qu'un acteur politique influent, ou plus raisonnablement un groupe d'acteurs, l'a souhaité en dehors de toute rationalité scientifique.

V-Les spécificités du territoire

V-1-Le territoire est plus qu'un espace approprié

Comme le décrit R. Brunet²⁶ « de s'approprier, d'habiter, d'échanger et d'exploiter dans les meilleures conditions qui soient, et surtout, de manière cohérente ». Ces systèmes d'acteurs permettent de gérer, et ainsi, de maintenir une stabilité du système au sein duquel ils agissent. Il en découle une indispensable coordination, une organisation et finalement l'aménagement avec ce que ce terme peut, selon les définitions admises, receler d'équité.

L'espace géographique peut alors être réduit à l'espace physique comme support, et aux objets qui lui confèrent son statut, les relations entre les lieux n'apparaissant alors qu'au travers du jeu des acteurs et de leurs multiples choix. Un système d'acteurs correspond à une autonomie relative qui lui permet de se transformer et d'évoluer. L'espace naturel et les objets anthropiques produisent donc des effets sur les organisations d'acteurs et vice-versa, la localisation des uns et des autres impliquant un projet fondé sur un enchevêtrement de relations. Il en découle une sorte d'autonomisation spatiale du local qui correspond finalement au territoire.

Ces acteurs sont concrets, repérables, ils font les territoires au travers des subtiles relations qu'ils entretiennent et ils constituent autant de pouvoirs et de contre-pouvoirs respectifs qui s'équilibrent. Pour M. Bussi et D. Badariotti²⁷: « les liens entre les élus et le territoire sont plus intenses qu'un simple lien d'implantation ». À chaque territoire ses acteurs et ses niveaux de pouvoir emboîtés. Les jeux de pouvoirs qui se développent d'un territoire à l'autre et font évoluer autant d'espaces géographiques sont variables et dépendent du nombre et de l'importance des acteurs en présence, ainsi que des enjeux que représentent ces espaces.

V-2- La gouvernance du territoire

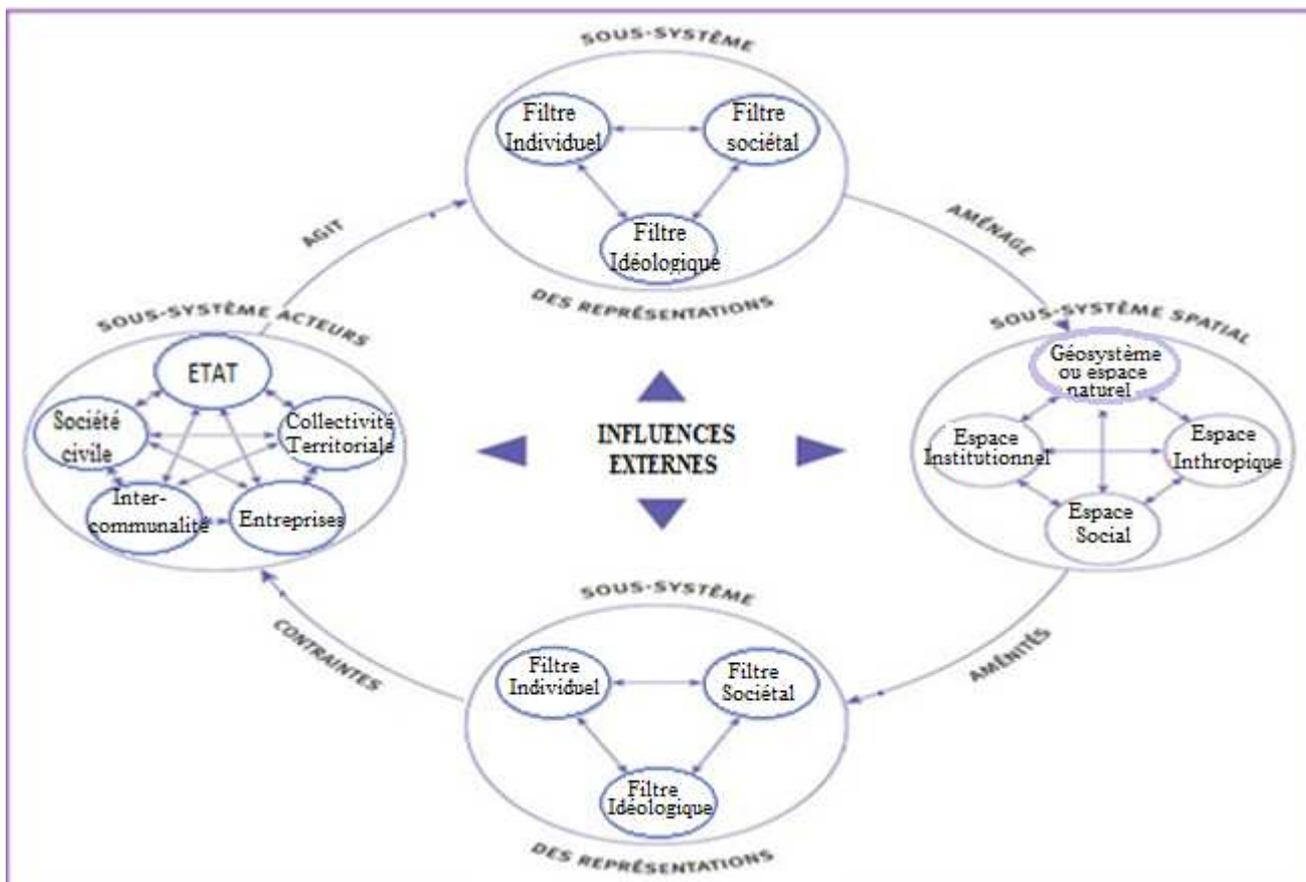
Le territoire relève de la matérialité, c'est l'espace géographique ; il est approprié, suivant la conscience que chacun s'en fait au travers notamment de la perception et du vécu qu'il en a, mais aussi de l'usage qu'il en fait. Il est enfin ce que certains acteurs veulent ou souhaitent qu'il devienne au gré des aménagements qui ne cessent d'être envisagés de manière quelquefois contradictoire, idéal projeté ou tout simplement anticipation d'un devenir souvent imprécis.

26-BRUNET R. Le Déchiffrement du monde. Paris : Belin, coll. «Mappemonde», p. 21-22. 2001.

27- BUSSI M., BADARIOTTI D. Pour une nouvelle géographie du politique, territoire, démocratie, élections. Paris : Economica, coll. « Anthropos », 301 p. 2004.

Dans cette perspective, si on reprend la boucle de rétroaction de l'aménagement (figure 2), le système d'acteurs s'approprie de l'espace naturel anthropisé, pour finalement produire un espace politique, gouverné ou institutionnalisé, au sein duquel on reconnaît, selon P. D'Aquino²⁸, l'existence d'un « ensemble d'actions ou de pratiques organisées de façon stable et reconnues par tous, comme un champ de relations sociales convergentes et légitimées ». L'institution collective qui émerge alors se distingue de l'État ; elle repose sur un pouvoir politique local fait d'une étroite imbrication entre structures et comportements centraux, leaders et groupes hétérogènes, et met en œuvre des actions de gestion et d'aménagement qui s'articulent théoriquement autour d'un processus politique permettant de dégager un consensus, ou permettant d'obtenir le consentement ou l'assentiment nécessaires à l'accompagnement d'un projet au sein d'un territoire où de nombreux intérêts divergents sont en jeu.

Figure 2 - Le système territoire : un ensemble de sous-systèmes en interrelation



Source: Source : Alexandre Moine, le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, P125, 11/03/2012.

28-D'AQUINO P. « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante ». *L'Espace géographique*, no 1, p. 3-23. 2002.

- les acteurs en interrelation qui vont permettre, soit dans un espace donné, soit par rapport à une problématique donnée, de comprendre en partie les raisons des équilibres en présence qui déterminent une stabilité dynamique du territoire ;
- l'espace géographique, espace aménagé par les acteurs, présentant de multiples objets en interaction et que l'on peut désagréger en trois sous-systèmes :
 - le géo-système ou milieu géographique au sein duquel évoluent les acteurs ;
 - l'espace anthropisé constitué par l'ensemble des objets anthropiques (réseaux, constructions, hommes, etc.) répartis au sein du géosystème ;
 - l'espace social, celui des rapports sociaux qui recèle « l'ensemble des interrelations sociales spatialisées » Frémont et al²⁹, entre les individus, les groupes et en étroite relation bien entendu avec l'espace politique et institutionnalisé ;
- les systèmes de représentation, qui se fondent sur l'interconnexion entre trois types de filtres, individuel, sociétal et idéologique qui forgent à la fois la connaissance et la conception qu'ont les acteurs du monde qui les entoure.

Ainsi, les acteurs agissant au sein des territoires sont relativement autonomes, organisés, opérant de manière à trouver des solutions aux problèmes multiples qui se posent à eux.

29 -Frémont A.and all, *Géographie sociale*. Paris : Masson, 1984.

Section II : Le développement local

Le développement local est global, il possède des dimensions culturelles, économiques et sociales il est ancré et émerge dans un contexte de crise sur un territoire dans cette section les différents significations de ce concept.

I- Historique et définition du développement local

I-1- Historique du développement local

Le développement local selon Bernard Husson³⁰: Pendant longtemps, l'espace local a été considéré comme un lieu d'application des décisions des politiques nationales : implantation d'infrastructures de transports, de santé, administratives... Dans beaucoup de pays, l'Etat pilote du développement avait en charge, à travers les plans de développement, de conduire les dynamiques sociales et économiques en vue d'une amélioration des conditions de vie des habitants. Aujourd'hui, le contexte a profondément changé. En quelques années, on est passé d'une lecture d'un espace local "passif", dépendant du bon vouloir de centres de décision extérieurs, à un espace local perçu comme pouvant être générateur de sa propre dynamique de développement en puisant dans ses capacités d'initiatives et d'organisation.

La montée en puissance des approches de développement local résulte d'une série de constats qui concourent à valider des mouvements d'idées et parfois des expériences menées depuis plusieurs décennies.

Au cours des années quatre-vingt, les stratégies de développement menées sous l'égide des Etats manifestent leurs limites. La concentration des pouvoirs économiques, culturels, techniques dans leurs mains ne permet plus d'assurer la cohérence nécessaire pour soutenir les processus de développement.

Par ailleurs l'émergence des questions d'environnement porte à un niveau politique des débats antérieurement limités aux techniciens. "Penser global, agir local" rend compte de la demande des acteurs locaux d'être partie prenante aux décisions qui les concernent. Chaque région, chaque terroir même, a des traits qui lui sont spécifiques dont il faut tenir compte dans l'élaboration des processus de développement et plus encore dans leur conduite. L'action locale apparaît d'autant plus indispensable que les efforts demandés aux populations pour assurer le développement leur apparaissent sans résultat sur leur niveau de consommation et sur leurs conditions de vie.

30 -HussonB : « Le développement local », CIEDEL (Centre international d'études pour le développement local), Revue Agridoc n°1, juillet 2001 .consulté juillet 2014.

Le développement local fait aujourd'hui l'objet de multiples discours en France comme sur les autres continents. Des organisations sociales, des opérateurs économiques, des institutions publiques décentralisées y font régulièrement référence. Il n'est plus un programme d'actions initié par des collectivités territoriales qui ne le mentionne, notamment dans sa dimension économique. Des Etats eux-mêmes en font aujourd'hui un élément de leur politique de développement³¹.

I-2-Définition du développement local

La première définition associée à ce terme était en 1983, par J.L.GUIGOU dans un colloque à Poitiers «Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique»³². Cette définition montre l'importance d'unification des forces des acteurs locaux en vue de faire face aux différentes menaces et de la réappropriation des richesses de la région par la population locale en vue de créer un développement économique local.

En 1983 la DATAR, définit le développement local comme étant la mise en œuvre le plus souvent, mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération communale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement, généralement initié par des élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune.³³

Laurent Davezies³⁴ pour qui cette absence d'étude du fait est problématique :« Il est curieusement très difficile de trouver la définition du développement local dans la littérature spécialisée. Les ouvrages académiques le considèrent plutôt comme un processus que comme un état. Comme le médecin est incapable de décrire une personne en bonne santé alors qu'il connaît toutes les caractéristiques de la maladie, les responsables de l'aménagement du territoire semblent dans l'impossibilité de définir un bon, et même un mauvais, état de développement».

Selon Paul PREVORT, c'est un processus endogène d'accroissement durable du bien-être d'une communauté³⁵. Il nécessite toute une mobilisation d'un ensemble d'acteurs et de compétences, ainsi qu'une solidarité.

31-Bernard HUSSON, CIEDEL (Centre international d'études pour le développement local), Revue Agridoc n°1, juillet 2001

32- GOUTEBEL, J- Y, « stratégie de développement territorial » 2^{ème} ED. Economica, 2003.

33-Définition du DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale), cité par J.Y. GOUTEBEL. Op.cit.

34 - Davezies L « Temps de la production et temps de la consommation, les nouveaux aménageurs des territoires ? », in Futuribles, Novembre 2003.

35 -Prevort P ; le développement local : contexte et définition ; cahiers de recherche IREC 01-03, Sherbrooke : IRECUS, 2001.

Benko.G³⁶ considère le développement local comme une stratégie de diversification et d'enrichissement des activités sur un territoire donné à partir de la mobilisation de ses ressources (naturelles, humaines et économiques) et de ses énergies s'opposant aux stratégies d'aménagement du territoire centralisées.

Selon Xavier Greffe³⁷, Le processus de développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active³⁸.

Pour Paul Houée³⁹, le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent.

Le développement local met l'accent sur le potentiel des collectivités locales et la dynamique qui anime leurs acteurs. Le développement local constitue davantage une approche qu'une théorie économique. Ainsi, on peut dire que le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales. La composante économique devient souvent une priorité vue l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins.

La finalité du Développement local est de faire en sorte que les acteurs d'une communauté locale puissent procéder de façon participative à l'élaboration de plans locaux de développement en accord avec les grandes orientations du pays.⁴⁰

III-Les caractéristiques du développement local

La notion de développement local fait ressortir un consensus autour d'un certain nombre de caractéristiques on les résumant comme suite :

36- Benko.G, *Lexique de géographie économique*, Armand Colin, p95, 2001.

37- Greffe.X, *Territoires en France*, Economica, p.146, 1984.

38- GOUTEBEL. J-Y, « stratégie de développement territorial » 2^{ème} ED. Economica, 2003.

39- Houée.P, *Les politiques de développement rural, 2ème édition*, INRA/Economica, p.213, 1996.

40 -Rapport n°1 Développement local : concepts, Stratégies et Benchmarking, 1ère contribution de MIPMPEPI au débat sur la promotion du développement local en Algérie Document de travail n°33/DGVSEES/2011, Septembre 2011.

Le développement local est une réaction voire un rejet du modèle économique dominant qui a une alternative au développement polarisé ; Le développement local est basé sur des ressources et des forces endogènes et le produit de solidarités locales et en génère de nouvelles à son tour, procède d'un mode de gouvernance partenariale et il ne peut être modélisé qui est acceptable pour tous et bénéfique tant au niveau local que national devrait être égalitaire, efficace, et durable ainsi qu'il est égalitaire quand il offre l'égalité de chance à l'ensemble des personnes sans discrimination ni exclusion. Les hommes et les femmes, les personnes les plus défavorisées comme celles qui le sont moins. Ces chances sont offertes à tous pour participer au développement et en bénéficier.

Le développement est d'abord un processus décisionnel. Ce qui limite les actions, ce ne sont pas les pénuries elles-mêmes (capital, formation, énergie...) mais les imperfections dans les processus de décision ; la difficulté majeure dans le développement est la gestion de la complexité. Dans cette perspective, la proximité est un atout essentiel parce qu'elle s'appuie sur une bureaucratie allégée, permet l'implication d'un nombre élargi de groupes de population et favorise des synergies entre eux et efficace s'il atteint ses objectifs sans gaspillage de temps et de ressources.

Les ressources disponibles, techniques, financières, humaines sont prioritairement celles qui sont accessibles dans ce territoire mais aussi celles qui sont acquises de l'extérieur. Leur capacité à prendre en compte la valeur de la monnaie et le niveau des taux d'intérêt, la concurrence de productions venant de régions voisines ou de pays étrangers, l'accès à des moyens d'information rapides... favorise ou non les dynamiques de développement local.

La dimension territoriale, à savoir un espace géographiquement limité et déterminé, constitue une référence forte du développement local mais non exclusive.

IV- Les objectifs et les enjeux du développement local

IV-1- Les objectifs du développement local

Les territoires à travers de cette démarche organisent leur propre développement.

Ainsi on peut distinguer plusieurs objectifs, à savoir :

Figure 3 : Les objectifs du développement local



IV-2- les enjeux du développement local

La démarche de ce dernier à plusieurs enjeux qu'on peut résumer dans les points suivants :

Enjeu économique : Le marché de travail et de la distribution des biens de consommation s'organise au niveau local, où se construit la modernisation du tissu économique (sous-traitance, relation entre les petites et grandes entreprises...).

Enjeu politique/ industriel : La coopération entre les différents niveaux du territoire représente un grand simulateur de développement local.

Enjeu social : La diminution de l'esprit de la solidarité et le recul sur l'acteur représente l'un des problèmes majeurs de la société. Désormais, c'est au niveau local que se fait l'emploi et l'insertion des exclus.

Enjeu culturel : Sans développement culturel, le développement économique ne peut pas exister ; Le besoin de maîtriser l'environnement proche, fait que beaucoup d'acteurs leurs identités à travers l'action locale.

V-Les modèles de développement local

Plusieurs auteurs ont étudié ces approches selon leurs différents critères. Nous aborderons méthodiquement chacun d'eux à savoir : L'approche du district industriel, l'approche des milieux innovateurs, l'approche des systèmes productifs localisés (SPL) et l'approche des clusters.

V-1- Le district industriel

En économie, le concept de district industriel forgé par l'économiste britannique Alfred Marshall à la fin du XIX siècle peut être considéré comme une base théorique pour le développement local. En effet, ce concept qualifie la présence, au sein d'un territoire de petite taille, d'une gamme de

petites et moyennes entreprises organisées autour d'un métier industriel, voire de plusieurs métiers, dont le développement dépend des fortes relations qu'elles entretiennent entre elles et avec les communautés locales. Dans les années 1970, ce concept a été utilisé par des économistes italiens (G.Becattini) pour décrire l'organisation industrielle de la Troisième Italie (Italie du Centre et du Nord-Est).

Le district désigne le mode de coordination par le marché et par le face-à-face des agents qui se situent dans une division sociale du travail entre de petites firmes spécialisées dans un segment du processus de production. Le district industriel se distingue donc radicalement d'un autre mode de coordination, sous commandement unique caractéristique des grandes entreprises.

IV-1-1- Définition du district industriel

Le terme d'industrie localisée utilisé par MARSHALL fut repris et transformé par Giacomo BECATTINI (1979,1987) en l'expression de district industriel.

BECATTINI⁴¹ définit alors le district industriel comme «une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné. Dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnement, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprises».

Pour Florence VIDAL⁴² le district industriel «est un grand complexe productif où la coordination entre les différentes phases et le contrôle de la régularité de leur fonctionnement ne sont pas soumis à des règles préétablies ou à des mécanismes hiérarchiques comme cela se déroule dans la grande entreprise».

IV-1-2-Les caractéristiques du district industriel

Ce sont les travaux de l'économiste italien Giacomo BECATTINI qui ont contribué le plus à définir les principales caractéristiques des districts industriels. Celles-ci, outre la définition donnée plus haut, sont résumées ci-dessous :

L'existence d'une communauté locale: l'appartenance des travailleurs à des familles élargies et à des communautés villageoises et professionnelles, bases de solidarités fortes, dans ce système, il existe tout un corpus d'institutions et de règles qui amènent les valeurs et les transmettent de génération en

41 - BECATTINI. G, « Le district marshallien : une notion socio-économique », in *Les régions qui gagnent*, BENKO G., LIPIETZ A. (sous la dir.), « Le nouveau débat régional : positions », in *Les régions qui gagnent, Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, pp. 35-55,1992.

42- VIDAL.F, Histoire industrielle de l'Italie, de 1860 à nos jours, Paris, Seli Arslan, 1998.

générations. Cette communauté entretient des échanges permanents entre ses individus et le monde qui l'entoure car, selon BECATTINI⁴³ «une population vivant en vase clos ne pourrait fournir un district les comportements et les capacités variés dont il a besoin pour son développement».

Une forte intensité d'entreprises un réseau économique dense, constitué d'entreprises qui appartiennent au même secteur d'activité et qui recherchent des avantages comparatifs en se spécialisant à outrance, tout en copiant les stratégies les plus performantes de leurs concurrents, d'où des innovations tous directions, une concentration d'entreprise n'est pas aléatoire ou accidentelle.

Des ressources humaines professionnelles et spécialisées il existe une grande variété d'activités convenant à chaque membre de la communauté. Le district se caractérise par une tendance intrinsèque à redéployer constamment des ressources humaines dans le but d'améliorer sa compétitive et sa productivité et ce, grâce aux renseignements qu'il tire sur les candidats à l'embauche qui y circulent.

L'adaptabilité du système : La capacité du district, à travers sa machine sociale constituée du système de valeurs, à exercer un contrôle quasi automatique sur les différentes phases du processus productif permet une adaptation rapide et judicieuse aux évolutions de la production.

Des innovations technologiques maîtrisées : La prise de conscience collective au sein du district permet d'appréhender les innovations technologiques comme une fierté et une avancée de la communauté, et à travers son système de valeurs, ces innovations sont facilement assimilées et maîtrisées.

Une conscience, des classes sociales et appartenances locale : Au sein district émerge un sentiment d'appartenance, tantôt à une classe sociale et tantôt à une communauté géographique, mais le sentiment d'appartenance qui y prévaut est celui d'appartenir à la communauté industrielle locale qui est perçue comme l'épanouissement individuel et familial sur lequel repose le district.

Le milieu innovateur

Le milieu innovateur se présente comme un système territorial au sein duquel les interactions entre les agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font des transactions multilatérales vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources.

V-2- Les systèmes productifs localisés(SPL)

Après les travaux de BECATTINI, la notion de systèmes productifs locaux (SPL) est née en France, pour décrire le cas français qui connaît une dynamique positive de composition globale des territoires cette notion réfère aussi à l'économie régionale sur l'innovation.

43- BECATTINI G, « Le district marshallien : une notion socio-économique », Dans Benko G. et Lipeitz A. (1992), Op cit, P.39,1992.

Pour ce qui est des développements profonds de cette conception, c'est dans le cadre de l'équipe de recherche de Grenoble qu'a été développée cette notion notamment avec B.Pecqueur et Claude COURLET(1999) au sein de l'institut de recherche Economique sur la production et le Développement.

V-2-1-Définition du SPL

On peut définir un SPL comme «un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, du service, centre de recherche et de formation, interface, etc.). Qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus au moins forte»⁴⁴. Ainsi le SPL se spécifie par la concentration d'établissements spécialisés sur un espace géographique précis, qui forment un réservoir de main d'œuvre locale, par une combinaison des relations de coopération et de la concurrence qui relèvent du marché et de la réciprocité. Les entreprises d'SPL sont indépendantes, elles forment un réseau qui bénéficie du soutien des institutions publiques et garantie la flexibilité de ses acteurs et des gains d'économie d'agglomération.

Selon C. Courlet⁴⁵, le SPL est une « configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire même de plusieurs métiers industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu socioculturel d'innovation. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises ».

IV-2-2- Les caractéristiques des SPL

Les principales caractéristiques des SPL sont celles évoquées par GAROFOLI⁴⁶ et Courlet, et qui sont résumées dans les points ci-dessous :

L'existence d'un ensemble de petites et moyennes entreprises de taille comparables et relativement égales. Le SPL est considéré comme une concentration géographique originale, car ces petites et moyennes entreprises sont relativement proches et réciproquement liées.

Il existe une forte spécialisation productive au niveau local. Les entreprises du SPL développent des coopérations dans des activités périphériques (transport, services, formation) si elles ont des activités similaires ou, dans le cas d'activités complémentaires, elles se partagent le processus de

44-Maillat.D, Du district industriel au milieu innovateur : contribution à une analyse des organisations productives territorialisées, Working paper, Institut de recherches économiques et régionales (IRER), 36 p, 1996.

45-COURLET.C, « Les systèmes productifs locaux » : de la définition au modèle, in réseaux d'entreprises et territoires. Regard sur les systèmes productifs locaux, la documentation française, 2002.

46-Garofoli, G., «Les systèmes de petites entreprises: un cas paradigmatique de développement endogène» dans Benko, G., Lipietz, A., (Ss. la dir.), Les régions qui gagnent. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique Paris, PUF, 1992, pp. 57-80. p.77-80

production pour obtenir un produit unique ; la spécialisation poussée va conduire au développement de relations de coopération de forte intensité entre les entreprises du SPL.

Le SPL, grâce aux économies externes et à son dynamisme, arrive à produire suffisamment de sorte à ce qu'il domine le marché par son offre de produit dont il est spécialisé.

-Il existe au sein du SPL une division du travail poussée entre les entreprises.

La spécialisation économique distincte du SPL induit une impulsion en faveur de la spécialisation productive au niveau des entreprises et les incite à cumuler les connaissances et à s'imprégner de nouvelles technologies, conduisant au final à l'amplification des effets des économies d'agglomération.

L'efficacité du système d'information se formant dans le SPL garantit une plus grande fluidité des informations relatives aux marchés, technologies, nouvelles matières premières, produits, marché du travail, la proximité géographique qui facilite les échanges rapides et permanents d'informations, essentiels aux relations marchandes et à la coopération.

Les travailleurs du SPL se caractérisent par un professionnalisme diffus, qui renvoie à l'existence d'une évolution sans rupture du territoire où ce dernier garde sa vocation.

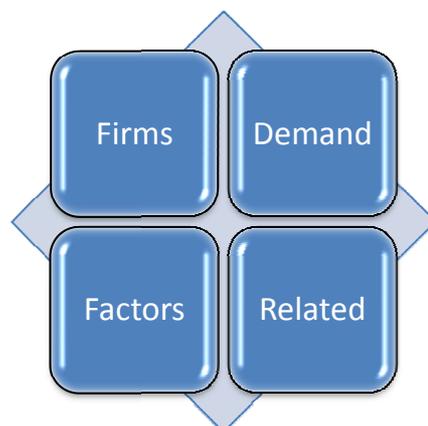
La prédominance et la diffusion de rapports de « face-à-face » entre les acteurs du SPL rendent plus faciles la transmission des informations permettant l'amélioration des produits offerts.

Enfin, une articulation forte entre les valeurs socioculturelles et la sphère économique est une caractéristique typique des SPL. Ainsi, ce système de valeur porté par la sphère sociale va se combiner, afin de la réguler, de la stimuler et de la propulser, avec la sphère économique.

V-3- Les clusters

Les clusters sont, pour Porter, des pôles d'activité performants au niveau international, repérés dans le monde entier. Ils reposent sur un système relationnel structuré en « diamant » avec 4 forces interactives.

Figure 4 : le Diamant de Michael Porter



Source : Porter.Michael,

Le fonctionnement du cluster s'accorde sur le "Diamant de Michael Porter" ⁴⁷ dont les éléments principaux sont les suivants:

- "Firms" sont les sociétés impliquées dans la réalisation des produits et services identifiant le cluster
- "Related" sont les sociétés qui fournissent d'autres produits et services, mais à une clientèle [Demand] similaire et qui peuvent donc interagir tant avec le client qu'avec les "Firms" du cluster
- "Factors" sont les éléments de l'environnement structurel
- "Demand" sont les demandes spécifiques dont les activités permettent à la fois la spécialisation et la croissance externe

IV-3- 1- Définition du cluster

Pour Cooke et Huggins⁴⁸. « Une concentration géographique d'acteurs unis par des chaînes de valeur économiques, évoluant dans un environnement bénéficiant d'infrastructures de soutien, partageant une stratégie commune et visant à attaquer un même marché». Cette définition sera par la suite reprise en tant qu'outil de politique économique et social avec la naissance des pôles de compétitivité dont le but est de combiner territoire, innovation et industrie.

Selon Torre⁴⁹, les clusters tirent leur existence et leur intérêt de trois facteurs essentiels. Il s'agit tout d'abord de l'encastrement des relations économiques dans des réseaux sociaux fortement localisés, ensuite du rôle joué par les institutions dans la construction du cadre géographique des interactions économiques et enfin de facteurs plus traditionnels tels que l'attractivité des zones locales en matière de foncier, de fiscalité ou de marchés locaux du travail.

D'après C. Ketels, un cluster est un groupe d'entreprises et d'institutions situées dans une même région géographique spécifique et interdépendantes dans l'approvisionnement d'un ensemble de produits et/ou services. A cause de leur proximité les composants des clusters jouissent des avantages économiques de plusieurs types d'externalités positives spécifiques à leur localisation. Ces externalités comprennent, par exemple, l'accès à des ressources humaines et à des fournisseurs spécialisés, l'externalité des connaissances, une pression pour être plus performant face à une compétitivité accrue,

47- Porter.M, procura sa notoriété au cluster au début des années nonantes, entre autres en schématisant son fonctionnement dans un diagramme en forme de losange. "Losange" en anglais se dit "Diamond", ce qui fut traduit par "Diamant".

48 -Cooke P., Huggins R. (2003), « High-technology clustering in Cambridge (UK) », in A. Amin, S. Goglio and F. Sforzi (eds.), « The institutions of local development ».

49 -Torre, A.« Clusters et systèmes locaux d'innovation. Un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'Économie de la proximité », Régions et Développement, n°24, (2006).

et un apprentissage permanent grâce à une étroite interaction avec des clients et des fournisseurs spécialisés».

Par conséquent, un cluster est une concentration géographique d'entreprises interdépendantes, de fournisseurs et d'institutions associés dans un domaine particulier.

IV-3- 2-Les caractéristiques du Cluster

On caractérise donc un cluster par quatre caractéristiques essentielles :

Proximité : les entreprises doivent être suffisamment proches géographiquement pour permettre l'existence d'externalités positives et le partage de ressources communes.

Liaisons : elles doivent poursuivre au moins un objectif commun (par exemple, la demande du marché) pour qu'elles puissent tirer profit de la proximité et de l'interaction.

Interactions : être proches et travailler sur des thèmes connexes n'est pas suffisant. Un certain niveau d'interaction doit être atteint pour ressentir les effets positifs de l'interaction.

Masse critique : il doit y avoir un nombre suffisant de participants présents pour que les interactions aient un impact significatif sur la performance des entreprises.

V-4- Les milieux innovateurs

La naissance du concept de milieu innovateur est due sans conteste aux chercheurs et aux collectifs de recherche associés dans le cadre du GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Association Philippe AYDALOT) qui se placent délibérément dans une problématique de la dynamique des territoires fondée sur ce concept.

V-4-1- Définition du milieu innovateur

En géographie, c'est la notion de « milieu innovateur » qui peut constituer une base théorique pour le développement local. Selon AYDALOT⁵⁰, il existerait des « milieux » plus ou moins propices au développement selon la nature des relations que les entreprises entretiennent avec leur territoire d'insertion. Un « milieu innovateur » est celui où les entreprises développent des réseaux d'échanges et de coopérations et mobilisent les ressources humaines et matérielles de leur territoire. Ainsi, la notion de « milieu innovateur » permet d'analyser les facteurs de développement économique d'un territoire.

50 -AYDALOT P, Milieux innovateurs en Europe, GREMI, p361, Paris, 1986.

Le milieu innovateur est d'après QUEVIT⁵¹ comme «une combinaison de formes d'organisation qui structure les stratégies d'entreprise selon la double logique d'externalisation et d'intégration organique. En effet, la particularité du milieu innovateur est de générer des processus organisationnels qui s'articulent sur ces deux logiques pour permettre la rencontre de formes d'organisation territorialisées et de réseaux extraterritoriaux », toutefois le concept du milieu innovateur est beaucoup plus « utilisé pour cerner les formes organisationnelles territorialisées des rapports entre la technologie et la production dans le contexte spécifique des relations industrielles ».

V-4-2- Les caractéristiques du milieu innovateur

Les caractéristiques du milieu innovateur peuvent être identifiées comme suit :

-L'ouverture. Le milieu innovateur est un système ouvert qui entretient des relations diverses avec son environnement ;

-L'organisation des ressources Les acteurs du milieu organisent et coordonnent les ressources en vue de parvenir à de nouvelles combinaisons productives ;

-Le milieu innovateur recouvre une vision territorialisée de l'innovation Cela veut dire que le territoire intervient de façon active dans le processus de création technologique et influence fortement ce processus dans son impulsion initiale et dans son déroulement de sorte que le résultat (l'innovation) dépende fortement de la nature du territoire où elle est créée ;

-Le milieu innovateur traduit une vision de l'innovation comme processus complexe. Ceci renvoie au nombre important d'intervenant dans le processus d'innovation et la diversité de leurs activités et donc de la complexité des relations qu'ils entretiennent entre eux.

-Enfin, le milieu innovateur fait référence à une problématique évolutionniste de la technologie. Cela suggère l'existence de l'idée de discontinuités, de ruptures et, finalement, d'avancées par sauts qualitatifs. Elle traduit une analyse en termes d'effets de proximité spatiale sur le processus d'innovation technologique.

Ces modèles ont en commun de considérer l'espace non pas comme un simple morceau de sol mais comme un ensemble de rapports techniques, économiques ou sociaux, plus ou moins riches en interactions et donnant inégalement lieu à des processus d'apprentissages collectifs. Par conséquent, elles s'intéressent aux territoires dans leur dimension géographique (localisation, topographie, paysage, climat, « densités » et répartitions de la population, présence et qualité des ressources du

51- QUEVIT M, Innovation Environnement and local/international Linkages in *EntrepriseStrategiy :Frameworkfor analyses* :71-88, 1991.

milieu...), culturelle (comportements, savoirs, coutumes qui modèlent une société et sur lesquels se fonde un sentiment d'appartenance) et sociale (constitution d'un réseau de relations territoriales support des initiatives locales). L'analyse de ses dimensions permet de fournir des explications quant aux différences de développement des territoires.

VI- Les approches dominantes du développement local

Le succès d'une démarche de développement local dépend d'un certain nombre de préalables qui sont regroupés sous trois volets, à savoir : L'existence d'une communauté locale, le partenariat et un climat propice à l'action.

D'un point de vue opérationnel, le développement local s'appuie sur des méthodes qui mobilisent généralement trois principaux éléments :

1. L'élaboration d'outils de production d'informations et de connaissances afin d'identifier les ressources du territoire; (ex: diagnostic de territoire) ;
2. la mise en place d'outils de concertation, de mobilisation et de coopération entre acteurs visant à valoriser les ressources en question et, si nécessaire, à en développer de nouvelles ; (ex : groupes de travail forums, etc.) ;
3. L'élaboration et la mise en œuvre de projets grâce à un système plus ou moins formalisé de gestion et de prise de décisions.

Il convient de noter que, d'une façon générale, le développement local relève d'une orientation de nature politique dont découlent méthodes et actions, mais certains travaux scientifiques, en économie et en géographie, permettent de justifier cette approche d'un point de vue théorique.

VII- Les outils et composantes du développement local

VII-1- Les principaux outils du développement local sont :

L'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones;

Une politique de décentralisation appuyée par la déconcentration des structures de l'État;

La *gouvernance locale* définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités;

La *participation citoyenne* qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale;

Le financement via la *fiscalité nationale et locale* et les agences internationales.

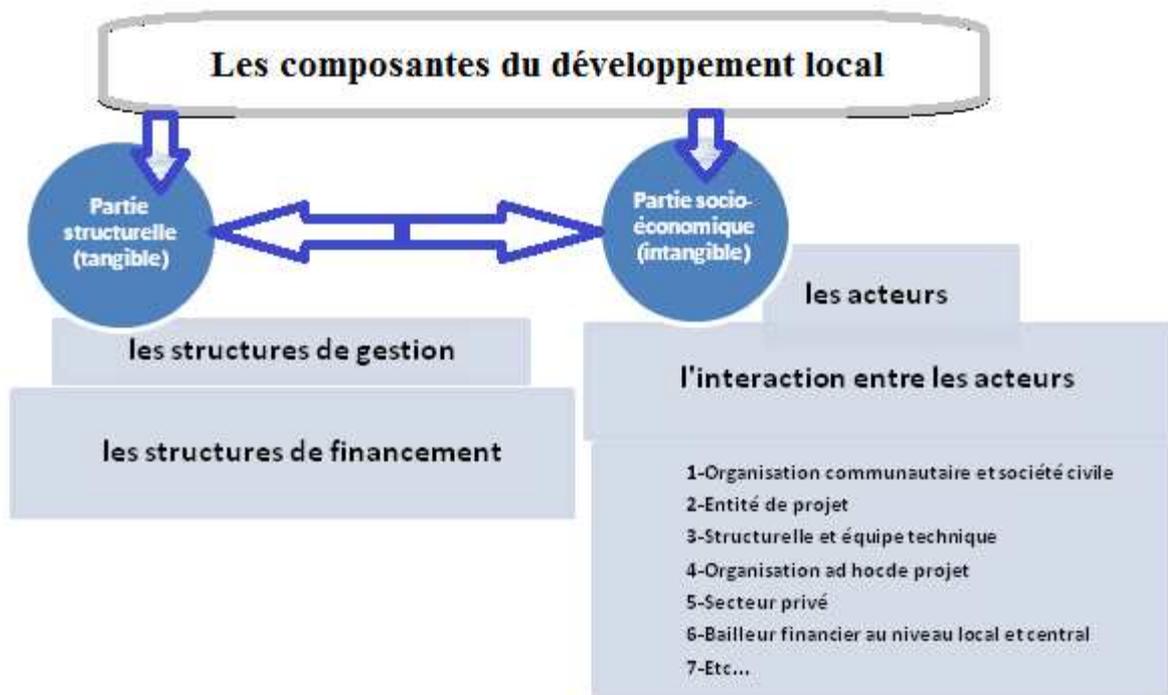
VII-2- Les composantes du développement local

Le développement local comporte deux composantes essentielles : une partie structurelle et une partie socio-économique. La partie structurelle se rapporte aux structures de gestion et de financement, c'est-à-dire aux structures décentralisées. Il s'agit de la partie tangible du développement local. Quant à la partie socioéconomique, elle concerne les individus et l'interaction entre les différents acteurs qui participent au développement local. La prise en compte des parties structurelle et socio-économique est non seulement nécessaire, mais absolument fondamentale à tout processus de développement local.

Dans le cas algérien certains acteurs comme les associations professionnelles et patronales et les bailleurs financiers sont appelés à jouer un rôle primordial sur la scène du développement local. On qualifie ce volet spécifique du développement local d'intangible.

Il faut préciser que la partie socio-économique est surtout composée d'éléments intangibles comme : le leadership, le sentiment d'appartenance, l'entrepreneurship, etc.

Figure 5 : Cadre stratégique du développement local



Source : Rapport n°1 Développement local : CONCEPTS, Stratégies et Benchmarking, Septembre 2011, p13

Dans certains pays africains, la coopération internationale, qui œuvrait en développement local, s'est surtout concentrée sur la décentralisation; les actions étant principalement dirigées au niveau du gouvernement central et des structures décentralisées. La partie socio-économique a été, dans ce contexte, en quelque sorte occultée.

Cette démarche a produit des résultats assez mitigés eu égard au développement des collectivités locales, et ce, même si celles-ci disposaient de structures décentralisées opérationnelles.

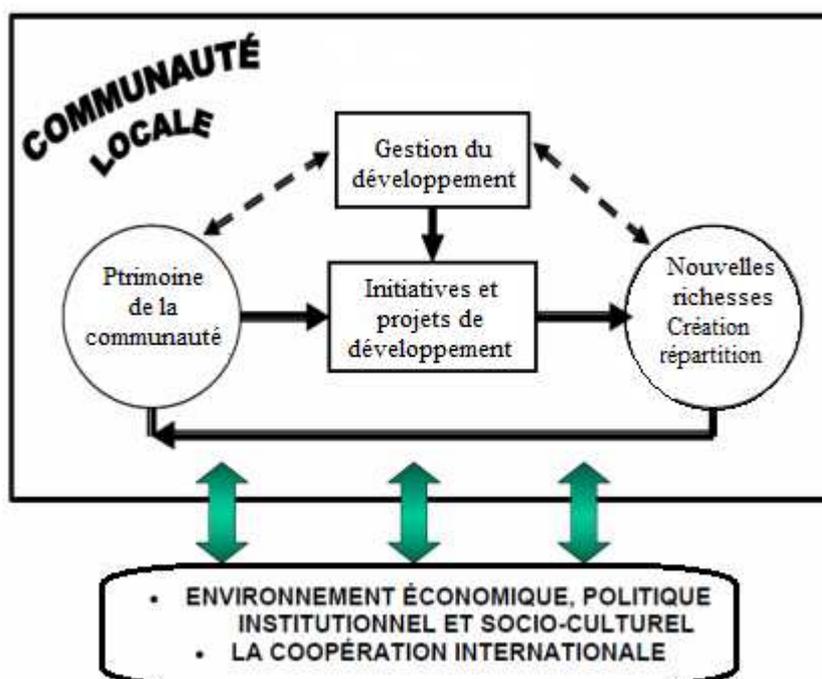
Les bailleurs financiers ont donc mené des réflexions qui ont permis de dégager deux grands enjeux pour les années à venir en matière d'appui international, dans le cas spécifique de ces pays.

Le premier concerne les relations entre les acteurs à l'échelle locale qui sont toujours problématiques et le deuxième, le développement économique qui avait été laissé pour compte dans cette approche.

VIII- La Gouvernance Locale

La gouvernance locale consiste en un ensemble d'institutions, de mécanismes et de processus qui permettent aux citoyens et groupes d'exprimer leurs intérêts et leurs besoins, de régler leurs différends et d'exercer leurs droits et leurs obligations au niveau local, Le modèle suggéré comprend, les quatre éléments cités ci-dessous :

Figure 6 : Un cadre général de développement local



Source : Rapport n°1 Développement local : CONCEPTS, Stratégies et Benchmarking, Septembre 2011, P15

Le patrimoine d'une communauté : Toutes les communautés, riches ou pauvres, ont un patrimoine, c'est-à-dire des personnes, des valeurs, des ressources, des entreprises, des institutions, etc. Se développer consiste à enrichir en définitive ce patrimoine et à le partager.

La gestion du développement : réfère aux dynamiques communautaires, aux processus d'accompagnement qu'une communauté enclenche, seule ou en collaboration avec d'autres acteurs, pour piloter ses projets.

L'ensemble des initiatives et projets de développement : qui, quant à eux, recouvrent toutes les activités productives ou non, dirigées vers l'amélioration du patrimoine de la communauté ou de la gestion du développement local et susceptible d'avoir un effet structurant positif sur la communauté.

Enfin, le développement local ne s'effectue pas dans un univers clos. Il est affecté et évolue **en interaction continue avec les autres communautés** et avec espaces régionaux, nationaux et internationaux qui l'entourent.

IX- Les trois niveaux de la transaction locale

Le développement local consiste donc en une transaction de proximité⁴ entre des hommes et leurs ressources. Cette transaction se situe à divers niveaux:

– **La régulation politique**, qui envisage le développement local sous l'angle de la décentralisation et des politiques d'emploi, puis des valeurs de la concertation et de la démocratie;

– **La planification économique** et la création de ressources qui la circonscrit sur un territoire géographique qui fait lien entre des acteurs, des secteurs industriels et une économie régionale;

– **L'intervention sociologique**, qui considère le développement local comme un système d'action et de création institutionnelle, voire d'identités communautaires faisant appel à une économie solidaire sur un milieu support.

Dans la plupart des cas, la littérature se réfère à une conception humaniste et sociale du développement local qui « n'est pas une méthode ou un métier » et qui, avant d'être un résultat tangible, est essentiellement « une démarche collective, un éveil des capacités de chacun, une expression de démocratisation réelle »⁵². Elle comporte donc, nous le verrons, une méthodologie que la littérature a beaucoup analysée.

Nous verrons également que la notion de développement local ou territorial varie selon les pays et les configurations étatiques et régionales. On peut toutefois, de manière globale et notamment dans les sociétés européennes, distinguer une évolution depuis les quarante dernières années.

X- Développement local et qualité de vie

Le développement local il est partie prenante du développement d'une société, qui est multidimensionnel et il englobe minimalement les dimensions économiques, culturelles et sociales. Il peut inclure les dimensions politiques, éthiques, spirituelles et environnementales. Le développement local et la qualité de vie d'une population reposent sur l'implication des acteurs concernés. Il s'agit des

52- Economie et humanisme, Dossier Développement local, développement humain, n° 350, Lyon, 1999

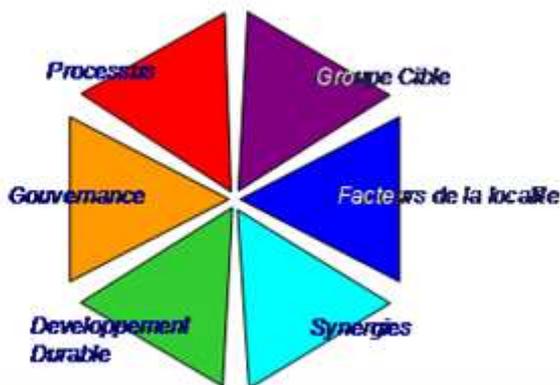
personnes, des groupes, des associations, des communautés ou des collectivités, des entreprises, des institutions de la société civile et religieuses de l'Etat et de son appareil gouvernemental. L'implication des acteurs se reflète par la dynamique de leurs relations. Celles-ci peuvent être de nature conflictuelle, collaboratrice, consensuelle, consentie, obligatoire ou autres. Pour assurer la complémentarité de chacune des dimensions qui composent le développement local.

XI- L'Hexagone du Développement Economique Local

L'Hexagone du DEL (Développement Economique Local) est particulièrement utile pour présenter les principaux instruments et concepts du DEL. Il permet d'élargir la perspective, de comprendre la complexité du DEL et de mesurer les conflits et compromis nécessités dans le cadre sa mise en œuvre.

Figure 7 : L'Hexagone du Développement Economique Local

Conceptualiser le DEL: l'Hexagone



Source: documents de travail de Mesopartner –Jörg Meyer-Stamer –sur Développement Economique Local

On s'intéresse par le triangle du développement durable qui aborde les aspects économiques, écologiques et sociaux du développement.

Au niveau local, cette perspective crée des opportunités pour des approches innovatrices du DEL. D'où ce triangle est très utile, en ce sens qu'il ajoute une touche innovatrice, une perspective plus large et une portée plus étendue au DEL.

Section III le développement durable

Le développement durable est une notion de plus en plus largement diffusée. Elle est véhiculée par des acteurs associatifs, économiques, sociaux, politiques, dans cette section on va expliquer les différentes notions de ce concept.

I- Historique et définition du développement durable

I-1- Historique du développement durable

Une contestation sémantique sur le terme même de développement durable a existé depuis l'apparition du terme dans le rapport Brundtland⁵³. Les tenants du terme « durable » plutôt que du mot « soutenable » insistent sur la notion de durabilité définie comme cohérence entre les besoins et les ressources globales de la Terre à long terme, plutôt que sur l'idée d'une recherche de la limite jusqu'à laquelle la Terre sera capable de nourrir l'humanité. Cependant, la traduction du terme par « soutenable », plutôt que durable, peut s'expliquer aussi par de vieilles traces du mot en langue française. En effet, on trouve le mot employé dans une optique environnementale dès 1346, dans l'ordonnance de Brunoy, prise par Philippe VI de Valois, sur l'administration des forêts⁵⁴. Ainsi en matière forestière la notion de forêt cultivée soumise à une exigence de soutenabilité, un renouvellement perpétuel de la ressource, capable d'approvisionner une flotte navale, existe depuis plus de six siècles.⁵⁵

I-2- Définition de développement durable

En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le rapport Brundtland⁵⁶ lui avait préféré la notion de « *développement soutenable* », défini comme suit :

- « Le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité ; l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de

53- Gro Harlem Brundtland, alors ministre norvégienne de l'Environnement présidant la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, ce rapport intitulé Notre avenir à tous est soumis à l'Assemblée nationale des Nations unies en 1986. La définition est issue du chapitre 2 de la première partie

54- À son article 4 il y est dit : « Les mestres des forez dessoudiez, selon ce qu'ils sont ordonnez, enquerront et visiteront toutes les forez et bois qui y sont, et seront les ventes, qui y sont à faire, eu regard de ce que les dites forez et bois se puissent perpétuellement sous tenir en bon état. » Recueil Isambert, tome 4, p.523

55- AFNOR n°P 14-010-1-Projet de norme P 14-010-1 sur l'« Aménagement durable des Quartiers d'affaires » ; (1^{re} d'une série de trois normes) sur l'« Aménagement durable des Quartiers d'affaires », soumise à enquête publique, de mai 2012 à fin juillet 2012

56- Développement durable html, consulté juillet 2014

notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

- « un développement est durable s'il garantit la satisfaction des besoins de la génération actuelle de tous les pays et de tous groupes de populations, sans porter préjudice à la possibilité de générations futures de satisfaire ses besoins, en sauvegardant la biodiversité »⁵⁷.

- « Le développement durable consiste précisément en l'harmonisation des dimensions économiques, environnementales et sociales. Il suppose donc ni conflit insurmontable ni arbitrage, mais plutôt réaménagements et une conciliation »⁵⁸.

- Jean Yves Martin⁵⁹ considère que « la définition actuelle du développement durable permet de faire ressortir trois critères de durabilité: l'accessibilité de tous à l'ensemble des biens et services, le renforcement des capacités de toutes sortes et l'équité face à l'ensemble des ressources disponibles et transmissibles »

- Pour l'AFNOR en 2012, un État est dit « durable » si « les composantes de l'écosystème et leurs fonctions sont préservées pour les générations présentes et futures »⁶⁰. Dans cette définition, « les composantes de l'écosystème incluent, outre les êtres humains et leur environnement physique, les plantes et les animaux. Pour les êtres humains, le concept sous-entend un équilibre dans la satisfaction des besoins essentiels : conditions économiques, environnementales, sociales et culturelles d'existence au sein d'une société. »⁶¹.

- Selon le rapport Brundtland "Our Common Future, en 1987, le DD consiste en le « Développement qui répond aux besoins de notre génération, sans que les possibilités de répondre aux besoins des générations futures soient atteintes ».

II- Les enjeux du développement durable

Suite à la conférence de Rio, la plupart des États se sont engagés à élaborer une stratégie nationale de développement durable. Sa mise en œuvre sera complexe car elle devra faire face aux enjeux du développement durable. Ces enjeux seront aussi ceux qui pèseront sur la réussite du sommet de Johannesburg, dont l'issue est nécessairement fragile. Car le développement durable impose des changements structurels en profondeur.

57-Baracchini.P, guide à la mise en place du management environnemental en entreprise selon ISO 14001, 3eme édition, presses polytechniques et universitaires Romandes, 2007, P9.

58- Audré.P et autre « l'évaluation des impacts sur l'environnement » 2eme édition, presses Internationales polytechnique,P8,Montréal, 2003.

59- Martin. J-Y, le développement durable ? doctrines pratiques évaluations,IRD édition Paris 2002, P75.

60- projet de norme NF P 14-010-1 : Aménagement durable - Quartiers d'affaires, 3.12 page 8 lesenr.fr, 30 juillet 2012

61-Projet de norme P 14-010-1 sur l'« Aménagement durable des Quartiers d'affaires » ; AFNOR n°P 14-010-1 (1^{re} d'une série de trois normes) sur l'« Aménagement durable des Quartiers d'affaires », soumise à enquête publique, de mai 2012 à fin juillet 2012

- Il faut rééquilibrer les pouvoirs entre les priorités économiques et les impératifs sociaux et écologiques. Et en substituant aux spéculations boursières rapides des projets économiques viables et équitables à long terme. Remettre l'homme au cœur de l'économie est une priorité.
- Il faut instaurer une nouvelle pratique des décisions gouvernementales. Les décisions politiques sont encore trop souvent calculées à court terme, pour répondre à des intérêts économiques particuliers sans tenir compte de l'impact à long terme pour l'ensemble de la population.
- L'Etat n'est pas le seul responsable du développement durable. La réalisation effective des objectifs du développement durable, ne peut aboutir que si l'ensemble des acteurs de la société agit en commun : les entreprises privées, publiques, les associations, les syndicats et les citoyens.
- faut rééquilibrer les forces économiques entre les pays du Sud et du Nord.
- Les pays en voie de développement sont trop endettés et freinés dans leurs échanges commerciaux pour consacrer l'énergie et les moyens suffisants à l'éducation, la santé et la protection de l'environnement.
- Responsabilité à l'égard des générations futures Selon Hans Jonas⁶², il y a une obligation d'existence des générations futures, qui pourrait être remise en cause par la forme qu'a prise le développement technique à l'époque contemporaine. Il s'agit donc pour les générations présentes de veiller, non aux droits des générations futures, mais à leur obligation d'existence. Veiller à l'obligation des générations futures d'être une humanité véritable est notre obligation fondamentale à l'égard de l'avenir de l'humanité, dont dérivent seulement toutes les autres obligations à l'égard des hommes à venir. Le problème du développement durable ne se pose donc pas sous l'angle des droits, mais des obligations et des devoirs.
- Trois piliers du développement durable : écologiques, social, économique Diagramme du développement durable : une approche globale à la confluence de trois préoccupations, dites « les trois piliers du développement durable ».

62 -Hans Jonas, *Le Principe responsabilité*, Champs Flammarion, p. 89-94, 1979.

Figure8 : Schéma du développement durable Représentation des Trois piliers du développement durable



Source : Conseil général d'Alpes-Maritimes 06, Rapport annuel développement durable

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines : « trois piliers » à prendre en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux. À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, de plus en plus considéré comme le quatrième pilier du développement durable », indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance⁶³.

La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) au processus de décision ; elle est de ce fait une forme de démocratie participative. Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir comme avec les besoins du présent⁶⁴.

Au regard de ces enjeux, le développement durable constitue donc un vaste projet de société où chacun, aujourd'hui, est l'acteur de demain.

- Trois types d'acteurs La prise en compte des enjeux de développement durable nécessite un système impliquant trois types d'acteurs : le marché, l'État et la société civile :
- les acteurs du marché sont les entreprises ;

63-La mesure du développement durable selon les critères de la *Global Reporting Initiative* intègre.

64- Selon le Mémento de critères de développement durable dans les actions de coopération et de solidarité internationale

- les acteurs des États sont des autorités publiques, au niveau mondial et au niveau de chaque grande zone économique (Union européenne...), au niveau national, et au niveau territorial (régions, intercommunalités, communes) ;
- les acteurs de la société civile sont des représentants des associations et des Organisations non gouvernementales. La société civile est le cadre le plus approprié pour une économie de la gratuité et de la fraternité. Elle est indissociable des deux autres domaines.

III- Les principes du développement durable

La quête d'un développement durable repose sur un certain nombre de principes qui reconnaissent les responsabilités des utilisateurs, délèguent l'autorité à l'échelon le plus proche pour l'application et favorisent la prévention⁶⁵.

Ces principes cités par Pierre André, Claude E. Delisle et Jean-Pierre Revéret dans leur livre « l'évaluation des impacts sur l'environnement »⁶⁶ sont:

- « **santé et qualité de vie** » : les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature;
- « **équité et solidarité sociales** » : les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales;
- « **protection de l'environnement** » : pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement;
- « **efficacité économique** » : l'économie doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement;
- « **participation et engagement** » : la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique;
- « **accès au savoir** » : les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en oeuvre du développement durable;
- « **subsidiarité** » : les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les

65- Chapitre II, article 6 Loi sur le développement durable, Les Principes, Québec, 2006

66- Pierre André, Claude E. Delisle et Jean-Pierre Revéret, L'évaluation des impacts sur l'environnement, 2eme édition, Presses Internationales Polytechnique, P P : 11 14 Montréal, 2003.

rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés;

- « **partenariat et coopération intergouvernementale** » : les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci;

- « **prévention** » : en présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source;

- « **précaution** » : lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement;

- « **protection du patrimoine culturel** » : le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent;

- « **préservation de la biodiversité** » : la diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens;

- « **respect de la capacité de support des écosystèmes** » : les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité;

- « **production et consommation responsables** » : des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'éco-efficience, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources;

- « **pollueur payeur** » : les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et de la lutte contre celles-ci;

- « **internalisation des coûts** » : la valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale.

IV- Les caractéristiques du développement durable :

Beat Burgenmeier⁶⁷ résume les caractéristiques principales du DD comme suit :

Une approche mondiale : Le DD est un modèle qui considère que la dégradation de l'environnement est un problème planétaire qui concerne, à la fois, le Nord et le Sud. Cependant, l'adoption du DD au niveau des deux pôles diffère. Au nord, la limitation des déchets et des agents polluants tels que le CO₂, CFC... est prioritaire, tandis qu'au Sud on se focalise sur la maîtrise de la croissance démographique qui représente, selon l'expérience de l'Occident, un facteur principal d'accroissement de déchets et de la pollution.

Un développement économique : le changement qualitatif du sentier de la croissance nécessite un changement de la structure, de la production et de la consommation. Dans une optique économique.

Une gestion écologique : Le DD représente une nouvelle aire de responsabilité écologique mondiale qui cherche à maintenir l'équilibre naturel de la planète. Cette dimension est considérée comme l'axe principal du modèle du développement durable.

Une révolution sociale : Le DD a pris en compte ce facteur en considérant que la liberté du choix économique individuel non contraint par la pollution, la famine et l'ignorance comme étant la condition indispensable pour le bon fonctionnement des marchés. La lutte contre la pauvreté reste un des principaux aspects de la dimension sociale du développement durable.

67- Beat Burgenmeier, Economie du développement durable, 2^{ème} édition, De Boeck

V- Critiques de la notion

Le terme de développement durable a été critiqué pour le flou qui l'entoure. Luc Ferry⁶⁸ écrit ainsi : « Je sais que l'expression est de rigueur, mais je la trouve si absurde, ou plutôt si floue qu'elle ne dit rien de déterminé ».

Le concept rencontre des critiques à plusieurs niveaux. Ainsi, John Baden considère que la notion de développement durable est dangereuse, car débouchant sur des mesures aux effets inconnus et potentiellement néfastes. Il écrit ainsi : « en économie comme en écologie, c'est l'interdépendance qui règne. Les actions isolées sont impossibles. Une politique insuffisamment réfléchie entraînera une multiplicité d'effets pervers et indésirables, tant au plan de l'écologie qu'au plan strictement économique. ». À l'opposé de cette notion, il défend l'efficacité de la propriété privée pour inciter les producteurs et les consommateurs à économiser les ressources.

Certains auteurs dénoncent une dimension religieuse ou irrationnelle du développement durable. Sylvie Brunel parle que « le développement durable est le produit de la dernière mondialisation et de toutes les peurs qu'elle peut entraîner. »⁶⁹.

D'autres penseurs soulignent encore les menaces potentielles que les idées au fondement du développement durable peuvent représenter pour les libertés individuelles. Le philosophe Luc Ferry voit par exemple dans les idées de Hans Jonas des idées potentiellement totalitaires et souligne les risques du développement durable à cet égard.

Jean-Christophe Mathias en 2009 démontre que le concept de développement durable est proprement "schizophrénique", puisqu'il prétend régler les problèmes d'ordre environnemental par ce qui en est l'origine, à savoir la croissance économique continue.

D'autres critiques estiment que les trois dimensions ne suffisent pas à refléter la complexité de la société contemporaine.

Enfin, la définition classique du développement durable issue de la commission Brundtland (1987) peut apparaître à certains dépassée. En effet, il ne s'agit aujourd'hui plus de viser, comme dans les années 1980, la satisfaction des besoins lointains de générations futures. C'est la satisfaction actuelle des besoins qui est maintenant compromise par les crises environnementales et sociales que connaît le XXI^e siècle. Le développement durable pourrait alors laisser place à la notion de « développement désirable » qui regroupe l'ensemble des solutions économiquement viables aux problèmes environnementaux et sociaux que connaît la planète.

68-Ferry.L « Protéger l'espèce humaine contre elle-même », dans la *Revue des Deux Mondes*, octobre-novembre, p. 75-79, 2007.

69- Conférence de Sylvie Brunel, 20 octobre 2007, Maison de la magie

Pour conclure ce chapitre, on dira que le territoire doit être considéré comme un facteur vivant et flexible. On proposera donc d'adopter une approche plus globale de la notion du territoire. Le territoire a pour objectifs de maintenir, stimuler et orienter son attractivité, pour un développement renouvelé, fondé sur ses ressources et son identité quant à la vocation du développement durable est de réconcilier l'homme, la nature et l'économie, à long terme et à une échelle mondiale. La finalité du développement durable est d'assurer le bien-être de tous les êtres humains qui vivent aujourd'hui et vivront demain sur la terre, en harmonie avec l'environnement dans lequel ils évoluent.

Le territoire fait toujours l'objet d'un aménagement par l'Etat afin de corriger les déséquilibres et de produire un lieu favorable au déroulement des activités humaines. Il est très important de comprendre comment se structurent, évoluent et fonctionnent les territoires

Le Système qualité est un dispositif complet qui doit permettre dans le cadre de la gestion de la qualité la mise en œuvre de la politique qualité et l'amélioration continue de la performance.

Les relations entre qualité et territoires constituent un enjeu important pour le développement de certains espaces.

Le présent chapitre s'articulera autour de trois sections. La première section sera consacrée à l'étude de la qualité, la seconde section portera sur la qualité de vie et la troisième section présente la qualité du territoire, où nous citons quelques notions de base.

Section I : La qualité

La qualité est l'aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à un produit à satisfaire des exigences menaient par des individus. Dans cette section on va présenter la définition de la qualité, son l'historique et quelques concepts.

I- Définition et Historique de la qualité

I-1- La définition de la qualité

Si nous voulons parler intelligemment de la qualité d'une chose ou la qualité d'un produit, nous devons avoir à l'esprit une image claire de ce que nous entendons par qualité. L'un d'eux a trait à la prise en compte de la qualité d'une chose comme une réalité objective indépendante de l'existence de l'homme. L'autre à avoir avec ce que nous pensons, sentons, ou sentir en raison de la réalité objective. En d'autres termes, il s'agit d'un côté de la qualité subjective. En fait, ce concept subjectif de la qualité est étroitement lié à l'utilité ou la valeur des propriétés physiques objectives de la chose elle-même¹. Il ya différents aspects de la notion de valeur. Nous pouvons distinguer les suivants :

- ✓ La qualité est un outil d'analyse extrêmement précis et rigoureux ; parce qu'elle permet de descendre très bas dans le détail, en s'attardant sur la pertinence et la validité de chaque processus.
- ✓ La qualité est un outil d'organisation ; devoir décrire une tâche conduit à définir précisément qui la fait, comment il la fait, et dans quel contexte il la fait, pour obtenir le résultat prescrit.
- ✓ La qualité est un outil de communication ; car il est important de choisir les mots justes, pour s'exprimer, afin d'avoir l'opportunité d'être bien compris par tous.
- ✓ La qualité est un outil de formation car ; bien conçue, elle rend transparents et accessibles les savoir-faire et les méthodes.

Définition marketing de la Qualité : La qualité est définie par l'AFNOR ²(Association Française de Normalisation): "un produit ou service de qualité est un produit dont les caractéristiques lui permettent de satisfaire les besoins exprimés ou implicites des

1- Shewhart.W.A Economic Control of Quality of Manufactured Product, Volume 509. New York: Van Nostrand, 1931

2- Définition Qualité Le glossaire illustré du marketing.htm , définition de la qualité, Publié le mardi 7 avril 2015,consulté Mai 2015.

consommateurs". La qualité est donc une notion relative basée sur le besoin. On doit en générale rechercher davantage une qualité optimum, qu'une qualité maximum.

Le management de la qualité est défini comme un ensemble d'activités coordonnées permettant d'orienter et de contrôler un organisme en matière de qualité.

L'assurance de la qualité est définie comme la partie du management de la qualité visant à donner confiance en ce que les exigences pour la qualité seront satisfaites.

I-2-Historique de la qualité³

Qualité, dans latine *qualitas*, vient de *Qualis*, ce qui signifie «comment constituait ». La qualité est devenue une discipline d'étude et d'action avec la révolution industrielle à la fin du XIX^e siècle. Son objectif premier était la conformité des produits livrés avant de s'orienter, plus tardivement, vers la satisfaction des clients.

Ils ont ainsi créé l'assurance de la qualité dont la définition est, selon l'International Standardisation Organisation (ISO), « la partie du management de la qualité visant à donner confiance en ce que les exigences pour la qualité seront satisfaites »⁴.

En 1979, l'ISO crée le Comité Technique (TC 176) qui est chargé de l'élaboration des normes sur le management et l'assurance qualité. L'élaboration d'un référentiel international devait alors faciliter les relations client / fournisseur, notamment en allégeant la charge des audits menés par les clients. La mise en place d'un système qualité dans une entreprise reste un moyen très efficace pour se démarquer. Afin de mieux cerner la qualité, il est intéressant de remonter à son origine.

II- L'évolution du concept de la qualité depuis sa naissance jusqu'à nos jours

Depuis sa naissance à nos jours la qualité se décline de quatre étapes :

1-L'ère du tri : Aux Etats-Unis FORD met en œuvre le principe de « la division du travail en tâches élémentaires » selon les préceptes de F.W. Taylor. On entre dans l'ère de la production de masse. Le concept qualité en est à ses débuts. On entre dans l'âge du tri, où chaque pièce est contrôlée et jetée au rebut si défectueuse ce qui coûtait extrêmement cher à l'entreprise.

3- qualiteonline.com/dossier-1-historique-de-la-qualite.html, consulté Aout 2014.

4- Principes de mise en œuvre d'une démarche qualité en établissement de santé, Anaes Avril 2002

2-L'ère du contrôle : Bell Labs confie à Walter A. SHEWHART ingénieur-statisticien la mission d'améliorer la qualité et la productivité. Il élabore le concept de contrôle statistique, applicable à la production de série, et, plus généralement à tout processus répétitif.

3-L'ère de la prévention : Dans les années 50, il est jugé plus rentable de sensibiliser et de former les personnes à la qualité, plutôt que de rectifier les défauts de fabrication.

1987: Naissance de la série des normes ISO 9000.

La qualité fait l'objet d'une approche beaucoup plus globale et devient même un argument de vente.

4-L'ère de la stratégie : L'exigence du client vis à vis de son fournisseur est de plus en plus forte. L'assurance de la qualité consiste à pouvoir garantir à sa clientèle un niveau de qualité constant et à présenter un cahier des charges de production complet permettant d'expliquer les différentes méthodes appliquées pour y parvenir.

✓ **Première évolution des normes ISO 9000 en 1994**

Selon les procédures de l'ISO, toutes les normes doivent être révisées au moins tous les cinq ans afin de déterminer si elles doivent être confirmées, révisées ou annulées.

✓ **Seconde évolution des normes ISO 9000 en 2000**

La famille ISO 9000 n'est plus constituée que de quatre normes principales :

ISO 9000 ; Systèmes de management de la qualité - Principes essentiels et vocabulaire.

ISO 9001:2000 ; Systèmes de management de la qualité - Exigences

ISO 9004 ; Systèmes de management de la qualité - Lignes directrices pour l'amélioration des performances.

ISO 19011 ; Lignes directrices relatives aux audits de systèmes de management qualité et/ou environnemental Les principales modifications des normes ISO 9000 révisées sont l'accent placé sur l'engagement de la direction.

III- Objectifs et caractéristiques de la Qualité

Les objectifs et les caractéristiques de la qualité seront les suivants :

III-1- Objectifs de la Qualité

La qualité vise à atteindre les objectifs suivants ;

- Améliorations des performances de la structure.
- Satisfaction et fidélisation des clients.
- Amélioration du quotidien.
- Progression de la structure

III-2- Les caractéristiques de la qualité

Il est intéressant de caractériser le concept qualité lui-même avant de cerner ce terme.

La qualité est un outil d'analyse extrêmement précis et rigoureux parce qu'elle permet de descendre très bas dans le détail, en s'attardant sur la pertinence et la validité de chaque processus.

La qualité est un outil d'organisation devoir décrire une tâche conduit à définir précisément qui la fait, comment il la fait, et dans quel contexte il la fait, pour obtenir le résultat prescrit.

La qualité est un outil de communication car il est important de choisir les mots justes, pour s'exprimer, afin d'avoir l'opportunité d'être bien compris par tous.

La qualité est un outil de formation car bien conçue, elle rend transparents et accessibles les savoir-faire et les méthodes.

La qualité consiste donc à livrer au client un produit ou un service conforme à ses exigences, tout en respectant un délai court et en lui assurant un service après vente et une vérification ponctuelle du produit proposé ; ce qui doit aboutir à la satisfaction du client.

IV-Les différents concepts populaire de qualité

Datant au moins du temps d'Aristote, il ya eu une tendance à concevoir de qualité indiquant la bonté d'un objet. La majorité des annonceurs font appel à l'au public sur la base de la qualité.

IV -1- Le concept de qualité remet en cause le modèle Taylorien :

L'objectif principal du modèle Taylorien était l'augmentation de la productivité. La qualité était intégrée par le contrôleur qui contrôle en début et fin de chaîne vérifiant ainsi la production. Chez Taylor il n'y a pas de démarche de qualité, mais une procédure d'identification des défauts.

Le concept de qualité est apparu lors du passage d'une production de masse à une consommation de masse et c'est traduit par la certification. La certification et la mise en place de normes comme la norme ISO 9000 est un ensemble de règles qui visent à stabiliser le système de production de masse d'une entreprise de façon à assurer une qualité égale aux produits. Cette norme permet la rupture avec deux principes clés du taylorisme : les travailleurs ne sont pas isolés les uns des autres et la division du travail tend à s'estomper. Les échanges formels et informels entre les travailleurs y sont favorisés.

IV -2- La certification une première étape vers la mise en place d'une démarche qualité

Longtemps l'AFAQ (Association Française pour l'Assurance Qualité) a détenu le monopole de la certification des entreprises en France. Depuis le marché s'est ouvert et de grands groupes internationaux ont été habilités par le COFRAQ (Comité Français d'Accréditation) à certifier les entreprises. Ces organismes certificateurs ont pour rôle de contrôler la conformité des systèmes mis en place par rapport aux normes. Ils procèdent également à des audits de suivi des systèmes et de renouvellement des certificats selon les programmes établis avec les entreprises.

La certification prouve la capacité de l'entreprise à s'auto-améliorer et à maîtriser ses dysfonctionnements. Elle constitue donc une première étape vers la mise en place d'une démarche de qualité totale.

IV-3- Le concept de qualité totale

Le concept de qualité totale est un état d'esprit à acquérir et à développer dans son entreprise par les dirigeants, dont l'objectif principal est la satisfaction du client. La mise en place d'une démarche de qualité totale concerne donc toutes les activités de l'entreprise, depuis l'identification des besoins des clients jusqu'à l'après-vente. La qualité totale concerne donc :

- La non qualité (orientation de tous les moyens disponibles vers la prévention des défaillances).
- Le personnel (implication de toutes les fonctions de l'entreprise et de la totalité du personnel).
- Les fournisseurs (doivent s'engager eux aussi dans un processus de qualité).
- Les clients (prise en compte de leurs besoins : qualité des produits, délais, prix...).
- La concurrence.

V- Des outils pour mettre en place la qualité

Il existe au sein d'une entreprise de nombreux outils pour mettre en place la qualité dont sept principaux :

- Le vote pondéré est une technique de sélection finale du problème que le groupe souhaite résoudre en premier, à partir d'un vote simple.

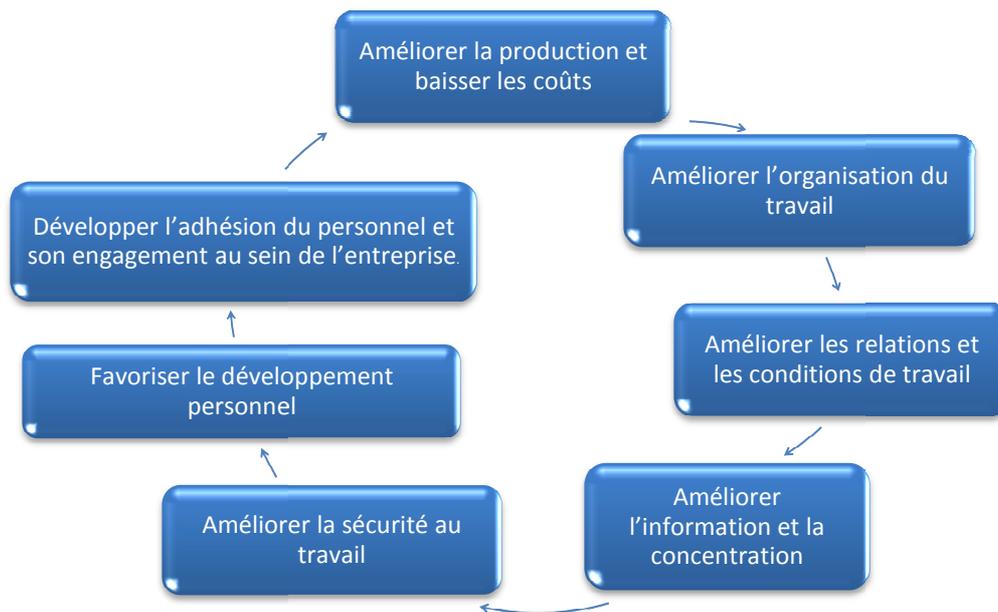
- Le QQQQCCP (quoi, qui, où, quand, comment, pourquoi) permet d'avoir sur toutes les causes du problème, des informations suffisantes pour déterminer avec exactitude quelle est la cause principale.
- Le logigramme est un outil pour analyser un procédé. Cela nécessite de séparer tout procédé en plusieurs événements ou activités et de montrer la relation logique qui les unit. Il oblige les utilisateurs du procédé à identifier ses différents pour qu'ils deviennent clairs et logiques.
- Le Brainstorming est un travail de groupe composé d'une dizaine de participants, dont un coordonnateur, choisis de préférence dans plusieurs disciplines. Le maximum d'idées devra être exprimé et noté sur un tableau visible de tous. Son but est de résoudre un problème en recherchant les causes et les solutions.
- Le diagramme d'Ishikawa est un outil graphique qui sert à comprendre les causes d'un défaut de qualité. Il sert à analyser le rapport existant entre un problème et ses causes.
- Le diagramme de Pareto est un outil de visualisation, d'analyse et d'aide à la prise de décision.
- La matrice de Comptabilité : c'est un outil d'aide à la prise de décision. Il permet de faire un choix parmi plusieurs propositions, en fonction de critères établis.

VI- Le cercle de la qualité

C'est Kaoru Ishikawa⁵ qui eut l'idée des cercles de qualité au début des années 1960. Les cercles de qualité constituent l'une des modalités de participation des employés à la recherche de la qualité totale. Leur but est l'amélioration continue de la qualité dans leur secteur de l'entreprise:

5 -Ishikawa, K, La gestion de la qualité totale. Paris, Dunod. 1990

Figure9 : Le cercle de la qualité



VII- La mesure et l'évaluation de la qualité

La mesure est pour l'essentiel une procédure qui consiste à « attribuer une quantité quelconque à un phénomène ou à un objet, à partir d'une règle d'attribution déterminée a priori » Plante.J⁶. Pour sa part, l'évaluation, au sens strict du terme, est un jugement de valeur qui prend assise sur les résultats d'une comparaison des données concrétisées à la suite d'une mesure avec des critères, des normes et des standards. Aujourd'hui, l'expression «évaluation» et, conséquemment, l'expression «évaluation de la qualité», englobent à la fois la démarche de mesure et celle de l'évaluation proprement dite. Le défi de l'évaluation de la qualité s'en retrouve alors augmenté. Il ne suffit pas simplement en effet de conclure à une plus ou moins grande qualité; il faut de plus le démontrer.

VIII- Les différents registres d'évaluation de la qualité

Trois grands registres d'évaluation de la qualité existent.

- Celui d'une évaluation de la « qualité du produit »,
- Celui d'une évaluation de la qualité de la « relation-client », c'est-à-dire de la relation qu'entretient l'établissement prestataire avec ses bénéficiaires.
- Celui d'une évaluation de la « qualité du processus », c'est-à-dire de la qualité de l'organisation, de la mise en œuvre des dispositifs et de l'utilisation des ressources permettant de rendre le service.

6- Plante, J. *Évaluation de programme (français, anglais, espagnol)*. Québec : Presse de l'Université Laval. 1994, p18.

D'autres types de démarches incluent des registres complémentaires comme la démarche de qualité totale, la qualité de la communication interne et externe, la qualité de la gestion, la qualité du suivi des sous-traitants, etc. Cependant, pour un début dans les démarches qualité, il semble important que l'établissement sache rechercher un résultat en adéquation avec les moyens disponibles et son expérience dans ce domaine.

Cela nécessite par exemple de disposer de compétences internes indispensables afin de gérer en permanence l'état de la qualité, les non-conformités, les améliorations, les questionnaires, les enquêtes, etc. De la même manière, il faut savoir choisir un référentiel cohérent avec la nature de son service et le secteur dans lequel on exerce.

IX- Les règles de base de la qualité

Ces règles de base sont mises par CLEIRPPA (Centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées)⁷ ont les résumés comme suit :

La conformité du service : doit être conformes aux textes législatifs, aux textes professionnels de bonnes pratiques et à la satisfaction des usagers

La prévention l'organisme doit mettre en place des procédures, prenant en compte les risques pour le client de recevoir un service non-conforme (actions préventives, gestion des risques,...)

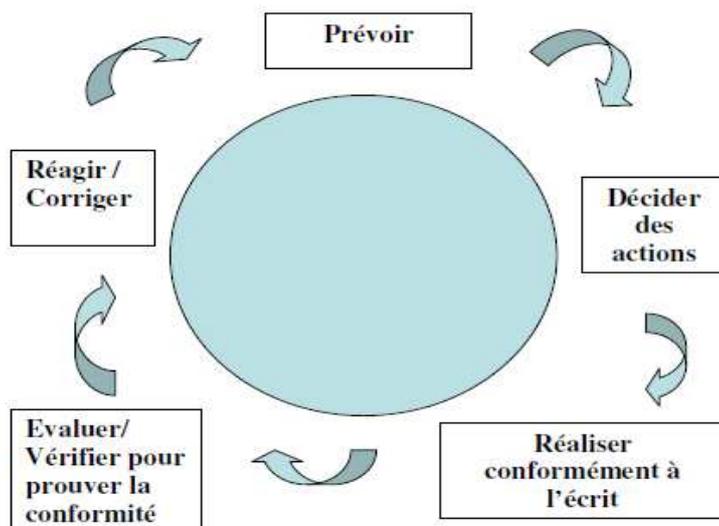
La mesure de la qualité : celle-ci doit être régulièrement mesurée à l'aide d'indicateurs

L'amélioration permanente du service rendu : recherche, identification et correction des dysfonctionnements affectant la production du service et générant des coûts de non qualité. Ce principe doit faire appel à des outils et une réflexion des équipes pour rechercher des solutions nouvelles

La responsabilisation : c'est l'implication de tous les individus dans cette démarche.

7- CLEIRPPA, Qualité et démarche qualité : Enjeux, contexte et évolution dans le secteur des établissements sociaux et médico-sociaux,P5

Figure 10 : Les règles de base de la qualité



X- Les étapes de la démarche de la qualité

Pour une bonne démarche de la qualité qui est mise par CLEIRPPA⁸, elles sont au nombre de cinq(5) étapes :

La préparation : c'est une phase de réflexion sur ce que veut faire l'établissement ou le service en termes : d'accompagnement, d'engagement des acteurs dans la démarche (personnel et direction), d'information des acteurs sur la démarche et enfin de formation à la démarche de l'ensemble des acteurs et choix des responsables qualité

État des lieux : c'est de choisir un référentiel et se l'approprier ou élaborer son propre référentiel puis évaluer la situation à partir du référentiel choisi enfin faire dégager les points forts et les points à améliorer, les freins ou les éléments moteurs.

Les plans d'actions : Ce sont les décisions prises pour améliorer la situation : protocoles ou processus permettant d'améliorer a priori la situation, l'écriture des processus, procédures et des fiches actions, l'information des partenaires et autres acteurs évoluant dans ou hors de l'organisme à propos des plans d'actions et de leur calendrier de mise en œuvre et la mise en œuvre des plans d'actions.

Évaluation et bilan : c'est l'évaluation interne et externe, une reconnaissance d'un niveau de qualité et réajustement en faisant attention à conserver le sens du projet de l'établissement (projet de vie + projet de soins)

8- CLEIRPPA, Qualité et démarche qualité : Enjeux, contexte et évolution dans le secteur des établissements sociaux et médico-sociaux,P6

Processus d'amélioration continue c'est l'évaluation et ajustement permanent du système qualité

X- La carte de cohérence de la qualité et ses sens⁹

Figure 11 : la carte de cohérence de la qualité et ses sens



Source :Rojer Nifle, LA NOTION DE QUALITE, Sens et cohérences humaines

Cependant selon la façon de reconnaître les choses, leur "qualité" prend un sens très différent.

- a) La qualité est tout d'abord la reconnaissance d'une chose peut être opérée par similitude. Du même coup la qualité d'une chose c'est sa conformité à une référence extérieure et qui s'évalue par comparaison.
- b) La qualité est détermination intrinsèque, elle désigne ce qu'est la chose au travers de sa façon d'exister. On pourrait dire que la qualité d'une chose, c'est son existence même, la signature de ce qu'elle en est propre.
- c) on peut reconnaître la qualité d'une chose par sa valeur, son apport ou sa contribution à une amélioration, à une progression.
- d) La qualité est compensatoire quand une chose sera à la mesure d'un manque, d'une défaillance humaine. C'est ce qui vise à combler un vide, une absence.

Parmi l'infinité des sens de cette notion, lisibles autour du centre de la carte, on en examinera quatre dans ce qu'on appelle les champs de la carte de cohérence comme suite.

(1) - Dans ce premier sens, reconnaître une chose c'est en faire une bonne interprétation. Cela consiste à trouver une comparaison humainement valable. Cela revient à reconnaître la

9- Nifle.R, LA NOTION DE QUALITE, Sens et cohérences humaines.htm 2001.Consulté mai 2015

ressemblance de la chose à un modèle idéal. La qualité d'une chose est sa proximité d'un idéal qu'elle représente. C'est donc une perfection.

Elle se mesure à son effet de séduction et donc de plaisir narcissique. La qualité est une représentation d'esthétique vertueuse. Elle plaît ou plutôt elle com plaît.

La qualité est donc à la mesure de l'admiration de l'homme -une belle représentation idéale ou imaginaire, une idéalisation.

(2) -La qualité est ici une perversion, une tromperie, une inversion, un mensonge ou encore une illustration. La qualité est illusoire dans la mesure où elle promet l'inverse de ce qui est, qu'elle leurre, qu'elle piège. La mesure en est l'efficacité à prendre. C'est l'effet produit, effet captivant de capture. La qualité d'une chose est l'illusion qu'elle suscite par référence à quelque chose de ressemblant qui réveille un manque qu'elle promet ainsi de combler. C'est donc un simulacre dont la qualité est dans l'efficacité de la mystification.

(3) - La qualité est déterminante mais ici en rapport à une nécessité qu'elle remplit. Il s'agit donc d'une qualité nécessaire, utilitaire.

La qualité c'est ce qu'il faut, la chose est ce qu'elle doit être. Il y a là un absolutisme qui renforce la détermination. De ce fait la qualité est ce qu'est la chose intrinsèquement en elle-même. C'est un fait. Il s'agit d'une perspective matérialiste objectiviste en ce sens que la qualité est une spécification objective de la chose. La mesure de la qualité est l'écart par rapport à ce qu'elle doit être et la qualité parfaite l'absence totale de défaut.

La réalité de la chose confondue avec ses qualités est une reconnaissance fondée dans le manque et le besoin pris comme nécessités. Le jugement les impose à la chose comme si elle était nécessaire en elle-même. L'utilité ou la fonction de la chose non rapportée à ces significations, n'y changeraient rien. Il est à souligner que la qualité nécessaire est sensée s'imposer à l'homme, aliéné nécessaire.

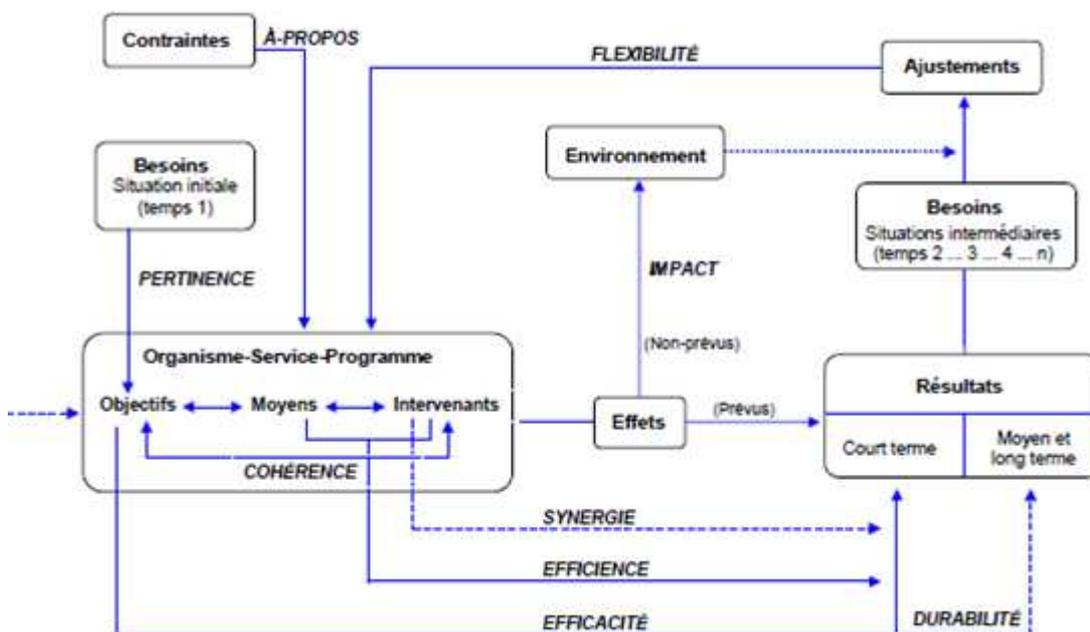
(4) - La résolution de la chose par l'homme est associée à la conception de sa valeur humaine. De ce fait, la reconnaissance de la chose est reconnaissance de soi. La qualité de la chose révèle la qualité humaine ou l'annonce. La chose est ainsi le vicaire de l'homme. Elle existe selon des qualités significatives de l'humanité de l'homme. La qualité est le mode existentiel du sens, La reconnaissance procède par élucidation. Elle révèle l'authenticité de la chose fondée en l'homme dont elle témoigne. La reconnaissance de la chose est qualification tant de la chose que de soi. Cette qualification est simultanément disposition d'autorité, personnalisation et progression de l'homme, autrement dit accomplissement.

L'accomplissement de la qualité dans la chose contribue à l'accomplissement de l'homme, c'est pour cela qu'il se qualifie devient meilleur en devenant lui-même, en qualifiant les choses dans le faire et le connaître.

XI- Modèle d'évaluation formative de la qualité

Le schéma suivant présenté par G. Figari¹⁰ en 1994 présente chacune des qualités longitudinales possibles, où il explique la dimension fondamentale d'un organisme étant restreint, Afin de faciliter leur évaluation, chaque qualité transversale comprise dans le modèle possède une définition qui la rend exclusive de toutes les autres qualités. La connaissance du degré de possession par un organisme des différentes qualités transversales contenues dans le modèle nous amène à mieux comprendre la nature relative de la qualité. L'application complète de ce modèle d'évaluation pourrait en effet montrer qu'un organisme s'avère très efficace parce qu'il atteint pleinement les objectifs visés, tout en étant non pertinent parce que les objectifs en question ne sont pas en lien de conformité avec les besoins auxquels il se doit de répondre¹¹.

Figure 12 : Modèle d'évaluation formative de la qualité



Source : La qualité : mieux la définir pour mieux la mesurer , P229, 2002

La qualité transversale est celle qui recouvre plusieurs secteurs

10 - Figari.G. Évaluer quel différentiel. Bruxelles : De BoeckWesmael,1994.

11- Bouchard.CH et Plante.J, la qualité : mieux la définir pour mieux la mesurer, Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale - Université de Liège -2002.

Définition des neuf qualités transversales présentées dans le schéma

○ **La pertinence**

La pertinence correspond au lien de conformité entre les objectifs visés par l'organisme et les besoins auxquels il doit répondre.

○ **La cohérence**

La cohérence est le lien de conformité entre les divers moyens et les personnes qui composent un organisme et qui s'unissent les uns aux autres pour constituer un seul et même outil au service de l'atteinte des objectifs visés.

○ **L'à-propos**

Évaluer l'à-propos d'un organisme, ou de l'une de ses parties, c'est établir les liens de conformité entre celui-ci et les contraintes qu'il a l'obligation de respecter et au regard desquelles il ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

○ **L'efficacité**

L'efficacité se définit ici comme le lien de conformité entre les objectifs visés par l'organisme et les résultats effectivement obtenus.

○ **La durabilité**

La durabilité est en quelque sorte le prolongement de l'efficacité. Elle se définit dans le modèle comme le lien de conformité entre les objectifs visés par un organisme et le maintien, dans le temps, des résultats obtenus.

○ **L'efficience**

L'efficience prête l'attention au lien de conformité entre l'économie des ressources réalisée et le degré d'atteinte des objectifs visés. Elle ne se réduit toutefois pas à une simple économie et ne doit pas s'y confondre.

○ **La synergie**

La synergie se définit comme le lien de conformité entre la coordination des actions par les personnes en place pour atteindre les objectifs et les résultats effectivement obtenus.

○ **L'impact**

L'impact est le lien de conformité entre les résultats attribuables à l'organisme, mais non voulus ou non visés de façon explicite à travers ses objectifs, et les exigences sociales, économiques, sociétales, physiques, psychologiques et autres de l'environnement dans lequel il agit et interagit.

○ **La flexibilité**

La flexibilité se définit comme le lien de conformité entre les capacités d'amélioration que possèdent un organisme et les lieux où des améliorations s'imposent au sein de cet organisme.

Section II : la qualité du territoire

I- La genèse de la qualité des territoires associés¹²

Le territoire de la fonction qualité n'est pas statique. Il est considérablement fluctué dans le temps en fonction du contexte économique et des évolutions du marché : orientation produit, orientation collaborateur, orientation processus, orientation client, recherche de la performance...

Ce territoire est plus ou moins étendu en fonction de la période, de l'entreprise et de son marché, mais aussi en fonction de la place accordée à la qualité dans l'organisation. Pour schématiser cette évolution, nous allons présenter les quatre phases significatives qui ont impacté la fonction qualité et situer le « territoire » de la fonction qualité pour chaque période. Ces quatre périodes sont les suivantes :

a- Les années 1960

Le territoire de la qualité se concentre sur des composantes techniques de la chaîne de valeur : études, méthodes, fabrication, contrôle...

Le territoire de qualité est relativement facile à identifier puisque le champ d'action se limite, d'une manière générale, au produit.

La qualité est le plus souvent rattachée à une fonction dite de « production ». la difficulté de positionner la fonction qualité qui est essentiellement présente dans les entreprises industrielles.

b- Les années 1980

La qualité possède à cette époque une identité totalement différente. La qualité dépasse le stade du produit, elle devient un outil de management.

Le territoire de la qualité devient plus transverse en s'intéressant notamment au management et aux fonctions supports. La qualité est alors fréquemment rattachée à son « territoire » devient plus étendu en sortant progressivement du périmètre exclusif de la production. La fonction qualité passe d'un mode de spécialisation (produit) à une approche transverse.

c- Les années 1990

La qualité prend une nouvelle orientation avec la parution de la série des normes ISO 9000 Systèmes de management de la qualité.

12-Rolland.S et autre, Capital confiance et performance durable À qui CONFIER les clés ?, création AFNOR Éditions
Crédit photo, Fotolia, 2014.

Se propage alors une nouvelle approche : l'assurance qualité. Le changement est significatif pour les organisations. Le développement ne repose plus uniquement sur une démarche ascendante comme dans le management participatif mais il est basé sur le respect de règles définies dans une norme et/ou un référentiel.

Le territoire de qualité se limite le plus souvent aux exigences de la norme ISO 9001/2/3 et concerne : la direction, la production, les ressources humaines (formation), les achats... Les qualitiens sont le plus souvent des « sachant » devant mettre en place une organisation conforme à une norme ou un référentiel. Le territoire de la qualité poursuit son évolution en s'orientant vers un univers beaucoup plus immatériel (le service) et possède toujours cette transversalité, le plus souvent limitée aux fonctions de l'organisation prises en compte dans la norme.

d- Les années 2000

La qualité sort progressivement de son ère « assurance qualité » pour passer au management de la qualité. Une évolution de terminologie qui témoigne d'un réel changement. Le territoire de la qualité s'étend avec « l'approche processus » et l'importance accordée au client. De nombreuses fonctions de l'organisation qui étaient auparavant en « zone franche » sont désormais intégrées comme par exemple la recherche et le développement, le marketing, le contrôle de gestion... Le rôle de la fonction qualité est lui aussi impacté, notamment par l'intermédiaire de la démarche processus.

II- Définition de la qualité du territoire

C'est d'améliorer la qualité de tous les usages du territoire à savoir l'aire, infrastructures et des prestations, les trottoirs, les sols, l'environnement, transport, industrie, habitat, système de santé, l'éducation...

III- Fondements théoriques de la qualité territoriale

Le développement territorial que nous adoptons implique de combiner deux approches en général développées séparément :

- l'approche territoriale, branche de l'économie spatiale, qui cherche à repérer les processus sociaux de construction et de valorisation de ressources spécifiques à un espace donné ;
- l'approche par la qualité, branche de l'économie industrielle, qui met en évidence le processus de spécification des biens ou services et évalue l'intensité des préférences des consommateurs (exprimées ou potentielles) pour bénéficier de telles caractéristiques.

Ces deux types d'approches s'ignorent mutuellement parce que la première se réfère presque exclusivement à une économie de l'offre ou de la production tandis que la seconde privilégie une approche par la demande ou la consommation. Nous voulons montrer que l'intégration de ces deux approches évidemment complémentaires permet de gagner en pouvoir explicatif grâce à la notion de qualité territoriale.

IV- Quel territoire pour la fonction qualité¹³ ?

Les différentes études menées au niveau international montrent qu'il est extrêmement difficile de définir une approche universelle de la fonction qualité.

Son territoire est plus ou moins étendu dans l'entreprise en fonction de nombreux paramètres : secteur d'activité, taille de l'entreprise, position historique et culturelle de la qualité dans l'organisation, volonté de la direction, profil du directeur qualité...

V- La différenciation de la qualité par les territoires

Il réunit et combine l'essentiel des critères de qualité que l'on vient de présenter : qualité objective certifiée par des normes de fabrication, qualité spécifique liée notamment à une origine connue, associée en général à des savoir-faire, à une authenticité et à une réputation... et finalement à une image. Mais en outre, le "produit de qualité territoriale" n'est pas isolé. Il appartient à une gamme de produits et de services complémentaires répondant à des critères de qualité comparables. Ceci intensifie le lien de ces produits au territoire d'origine, lequel est associé à un terroir particulier, à des ressources spécifiques, touristiques, paysagères, environnementales, c'est à dire à un ensemble de biens publics dotés d'images positives. Enfin, cet ensemble de produits de qualité territoriale a également comme caractéristique supplémentaire d'être acheté sur place, le marché étant principalement, voire exclusivement, local.

VI- La qualité du territoire¹⁴

Visé à avoir un territoire plus aménagé et classé et qu'il soit de qualité mais on trouve toujours des difficultés comme :

VI-1- Des paysages de grande qualité souvent menacés par une urbanisation inorganisée

13-Rolland.S et autre, Capital confiance et performance durable À qui CONFIER les clés ?, création AFNOR Éditions – Crédit photo, Fotolia, 2014 .

14- Syndicat Mixte du SCOT du Bassin Annecien, Le SCoT : 26 février 2014

- **Paysages naturels et agraires** : Enjeu de préservation des paysages ouverts, de protection et confortement de la trame verte et bleue, enjeu de pérenniser un bon équilibre entre forêts, coteaux, enjeu de valorisation des sites patrimoniaux.

- **Paysages marqués par les infrastructures, l'habitat et les activités autour des villes** :

Enjeux de maintien/amélioration de la qualité des territoires des centres urbains, enjeux du patrimoine naturel où le fonctionnement du réseau écologique et la reconnaissance de la place de la « nature ordinaire».

- **Le bon fonctionnement des milieux remarquables** : Zones humides, coteaux secs.

VI- 2- Energies et climat

On cherche la relation entre l'énergie consommé l'effet effectuer au climat on les résumant comme suite :

-Une consommation d'énergie élevée dans le bâtiment et les transports, et un recours encore modeste aux sources d'énergie nouvelles.

-Le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergies dans les opérations d'urbanisme, en tenant compte de leur intégration paysagère, urbanistique et architecturale.

- L'organisation du territoire et des flux de déplacements plus sobres en énergies.

- La production et la diversification des énergies en fonction des potentiels locaux réellement mobilisables.

- Les interfaces avec les orientations des plans climats territoriaux.

VI-3- Les déchets et matériaux de construction

C'est d'avoir une de maitrise connaissance des déchets misent les matériaux de construction en quelques idées misent ci-dessous :

-Une valorisation matière insuffisante, en particulier de la fraction organique des déchets, et de grands manques dans la gestion des déchets inertes : recyclage et sites de stockage.

- La valorisation de la part organique des déchets ménagers à proximité de la production.

- La prise en compte du besoin de surface pour l'épandage de la matière organique.

- La gestion des déchets inertes pour répondre au déficit de stockage et améliorer le recyclage.

- Une meilleure connaissance des filières de déchets industriels.

- Tendre vers l'équilibre de l'offre et de la demande locale en matériau de construction :

diversification de l'approvisionnement local et amélioration du recyclage et de la gestion des déchets inertes.

VI-4- L'occupation des sols et la consommation d'espaces

- Une consommation foncière, l'espace utilisé pour l'habitat fait consommés l'espace agricole
- Nécessité de développer de nouvelles formes urbaines plus durable.
- Nouvelles techniques constructives et nouveaux produits, pression pour une déréglementation des territoires.
- La réservation des terres agricoles.
- L'aménagement des quartiers de densité optimisée : réponses qualitatives et quantitatives aux besoins de logements, équilibre des espaces publics et privés.
- La protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain local.
- L'approfondissement et le partage d'une culture paysagère, urbanistique et architecturale.
- L'organisation d'un appui technique auprès des élus en matière de paysages, d'urbanisme et d'architecture.

VII- La qualité de vie et bien-être social dans un territoire,

L'organisation spatiale doit en effet participer à l'alliance de la promotion de l'autonomie et du renforcement des solidarités, y compris avec les générations futures. Elle traduit dans la structuration du territoire l'expression culturelle d'une société et est en même temps créatrice de la culture de cette société. Les décisions concernant l'organisation des différentes fonctions (logement, activités économiques, commerces, écoles, hôpitaux, équipements de loisirs, infrastructures de transports, etc.) conditionnement en effet le cadre de vie de chacun. Elles peuvent avoir des répercussions considérables dans de nombreux domaines : qu'on pense notamment à leurs effets sur les déplacements (qu'elles peuvent multiplier ou au contraire réduire) ou sur le développement de certaines sous-régions ou de certains quartiers. La protection des fonctions les plus faibles, c'est-à-dire les moins rentables économiquement, est souvent un enjeu crucial, à court et à long terme.

Le problème principal rencontré en matière d'aménagement de l'espace réside dans la désurbanisation. Ce phénomène, dont l'origine est socioculturelle et le développement non maîtrisé par une volonté politique, entraîne des coûts gigantesques : paupérisation des centres villes; gaspillage du sol, ressource non-renouvelables; dégradation des espaces ruraux par les lotissements ou les zones d'activité économique; persistance et multiplication des friches

industrielles et urbaines; accroissement des déplacements, surtout routiers et particulièrement le transport en camion; augmentation constante des pollutions de l'air et de l'eau, et de leurs conséquences en matière de santé publique; fragmentation des milieux naturels et perte de biodiversité; dialogue insuffisant des pouvoirs publics entre eux et avec la population notamment en ce qui concerne les conflits d'implantation; etc.

Cette non-volonté politique provient d'une part, d'une absence de considération pour le long terme dans la décision politique, ainsi qu'une faible prise en compte de l'ensemble des facteurs (influence d'un projet sur la mobilité, sur l'environnement, sur la santé, etc.); d'autre part, une concurrence territoriale non régulée entre villes, sous-régions, partis politiques, entre ville et campagne, De cette non-volonté politique sont issues deux conséquences :

1. La mobilité entre la qualité du territoire et la qualité de vie devient ingérable.
2. Les ressources naturelles ne sont pas gérées, ce qui cache une dette écologique coûteuse à long terme.

VII-1- Options Territoire, qualité de vie et bien-être social¹⁵

Il importe de concevoir un développement spatial qui inscrive le territoire dans une perspective de développement durable qui est un projet qui doit s'inspirer de deux grands principes :

1. Le bien-être de la population, ce qui signifie qu'il faut promouvoir la convivialité et les relations harmonieuses avec l'environnement social et naturel;
2. Le développement soutenable, c'est-à-dire un développement économique durable, sûr et juste, qui tienne compte à la fois des aspects locaux et globaux et qui nécessite pour ce faire de décroiser sociétal tout entier.

15 - Derenne. Ch, Territoire, qualité de vie et bien-être social, 4e congrès La Wallonie au Futur ,1998.

VII-2- Objectifs et propositions

Parmi les objectifs essentiels nous avons :

VII-2-1- Le territoire comme point d'appui d'un changement radical de perspective de développement¹⁶

Cela nécessite une modification en profondeur des structures administratives et politiques, non pas tant en termes d'organigrammes que de mode de fonctionnement, mais une véritable culture du changement : acceptation des innovations techniques et organisationnelles, recherche de l'équilibre entre autonomie et décloisonnement des administrations, assainissement du rapport politique -administration.

La mondialisation de l'économie, la croissance des flux immatériels et, plus largement, la société de l'information ont pu faire croire que le territoire, l'espace devenaient absents. L'un et l'autre devenaient des réceptacles neutres de mouvements, de flux et de localisations : tout se déroulait sur et non dans le territoire. Or, la mondialisation n'abolit pas les territoires¹⁷. Et ceux-ci deviennent aujourd'hui un des bases des projets collectifs, corrélativement à la réduction de la régulation traditionnelle par l'Etat via les politiques économiques, monétaires ou fiscales. Le territoire est un des champs où la régulation peut être exercée par l'Etat, qu'il s'agisse de nations ou de régions.

Le territoire devient donc facteur de production, au même titre que les deux autres facteurs de production classiques : le travail et le capital, ce qui désigne bien son importance dans les processus de croissance et de développement.

Les incompatibilités entre les activités, les rejets, les destructions paysagères, les recompositions urbanistiques sont autant de révélateurs. La gestion des qualités des territoires, ou mieux, le développement territorial, est pour l'essentiel, à différentes échelles, la gestion des contraires (compétition vs coopération, centre vs périphérie, hiérarchie vs réseaux, etc.).

Trois menaces pèsent sur le territoire :

- **La marginalisation** : est au centre d'un espace dont les extrémités sont les ensembles urbains de taille mondiale. Le risque de marginalisation est donc sérieux, même en se situant au cœur du système spatiaux-économique.
- **La dislocation externe** : avec la disparition des frontières en Europe, les nouvelles logiques économiques et les programmes transfrontaliers, des forces centrifuges entrent en action.

16- Maréchal.L, Inspecteur général à la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne.

17- BENKO.G, dans *Alternatives Economiques*, hors-série, n°37, 1998.

Avec la proximité de centres urbains importants à ses frontières un risquent de s'effilocheur sur ses franges. La question centrale est donc d'articuler une politique combinant l'exogène et l'endogène, c'est-à-dire une politique d'aménagement intégrant les contraintes tout en étant suffisamment volontariste¹⁸. L'existence institutionnelle d'une Région notamment dans la sphère des relations extérieures, est déjà un instrument important pour mener une telle politique. Toutefois, cette capacité de négociation suppose une cohésion régionale forte pour dépasser la "dislocation interne" et générer une masse critique qui ancre les activités venues de l'extérieur et génère des processus locaux de développement.

• **La dislocation interne** : le risque est grand que les intérêts locaux ne prévalent en matière de décision politique. Le sous-régionalisme La diversité humaine, des paysages, des tissus économiques, est certes un atout, mais dans la mesure où elle est balancée par un souci de cohérence au niveau régional. Mais deux phénomènes structurels interviennent également dans le risque 'interne'. Tout d'abord, la dichotomie entre rural et urbain, difficilement saisissable empiriquement mais souvent évoquée. Elle doit sans doute être située à son niveau servir de catalyseur de revendications. Ensuite, les basculements au sein du territoire majoritaire démographiquement et économiquement, fait aujourd'hui face à un autre axe en développement.

La gestion territoriale, s'appuyant sur le niveau local et régional, doit être politiquement de la responsabilité du gouvernement d'un pays car c'est là que se joue l'identité et le développement d'un pays. C'est là que doit s'élaborer une vision globale traversant les politiques sectorielles (environnement, transport, économique, urbanistique, etc.), ferment d'un accord large de l'ensemble des acteurs, s'appuyant sur une infrastructure administrative matrice d'un travail transversal.

Ainsi, pourront être rencontrés les exigences minimales du développement durable : la prise en compte du long terme, la primauté de l'intérêt général, la cohérence des politiques sectorielles et la participation des habitants à la définition des politiques publiques.

VII-2-2- Redéfinir les échelles pertinentes du développement

L'enjeu est de mailler le territoire avec de nouveaux outils qui permettent aux acteurs locaux (économiques, culturels, sociaux) de mettre en œuvre des stratégies concertées autour d'objectifs de développement précis, dont les effets peuvent être perceptibles à cette échelle.

Ainsi, la dynamique de développement engagée dans un pays comme "terre de qualité"

18- Maréchal.L, "Wallonie entre centre(s) et périphérie(s)", in *Recomposition et développement des territoires*, Paris, L'Harmattan, p.336,1998.

En l'occurrence, les intercommunales devraient jouer un rôle actif, à la condition expresse qu'elles sachent s'adapter, s'ouvrir leurs organes de direction à la société civile (universités, entreprises, acteurs associatifs, interlocuteurs sociaux), travailler en réseau et développer des synergies avec d'autres institutions.

La réponse réside dans le principe de la "subsidiarité active". Elle repose sur la combinaison de principes simples :

1. C'est au niveau le plus bas, le plus proche du terrain, que l'on peut inventer des réponses adaptées à la diversité des contextes et mobilisant au mieux les acteurs et leur créativité.
2. Cette invention doit se faire à l'intérieur d'un certain nombre de contraintes exprimées par le niveau d'au-dessus et qui résument les nécessités de cohérence.
3. Ces contraintes ne doivent pas être définies comme des normes uniformes, par des obligations de moyens, mais par des obligations de résultat, ce qui permet à chaque niveau [...] d'inventer les moyens les plus appropriés d'atteindre ce résultat.
4. Les "obligations de résultat" elles-mêmes ne tombent pas du ciel; elles sont, au contraire, mises en évidence par un échange d'expériences qui permet progressivement d'énoncer des principes généraux d'action.
5. Enfin, une obligation de résultat suppose une évaluation conjointe, elle-même moteur de l'innovation¹⁹.

VIII- qualité territoriale et coordinations institutionnelles

La rencontre entre l'offre et la demande de produits ou services de qualité territoriale est rarement complète. Il n'y a, a priori, aucune raison pour que la coordination des acteurs permettant l'élaboration d'un panier de biens spécifiques à un territoire donné soit automatique.

Il convient donc de recenser ces situations concrètes et de montrer que le modèle pur supporte des versions partielles ou incomplètes sans pour autant changer de nature. Nous verrons ensuite, puisque la coordination spontanée des acteurs d'un territoire n'est pas avérée, qu'il est fait appel à une coordination institutionnelle passant par des stratégies d'action publique locale.

19- CALAME.P, Réforme des pouvoirs, des articulations grippées, dans Oser l'avenir, alliance pour un monde responsable et solidaire, document de travail n°100, éd. Mayer, 1998.

VIII-1- Du modèle de la qualité territoriale à sa déclinaison incomplète

Les situations réelles que l'on rencontre sont en fait toujours en tension entre les deux pôles suivants : d'un côté le modèle industriel courant de production et de consommation de masse sur la base de produits standards soumis à une forte concurrence internationale. De l'autre, le déplacement de cette concurrence vers des produits et services complexes et différenciés Gadrey²⁰. Dans ce second cas il existe en général un produit-leader qui entraîne autour de lui la formation d'un panier de biens qui lui est attaché.

VIII-2- Les caractéristiques du modèle de la rente de qualité territoriale²¹

Les situations concrètes se trouvant toujours à une certaine distance entre ces deux pôles. On peut distinguer tout d'abord trois niveaux-clé de différenciation du ou des produits, observables à la fois du côté de la demande et de l'offre.

- le produit est soit à destination d'un marché local soit d'un marché global. Ce caractère local ou global n'est pas défini en référence à un lieu géographique mais en fonction du lieu de formation du prix de marché. Dans le modèle territorial, l'offre concrète est évidemment locale mais on la considère néanmoins comme globale si le prix se forme ailleurs que sur le lieu de production.

- le produit est spécialisé ou diversifié, simple ou complexe. L'offre est diversifiée lorsqu'elle propose, autour du produit-leader, d'autres produits qui lui sont liés dans le cadre de l'effet panier. La diversification est considérée par le consommateur comme intrinsèque au produit territorial.

- le produit est standard (générique) ou spécifique. Contrairement au produit industriel classique, le produit spécifique est dédié à un usage particulier et résulte d'un processus de production non reproductible ailleurs (Colletis, Pecqueur)²². L'offre est spécifique dans la mesure où les caractéristiques de la production intègrent des aménités diverses, environnementales ou paysagères, des savoir-faire accumulés localement.

20 -Gadrey J. Rapports sociaux de services : une autre régulation. Revue économique, vol. 41, 1, pp. 49-70, 1990.

21- Mollard, Pecqueur & Lacroix, A meeting between quality and territorialism, ESEE, Genève, 17/07/98.

22-Colletis G., Pecqueur B, Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives, Revue d'Économie Régionale et Urbaine, n°3. 1993.

Section III la qualité de vie

L'aspiration à une meilleure qualité de vie au quotidien est aujourd'hui légitime. Elle est même un enjeu majeur. Les attentes des habitants d'un quartier, quel qu'il soit, riche ou pauvre, ont aujourd'hui changé et portent très largement sur des aspects qualitatifs, tels que la sécurité, la propreté, les espaces extérieurs et la proximité des services.

I- Historique et Définition de la qualité de vie

I-1- Historique de la qualité de vie

Les analyses de Qualité de vie (QV) ont commencé à être développées dans les années 1970, afin de décrire et mesurer l'impact de différents états sur la vie quotidienne des personnes, en prenant en compte l'aspect émotionnel et les fonctions sociales autant que les conditions purement physiques. Dans cette perspective globale, les approches économiques, psychosociale et biomédicale de la qualité de vie coexistent. Cependant, dès le moyen-âge, lors de la grande poussée urbaine des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, les populations s'inquiètent de la saleté de leur ville et nombreux sont ceux qui cherchent à améliorer des conditions de vie et d'hygiène qualitativement précaires chez eux ou dans la rue²³.

I-2- Définition de la notion qualité de vie

La qualité de vie d'une population est un enjeu majeur en sciences économiques et en science politique. On utilise les notions proches d'utilité et de bien-être. Elle est mesurée par de nombreux indicateurs socio-économiques. Elle dépend dans une large partie de la capacité à acheter des biens et services, mais aussi des situations dans les domaines de la liberté, de respect des droits de l'homme, de bonheur, de santé, etc.

En 1994, l'Organisation Mondiale de la Santé en a donné la définition au concept de qualité de vie suivante : « La perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement».

23-Tobelem-Zanin.CH, Qualité de la vie dans les villes françaises (La), consulté Aout 2014.

Pour en revenir à la définition de la qualité de vie et à la dimension de santé qu'elle comporte, il est intéressant de noter que la même OMS avait déjà posé en 1946 que la santé est " un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ". Cette définition de la santé fait incontestablement référence et constitue un socle commun à beaucoup d'acteurs pour la plupart des textes et accords sur la QV et la santé.

La qualité de vie est un concept large, qui dépasse celui des conditions de vie et renvoie à l'épanouissement humain, au bonheur, à la santé environnementale, à la satisfaction de vie et au bien-être général d'une société, que certains économistes (Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, 2009²⁴) ont proposé d'intégrer dans la mesure des performances économiques et du progrès social. Qualité de vie et bien-être vont souvent de pair.

La définition de la qualité de vie est passée d'une conception objective, qui renvoie aux conditions de vie matérielles et à l'absence de maladie, à une conception de plus en plus subjective intégrant le bien-être physique, économique, psychologique et social des individus²⁵. L'aspiration à une meilleure qualité de vie au quotidien est aujourd'hui légitime. Elle est même un enjeu majeur. Les attentes des habitants d'un quartier, quel qu'il soit, riche ou pauvre, ont aujourd'hui changé et portent très largement sur des aspects qualitatifs, tels que la sécurité, la propreté, les espaces extérieurs et la proximité des services.

Gilbert Diepois²⁶ a attiré l'attention sur son rôle structurant de la vie des quartiers : « La gestion urbaine de proximité, qui concerne la mise en œuvre coordonnée et cohérente de services urbains privés ou publics sur un quartier donné(...) vise à une recomposition de l'organisation des services et des équipements de proximité (sécurité, propreté, actions sociales, démarches administratives...) pour donner aux acteurs de gestion la capacité d'accroître la qualité de leur prestation, d'améliorer les conditions de vie dans le territoire et de contribuer à forger l'unité sociale ».

La qualité de vie est définie comme « la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquelles il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes » (OMS, 1993)²⁷.

Ce concept renvoie à de multiples dimensions, tant objectives que subjectives :

24- Stiglitz, J., Sen, A., Fitoussi, J. P. Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Rapport au président de la République. « Richesse des nations et bien-être des individus ». Paris, Odile Jacob. 2009.

25- Fabien Bacro (dir.), « La qualité de vie », ISBN 978-2-7535-2901-4 Presses universitaires de Rennes, 2014.

26-Diepois.G, Logement en Ile de France, Constats, Reflexions, Propositions. CESR IDF,2002 ;

27- WHOQOL GROUP. Study protocol for the World Health Organization project to develop a quality of life assessment instrument (Whoqol). Quality Life Research, n°2, pp. 153-159, 1993.

- l'état de santé physique de la personne, ses capacités fonctionnelles ;
- ses sensations de bien-être physique ;
- son état de santé psychologique ;
- son statut social, son environnement relationnel.

Le concept a pour point central la notion de perception, de « satisfaction globale du sujet vis-à-vis du sens général qu'il donne au bien-être »²⁸. Cette importance conférée au point de vue de la personne ajoute à la complexité du concept : la qualité de vie est un critère d'appréciation censé revêtir un caractère objectif alors même qu'elle est l'objet d'une interprétation subjective²⁹. Il convient par ailleurs de ne pas se limiter à la sensation ou à la perception, mais aussi de prendre en considération la réalité que la perception recouvre. Par exemple, le sentiment de solitude peut être lié à une solitude réelle en raison de l'insuffisance des liens sociaux, mais aussi de la perception négative qu'a la personne de ses relations avec des personnes pourtant bien présentes.

Le terme de qualité de vie (QDV) apparaît aux Etats-Unis dans le milieu des années soixante. C'est une notion multidimensionnelle définie comme « la perception qu'un individu a de sa place dans la vie, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. C'est un concept très large qui peut être influencé de manière complexe par la santé physique de la personne, son état psychologique et son niveau d'indépendance, ses relations sociales ainsi que sa relation aux éléments essentiels de son environnement » (World Health Organization, 1993).

II- Les approches de la qualité de vie

II- 1- Approche psychologique

Il concerne le jugement que porte un sujet sur sa vie et sur son équilibre psychique. L'OMS en donne une définition qui comporte plusieurs points, à savoir psychologique, physique, social et le bien-être matériel. C'est un concept à utiliser avec précaution car très subjectif : une qualité de vie vécue comme médiocre en Europe pourrait apparaître plus que satisfaisante d'un point de vue du Tiers-Monde.

28- KOP, J.-L. La mesure du bien-être subjectif chez les personnes âgées. Revue Européenne de Psychologie appliquée, vol. 43, n°4, pp.271-277, 1993.

29- Ce qui renvoie notamment à la question de la santé et de l'impact des interventions médicales en termes de « santé subjective ». Cf. LEPLEGE, A. *Les mesures de la qualité de vie*. Paris : Presses universitaires de France, 126 p.1999.

Si la théorie classique postule que consommation et qualité de la vie sont liées, pour améliorer la qualité de vie, il faut réduire la consommation³⁰.

II- 2- Approche médicale : la santé

En ce qui concerne les questions de santé, l'enjeu consiste à constituer un indicateur subjectif de santé.

Il existe dans cette approche deux grandes classes de tests de mesure de la qualité de vie :

- les instruments spécifiques sont centrés sur une pathologie ou un public particulier
- les instruments génériques sont utilisés dans le cas de pathologies variées et évaluent de façon assez globale l'état de santé, le fonctionnement psychologique et l'environnement social du sujet.

La mesure de la QDV liée à la santé est surtout utilisée en tant que critère secondaire d'évaluation dans les essais thérapeutiques, le critère principal étant la survie globale ou sans récurrence. Elle permet, en tant que critère secondaire, de comparer deux ou plusieurs groupes, de comparer différentes thérapeutiques, ou d'évaluer l'impact d'une thérapeutique. Elle permet également de détecter les besoins des patients, ou encore, lorsqu'il y a équivalence pour le critère principal, d'aider à la prise de décision médicale (choix thérapeutique).

D'autre part, la mesure de la QDV peut aussi constituer le critère principal lorsqu'il n'y a pas d'enjeu des traitements sur la survie. C'est le cas, par exemple, de l'évaluation et de la comparaison des traitements palliatifs, ou encore, de l'évaluation de facteurs psychologiques.

Les cotations de type index ou profil rendent respectivement compte d'une vision globale ou analytique de la qualité de vie. Les index produisent un score global, tandis que les profils fournissent un score pour chacune des dimensions explorées de la qualité de vie, sans les combiner en un score unique.

II- 3- Approche sociale

Sous l'angle social, la qualité de vie est une notion qu'il est possible de tenter de définir :

- Avoir une occupation qui procure une autonomie financière suffisante sans être aliénante;
- Vivre dans un environnement qui favorise le développement harmonieux de sa personnalité.

La mesure du bien-être concerne à la fois les secteurs de l'économie environnementale et les divers mouvements de justice sociale. C'est un concept associé aux partis verts dans certains

30- Etude *Trend Observer 2008* d'Ipsos, citée dans *Aujourd'hui, les consommateurs y regardent à deux fois*, in *Les Echos*, p19, 2 décembre 2008,

pays. Il cherche à établir une mesure des bénéfices et des pertes de bien-être relatifs aux aspects environnementaux et sociaux.

III- Facteurs objectifs et subjectifs de la qualité de vie des individus

La qualité de vie des individus est déterminée par des facteurs à la fois objectifs (niveau de vie, état de santé, capacités fonctionnelles, participation et contacts sociaux, activités de loisirs ...) et subjectifs (satisfaction avec la santé, sens de la vie ...) (Wilhelmson, Andersson et al.)³¹. Les recherches passées ont été principalement focalisées sur l'état de santé objectif comme déterminant principal de la qualité de vie des personnes (Compagnone, Van et al.)³². L'importance des conditions de vie, des relations familiales et sociales, des activités de loisir, ainsi que des perceptions subjectives et de la satisfaction ressentie en comparaison avec d'autres aînés a été sous-estimée (Blazer; Henchoz, Cavalli et al)^{33,34}. L'analyse de la qualité de vie doit donc s'intéresser aux inégalités sociales, qui se sont construites tout au long du parcours de vie des individus (Burton-Jeangros,al.)³⁵.

IV- Les indicateurs de la qualité de vie

L'établissement d'un indicateur composite rétablit huit ensembles complets d'indicateurs sont examinés³⁶ :

IV-1- Indices de capital humain (ICH) :

Il s'agit d'un profil de la population, comportant des caractéristiques telles que la croissance, les niveaux d'éducation, les niveaux d'alphabétisme, la diversité culturelle, l'immigration et la structure par âge de la population. Cet indicateur permet de suivre les changements démographiques à long terme.

IV-2- Indices de niveau de vie (INV) :

Ces mesures comparent les niveaux de revenu au coût de la vie. Cet indicateur est d'autant plus élevé que le revenu moyen dépasse le coût de la vie moyen.

31- Wilhelmson K, Andersson C, Waern M, Alleberck P, Elderly People's Perspectives on Quality of Life. *Aging & Society* 25: 585-600. 2005.

32- Compagnone P. D., Van M. T., et al. "Definition of the quality of life by elderly." *European Review of Applied Psychology-Revue Européenne De Psychologie Appliquée* 57(3): 175-182.2007

33-Blazer D. G. "How do you feel about...? Health outcomes in late life and self-perceptions of health and well-being." *Gerontologist* 48(4): 415-422. 2008.

34-Henchoz K, Cavalli S, et al. "Perception de la santé et comparaison sociale dans le grand âge.", *Sciences sociales et santé*: 47-72. 2008.

35- Burton-Jeangros C et al. Les inégalités face à la santé: l'impact des trajectoires familiales et professionnelles sur les hommes et les femmes. *Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités*. M. Oris, E. Widmer, A. de Ribeaupierreet al. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes: 273-295. 2009.

36- Lelièvre.É, Findlay.A, « La mesure de la qualité de la vie dans les zones urbaines Britanniques », In: *Population*, 46e année, n°2 pp. 374, 1991.

IV-3- Indices de qualité de l'emploi (IQE) :

Ces mesures déterminent les valeurs et tendances de l'emploi, comme l'équité salariale et la distribution de l'emploi à temps plein, à temps partiel et du chômage à l'intérieur de la population active.

IV-4- Indices de qualité du logement (IQL) :

Ces mesures englobent le coût du logement locatif (par rapport à l'échelle des revenus), le pourcentage des logements nécessitant des réparations, les taux d'inoccupation et les mises en chantier.

IV-5- Indices de tension sociale (ITS) :

Ces mesures reflètent les problèmes sociaux et englobent des variables décrivant les groupes vulnérables. Elles englobent l'incidence du faible revenu, le nombre de sans-abri, la proportion de familles monoparentales et la fréquence de diverses crises, comme les demandes d'intervention urgente, les familliteset les suicides.

IV-6- Indices de santé collective (ISC) :

Ces valeurs mesurent le taux de décès prématuré (avant l'âge de 75 ans), la mortalité infantile, le pourcentage des nouveaux nés en mauvaise santé et les jours de travail perdus pour cause de maladie ou d'invalidité.

IV-7- Indices de sécurité municipale (ISM) :

Ces indices couvrent les taux de criminalité et de violence, la délinquance juvénile, le taux de blessures accidentelles.

IV-8- Indices de participation communautaire (IPC) :

Ces mesures reflètent la participation de la population à la collectivité et englobent la participation politique (taux de participation aux élections), le tirage des quotidiens, les dons de charité net le soutien aux projets communautaires tels que mesurés par les contributions à la campagne annuelle de Cent raide.

V- Les finalités du développement local

Le développement local ne vise pas seulement la création d'emplois, mais plus généralement, cherche à procurer des emplois et des activités utiles et satisfaisantes, contribuant au développement économique, social et culturel de la communauté (développement global). Le développement local prend pour acquis que des initiatives de création d'emplois ne pourront surgir dans un désert social et culturel. C'est la synergie des

dynamiques sociale et culturelle et la qualité du cadre de vie qui favoriseront l'éclosion d'une nouvelle vitalité économique.

Dans cette perspective, le développement local fondé sur des initiatives du milieu, poursuivra trois grandes finalités :

1. l'amélioration du cadre de vie (environnement naturel et bâti)
2. l'amélioration du milieu de vie (environnement social et culturel)
3. l'amélioration du niveau de vie (environnement économique)

Figure 13 : Améliorer la qualité de vie des citoyens



V-1- L'amélioration du cadre de vie

On reconnaît généralement qu'une communauté (ou un territoire) qui ne peut garder sa population est une communauté qui n'a pas d'emplois en nombre et en qualité satisfaisants. Or, l'entrepreneur répond à une logistique de localisation dont la qualité du cadre de vie devient un facteur de plus en plus important. Chez un nombre croissant d'entreprises, (PME et TPE) la concentration urbaine n'est plus un facteur déterminant.

Elles peuvent s'établir en zone périurbaine ou carrément en milieu rural (villages, rangs, petites villes).

Cependant, si ces entreprises peuvent en principe s'établir en milieu non-urbain, elles ont toutefois des attentes, sinon des exigences, qui tiennent pour beaucoup à la qualité du cadre de vie. Par cadre de vie, il faut entendre autant les équipements publics (places, parcs, stationnements, pistes cyclables, sentiers pédestres, services récréatifs et culturels, services publics et commerciaux, état des bâtiments ...) que l'environnement naturel (sites et paysages, lacs et cours d'eau, champs et forêts ...).

La qualité de l'environnement naturel et bâti est en voie de devenir un facteur de localisation (et de rétention) non seulement pour les entrepreneurs mais aussi pour les ménages. Une politique de développement local et endogène qui se veut globale et intégrée se préoccupera

donc de la qualité de son environnement et de l'organisation concernée, constituera un outil de premier plan dans la poursuite de cet objectif.

V-2- L'amélioration du milieu de vie

Tout autant que la qualité du cadre de vie, la qualité du milieu de vie est un facteur de développement d'une communauté locale. Par milieu de vie, nous entendons la vie sociale et culturelle, le réseau éducatif, les mouvements associatifs; soient les diverses manifestations de la vitalité d'une collectivité dans ses activités quotidiennes.

Les hommes et les femmes d'aujourd'hui acceptent plus difficilement l'isolement social et culturel. La diversité de la ville dans ces domaines constitue d'ailleurs un de ses grands facteurs d'attraction. Pour garder leur population et attirer de nouvelles familles, les milieux ruraux et petites villes doivent offrir des conditions de vie qui, sans être de même nature ou égales à celles de la grande ville, vont permettre à leurs résidents de satisfaire des besoins tels le cinéma, théâtre et spectacles, enseignement diversifié et de qualité, activités sportives, associations diverses... À la ville, ces impératifs se situent au niveau des quartiers.

Le développement de la vie sociale et culturelle contribue à raffermir l'appartenance territoriale, à rétablir ou à consolider la confiance dans l'avenir et conséquemment, à favoriser la mise en place d'un climat propice aux initiatives diverses de développement.

V-3- L'amélioration du niveau de vie

Cette finalité vise à l'amélioration du niveau de vie par la création d'emplois. Un emploi stable et suffisamment rémunéré va permettre de sortir de la dépendance chronique et de ne plus voir l'exode comme la seule alternative. L'accession à un emploi régulier signifie la participation à la production de la richesse collective, et aussi une meilleure insertion dans la société qui, quoique l'on puisse en penser, continue à considérer le travail officiel comme un des principaux facteurs d'intégration et de promotion sociales.

L'amélioration du niveau de vie (pouvoir d'achat) par un travail rémunéré, contribue généralement à une amélioration de la qualité de vie, puisqu'il s'agit souvent du passage d'un stade d'indigence, de pauvreté, à un stage de plus grande sécurité et capacité financières. La hausse du pouvoir d'achat peut alors signifier, une meilleure alimentation, un logement confortable, des vêtements adéquats, des activités récréatives et culturelles en plus grand nombre.

Compte tenu de la mobilité physique des personnes et de la nature de certains emplois, il faut ici préciser qu'une politique de création d'emplois pour des populations dans le besoin ne doit pas être fondée sur le seul critère de la proximité, mais aussi sur celui de l'accessibilité.

VI - Qualité de l'environnement

Viser à améliorer la qualité de l'eau, la qualité de l'air, l'environnement urbain, et garantir la sécurité sur le territoire

VI -1- la qualité de l'eau³⁷

Les préoccupations sont liées aux répercussions de la pollution de l'eau (eutrophisation, acidification, contamination toxique) sur la santé humaine, sur le coût du traitement de l'eau potable et sur les écosystèmes aquatiques. Malgré des progrès importants dans la réduction de la pollution des sources fixes municipales et industrielles, grâce à l'installation de stations d'épuration adaptées, les résultats en matière de qualité de l'eau ne sont pas toujours manifestes, sauf en ce qui concerne la pollution organique. La pollution due aux sources agricoles diffuses pose des gros problèmes dans de nombreux pays, de même que la distribution d'une eau potable continuellement saine à l'ensemble de la population.

Le principal enjeu consiste à protéger et à restaurer toutes les eaux de surface et souterraines de manière à atteindre les objectifs de qualité de l'eau. Cela suppose de réduire davantage les rejets polluants, moyennant un traitement approprié des eaux usées et une prise en compte plus systématique des problèmes de qualité de l'eau dans la politique agricole et les autres politiques sectorielles. Cela suppose aussi une gestion intégrée des ressources en eau fondée sur l'approche éco-systémique.

La qualité de l'eau est au cœur des préoccupations des consommateurs, Il convient d'établir une liste recensant les différents paramètres physiques (limpidité altérée, température modifiée) et chimiques (nitrates, métaux et autres micropolluants) à contrôler et qui définissent la potabilité d'une eau ainsi que les valeurs limites à ne pas dépasser. D'un point de vue chimique et physique ces différents paramètres permettent de déterminer si une eau est potable.

L'indicateur sur la qualité de l'eau douce, la qualité de l'eau a été mesuré à des stations de suivi jugées représentatives d'une région. À chaque station, les propriétés physiques de l'eau, comme que le pH, et les concentrations de substances chimiques, comme les nutriments et les métaux, ont été mesurées. Afin d'évaluer la qualité de l'eau, les propriétés physiques et les substances chimiques mesurées ont été comparées aux recommandations en matière de la qualité de l'eau pour la protection de la vie aquatique.

Lorsqu'une recommandation en matière de qualité de l'eau est dépassée, la cote de la qualité de l'eau est abaissée.

37- indicateurs clés de l'environnement de l'ocde, p20, 2008.

➤ Mesure des performances

-Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux (normes pour eaux réceptrices, limitation des effluents, objectifs de réduction de la charge polluante, etc.) et aux engagements internationaux.

-L'indicateur présenté ici porte sur le traitement des eaux usées. Il donne le pourcentage de la population nationale effectivement raccordée à une station d'épuration publique. Le niveau des traitements secondaire et/ou tertiaire révèle les efforts faits pour réduire la charge polluante³⁸.

-Pour bien interpréter cet indicateur, il faut noter que le traitement des eaux usées est au cœur des efforts financiers consentis par les pays pour réduire la pollution de l'eau. Il doit être comparé à un taux de raccordement optimal, tenant compte des spécificités nationales telles que le pourcentage de la population habitant des zones isolées. Il doit être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE, dont les dépenses publiques pour le traitement des eaux usées et la qualité des rivières.

VI -2- La qualité de l'air³⁹:

Les principales préoccupations sont liées aux effets de la pollution de l'air sur la santé humaine les écosystèmes et les bâtiments, ainsi qu'à leurs conséquences socio-économiques. L'exposition humaine est particulièrement forte dans les zones urbaines où se concentrent l'activité économique et la circulation routière.

L'indice de la qualité de l'air est un indicateur qui se fonde sur des données horaires sur la qualité de l'air. Ces données concernent certains ou l'ensemble des six polluants atmosphériques les plus courants : le dioxyde de soufre, l'ozone au sol, le dioxyde d'azote, les composés de soufre réduit total, le monoxyde de carbone et les particules fines.

- À chaque heure, la concentration de chaque polluant mesuré par les stations de surveillance est représentée par un chiffre à partir de zéro, au moyen d'une échelle ou d'un indice. Le polluant ayant le chiffre le plus élevé, à l'heure donnée, devient l'indice de la qualité de l'air. L'indice augmente ou baisse au fur et à mesure que la qualité de l'air change. Plus l'indice est bas, plus la qualité de l'air est bonne.
- Avec un indice au-dessous de 32 (bon), la qualité de l'air est considérée comme relativement bonne.

38-[Source: OCDE].

39 - indicateurs clés de l'environnement de l'ocde 2008, p 16.

- Avec un indice de 32 à 49 (moyen), les personnes ayant la santé particulièrement fragile peuvent être incommodées.
- Avec un indice de 50 à 99 (mauvais), il peut y avoir des effets nocifs à court terme sur les personnes et les animaux, ou des dommages importants à la végétation et aux biens.
- Avec un indice de 100 ou plus (très mauvais), il peut y avoir des répercussions nocives sur une proportion élevée de personnes, d'animaux, de végétaux et de biens.

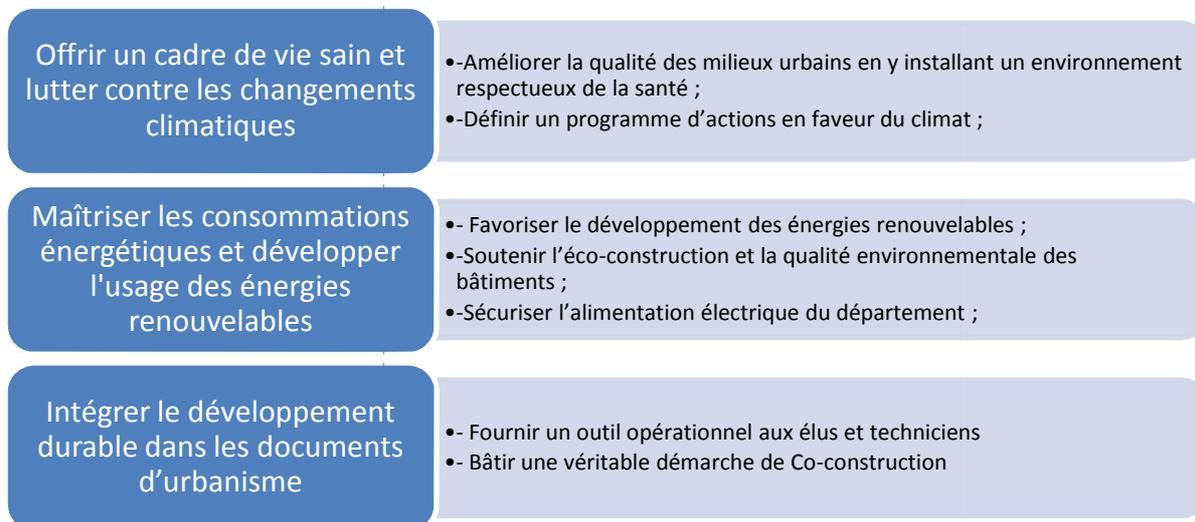
➤ **Mesure des performances**

- Les performances environnementales peuvent être évaluées par rapport aux objectifs nationaux et aux engagements internationaux.
- Les indicateurs présentés ici portent sur les émissions de SO_x et de NO_x, exprimées en SO₂ et NO₂ respectivement. Ils indiquent les intensités d'émission par unité de PIB et leur évolution.
- Pour bien interpréter ces indicateurs, il faut garder à l'esprit que les émissions de SO₂ et de NO_x ne reflètent qu'une partie des problèmes de pollution atmosphérique. Ils doivent être mis en parallèle avec d'autres indicateurs du Corps central de l'OCDE, en particulier avec ceux qui portent sur la qualité de l'air dans les villes et sur l'exposition de la population à la pollution atmosphérique.

VI -3- Environnement urbain ⁴⁰

C'est un engagement pour la qualité de vie, la recherche d'un équilibre entre cadre de vie, santé et respect de l'environnement est au coeur de la politique de développement durable qui vise à :

Figure 14 : Environnement urbain



VI - 4- Garantir la sécurité sur le territoire⁴¹

Elle est faite par la politique sécurité qui permet de prendre en compte l'amélioration de la qualité de vie des habitants d'une part, le développement et l'amélioration de la présence des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire et d'autre part.

Assurer la sécurité des citoyens et usagers de la route, établir un plan sécurité relatif aux gendarmeries, commissariats, ouvrages de sécurité civile, améliorer la sécurité de proximité et d'équipement des services de sécurité, assurer une sécurité sur les axes routiers et enfin contrôler une sécurité sanitaire.

40 - Conseil général Alpes-maritimes, Qualité de vie,p3, 2011.

41- Conseil général Alpes-maritimes, Qualité de vie,p21, 2011.

Pour conclure on dira que la qualité sera certainement de plus en plus ouverte et collaborative. Elle devra contribuer à la performance de l'organisation tout en donnant du sens (à long terme) pour qu'il existe une véritable adhésion en interne. L'entreprise « responsable » va devenir la référence et le décideur qualité de demain doit dès aujourd'hui se préparer aux évolutions de sa fonction.

La vie des habitants est due à l'amélioration de qualité de l'environnement, avoir un espace vert, propreté urbaine... sur l'ensemble de la ville et son territoire en générale.

La satisfaction des citoyens demande un effort soit par les collectivités locales soit par l'Etat et même les citoyens eux même. Afin d'expliquer les principales motivations on a réalisé une enquête par questionnaire auprès des habitants de la ville de Bejaia a exigé une préparation minutieuse et un temps de réalisation proportionnel à l'importance du questionnaire, à la taille de l'échantillon et aux difficultés de terrain.

Ce présent chapitre sera composé de trois sections. Dans la première, il sera consacré pour la présentation de la ville de Bejaia, dans la deuxième section on présentera l'enquête ainsi que la préparation et l'administration du questionnaire et dans la troisième section sera réservée à l'analyse et à l'interprétation des résultats obtenus.

Section 01 : Présentation de la commune de Bejaia

I-Présentation et situation géographique

Le mot bougie est apparu dans la langue française au XIV^e siècle. Bejaïa, Vgayet en kabyle, V aga des phéniciens, puis Saldæ au temps des Romains, est une ville d'Algérie. Elle est aussi le chef lieu de la wilaya (département) du même nom.

Grâce à sa situation géographique, le plus important pôle industriel de la région, notamment par la concentration de nombreuses industries, et la présence d'un des plus grands ports pétroliers et commerciaux de Méditerranée. Bejaïa est également dotée d'un aéroport international.

Figure 15 : localisation de la commune de Béjaïa et ces communes limitrophes



Située au nord de la wilaya de Béjaïa, sur le littoral méditerranéen et traversée par le fleuve de la Soummam, la commune de Bejaïa est délimitée du nord par la mer méditerranée, de l'est par la commune de Boukhlifa, du sud par Oued-Ghir et enfin de l'ouest par la commune de Toudja, Elle couvre une superficie de 12 022 hectares¹.

II- Population

Les habitants de Bejaïa sont appelés les Bougeottes ou les Bédjaouis. Avec ses 183 555 habitants en 2012, sa forte population avec une densité de 1 527 hab/km², la ville de Bejaïa est en termes de population la plus grande ville de Kabylie.

1- Service de la planification et de l'aménagement du territoire, *La wilaya de Béjaïa en quelques chiffres*, Wilaya de Béjaïa, p.9,1988.

III- Transports

III-1- Transport routier

La ville est reliée à Alger, Tizi Ouzou, Bouira, Setif, Jijel et plusieurs localités kabyles par un important réseau routier. La ville de Béjaïa possède une gare routière. Des lignes de bus relient Béjaïa aux villes du grand sud algérien, notamment Hassi Messaoud, Ouargla, Ghardaia, Laghouat, Djelfa et Boussaada.

III-2- Transport ferroviaire

Béjaïa possède une gare ferroviaire. L'autorail Béjaïa-Alger effectue une rotation aller-retour par jour entre Béjaïa et Alger. Un train de banlieue reliant Béjaïa à sa proche banlieue devrait être mis en service prochainement; il a été conçu dans le but de désengorger le réseau existant et de désenclaver l'est de la région.

III-3- Transport aérien

Béjaïa dispose d'un aéroport international dénommé Aéroport de Béjaïa Abane Ramdane situé à 5 km au sud de la ville. L'aéroport a été inauguré en 1982 pour les vols nationaux et en 1993 pour les vols internationaux. L'aéroport.

III-4- Transport maritime

Béjaïa dispose d'un port qui occupe le deuxième rang en Algérie par son volume d'activité, le port de Béjaïa derrière celui d'Alger ; débouché important pour une partie de la production régionale (minerais, vins, figes, prunes ou liège), Le port est destiné à devenir un hub portuaire de niveau mondial et par le lancement des travaux de réalisation de la plus importante gare maritime d'Algérie conçue sur la base de normes internationales.

IV- Organismes actifs

IV-1- Structures économiques

Bejaia dispose de grandes potentialités économiques comme le port commercial,. On trouve également l'aéroport Abane.R, et plusieurs autres installations comme le réseau ferroviaire, etc. La commune de Bejaia tire aussi profit de la production agricole de la région de Kabylie en ayant le rôle de marché local voir d'exportation des produits, avec l'oléiculture, la production de figes et l'apiculture.

IV-2- Tourisme

Située au cœur de l'espace méditerranéen, Bejaïa est une cité millénaire dont la longue et très riche histoire est profondément marquée par les périodes préhistorique, punique, romaine et médiévale, l'occupation espagnole, la période turque et, enfin, l'occupation française.

La ville de Bejaïa brille par ses sites naturels variés et diversifiés. On citera, entre autres, le mont de Gouraya, le pic des Singes, le Cap Carbon, les Aiguades, etc.

IV-3- Artisanat

Au niveau de l'artisanat, la ville tire surtout profit de la production locale de vannerie, et de poterie. La ville de Bejaïa essaye aussi d'exploiter son magnifique littoral méditerranéen et son patrimoine historique pour développer une activité touristique, cependant la majorité des touristes sont des algériens ou des immigrants originaires de la région.

IV-4- Mouvement associatif

Dans le cadre du mouvement associatif, on trouve à Bejaia des associations culturelles, sportives, religieuses, et de l'assistance sociale. Ce qui caractérise ses organisations est leur but non lucratif qui est par contre d'ordre social et d'intérêt général. On constate que la ville de Bejaia est suffisamment dotée de ce genre d'organismes, c'est une potentialité qui offre une identité à la région notamment par l'organisation d'activités culturelles, des rencontres internationales, des festivités, etc.

IV-5- Formation

Sur le plan de la formation, Bejaïa est dotée d'une université baptisée au nom d'Abderrahmane Mira un martyr de la guerre d'Algérie. L'université est créée en 1983 avec un effectif de 205 étudiants et 40 enseignants pour passer à 43 257 étudiants pour 1344 enseignants en 2011 et à plus de 50 000 en 2013. L'université se déploie sur deux principaux sites: Targa Ouzemmour et Aboudaou. Elle compte actuellement sept facultés:

- Faculté de Technologie ;
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines ;
- Faculté de Droit ;
- Faculté des Sciences Economiques ;
- Faculté de Médecine ;
- Faculté des Sciences Exactes ;

- Faculté des sciences naturelles.

Pour la formation professionnelle, il existe des centres de formation (CFPA), le centre national scientifique de la formation professionnelle (INSFP) et le centre national enseignement professionnel (CNEPD) à la ville de Bejaia.

V- Acteurs du territoire

Nous allons détecter les différents acteurs et les regrouper en groupes homogènes selon leur contribution au besoin de territoriale. Si on considère le territoire tel une organisation qui est constituée de différents compartiments, on peut distinguer les différents acteurs suivants : organismes économiques toutes catégories confondues, les associations tous caractères inclus, les établissements de formations, les collectivités locales et les administrations publiques.

Etant donné que notre projet est destiné à mettre la lumière sur la qualité du territoire de la commune de Bejaia, ce qui permet à la population d'acquérir une certaine satisfaction, on peut rajouter une autre catégorie d'acteurs qui est la population locale.

V-1- Organismes économiques

Les entreprises économiques sont les petites et moyennes, les grandes entreprises, les établissements financiers et non financiers, les artisans ainsi que toutes les organisations à but lucratif. Les aspects méthodologiques de recherche qui représente la locomotive du territoire sur tous les plans du fait qu'il fait tourner la machine économique d'une part et fait vivre les autres acteurs qui sont à but non lucratif par les différents moyens de financement (sponsoring, mécénat, aides, etc).

V-2- Collectivités locales

Ici nous nous intéressons seulement au trois collectivités locales de la ville qui sont la commune de Bejaia, la wilaya et la daïra.

La wilaya est composée de plusieurs administrations (DCP, APW, DRAG, bloc administratif, ..) qui ont pour mission de contrôler l'activité économique et sociale de la région. Le champ d'activité de la wilaya couvre toute la surface géographique du territoire de Bejaia. La commune et la daïra se résument au territoire de la ville de Bejaia.

Les collectivités locales sont un centre de décision qui prend en charge les projets de développement local.

V-3- Etablissements de formation

La formation représente l'avant-garde de n'importe quelle société, les forces du développement sont aujourd'hui liées principalement au facteur humain et au management de la connaissance. L'attractivité s'exerce sur les deux principaux facteurs de production : le capital et le travail.

L'effort pour attirer le facteur capital est fourni à l'échelon macroéconomique, par l'Etat, alors que le capital humain se met en œuvre à l'échelon local et plus précisément par la ville dominante dans une région.

La valeur des établissements de formation est donc déterminante dans notre projet de détermination des indicateurs de qualité du territoire du fait qu'ils constituent l'intérêt de la société toute entière.

V-4- Associations

Les associations sont des organisations qui regroupent des individus autour d'une cause donnée. Les associations permettent d'une part à la société de se structurer en vue d'atteindre des objectifs communs et d'autre part, aux autres acteurs de s'adresser à la population de façon organisée.

Section 02 : La présentation de l'enquête

I- Objectif de l'enquête

L'enquête de terrain avait pour objectif de recueillir des informations spécifiques et de connaître les indicateurs utilisés par la commune pour impliquer et satisfaire ses citoyens. Afin de bien définir l'objectif, il a été conclu que l'enquête portera sur les domaines suivants pour identifier les indicateurs :

- L'emploi
- La communication
- L'éducation
- L'environnement / cadre de vie
- Logement / habitat
- Accessibilité / mobilité
- La sécurité
- La relation avec les services publics
- La santé

II- La population d'enquête

« La population mère ou population de référence est la population que l'on veut étudier ».

Vu la contrainte de temps et de moyens et l'absence d'une liste exhaustive de la population mère, pour notre enquête on s'est résolu à un échantillonnage probabiliste de convenance, en se basant sur la population mère qui est à la base des habitants de la commune de Bejaïa, notre échantillon est constitué de 61 personnes.

III- Le mode d'administration du questionnaire

La cible de notre enquête étant des citoyens de la commune de Bejaia, la méthode d'administration était un peu complexe à déterminer.

L'enquête s'est étalée sur une durée de 10 jours. Les résultats ont été analysés grâce à un tableur Excel puis vérifiés avec le logiciel Anaconda.

Section 03 : Dépouillement, analyse et interprétation des résultats

Après le recueil des données, la seconde étape consiste en l'analyse et interprétation des résultats en utilisant des tableaux à tri à plat.

I- Le dépouillement par le tri à plat :

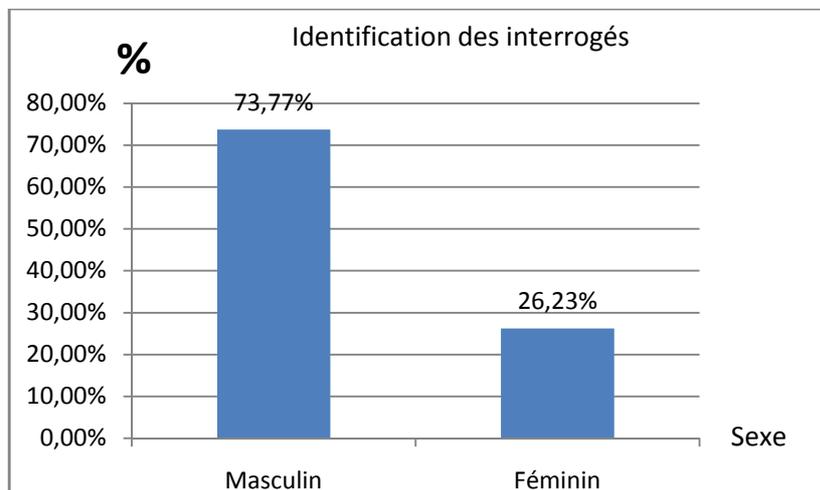
Le tri à plat consiste à présenter question par question les résultats obtenus pour chacune des modalités de réponses.

Notre questionnaire est subdivisé en trois rubriques nous allons commencer cette analyse par la description de notre échantillon par rapport à la variable sexe, âge et classe socioprofessionnelle et le nombre de personne dans le foyer, puis la deuxième qui concerne l'aspect socio-économique à travers l'évaluation du logement, l'emploi, l'infrastructure de base, le transport, la santé, l'éducation, la sécurité et la prestation administrative et enfin la troisième qui concerne l'environnement et sa préservation à travers la propreté, la collectivité local, l'eau et l'air.

Rubrique n°1 : présentation du répondant

Question n°1 : sexe

Figure 16: Identification des interrogés

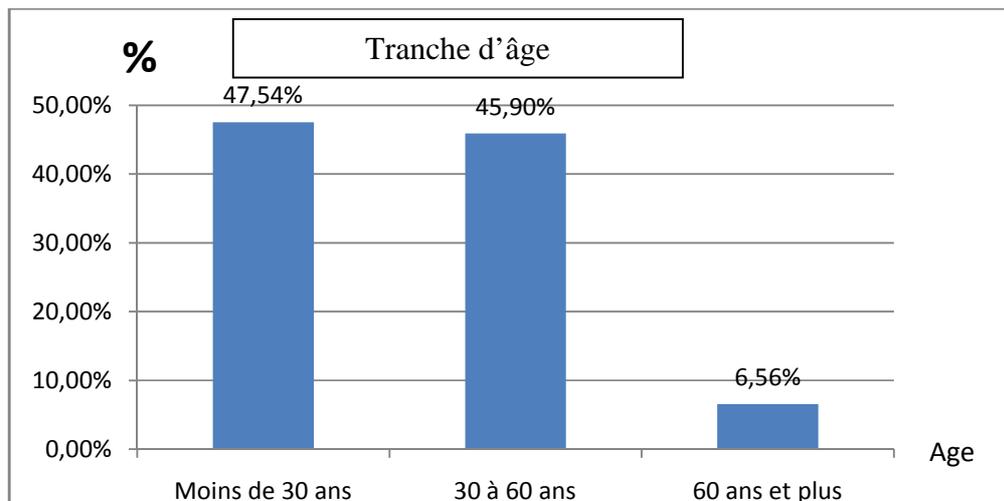


Source : fait à partir du tableau n°01

Notre échantillon est dominé par le sexe masculin, qui représente **73,77%** des répondants contre **26,23%** pour le sexe féminin, soit respectivement **45** et **16** personnes.

Question n°2 : Tranche d'âge

Figure 17 : Tranche d'âge

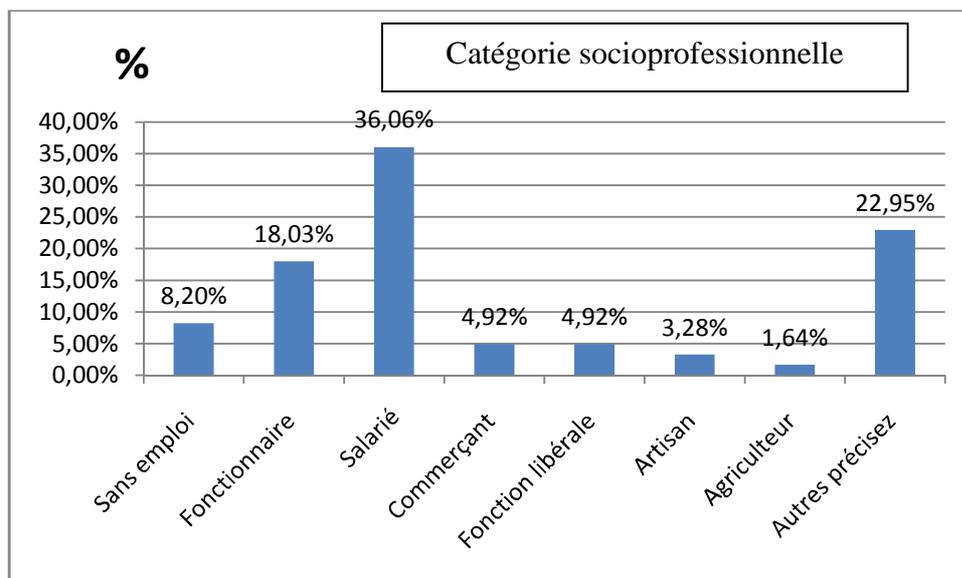


Source : fait à partir du tableau n°02

D'après les résultats ci-dessus, nous remarquons que notre échantillon est dominé par des personnes âgées de moins de 60 ans qui représente **47,54%** des moins de 30 ans et de **45,90%** entre 30 et 60 ans des répondants, par contre les personnes âgées de plus de 60 ans représentent une minorité avec **6,56%**.

Question n°3 : catégorie socioprofessionnelle

Figure 18 : catégorie socioprofessionnelle



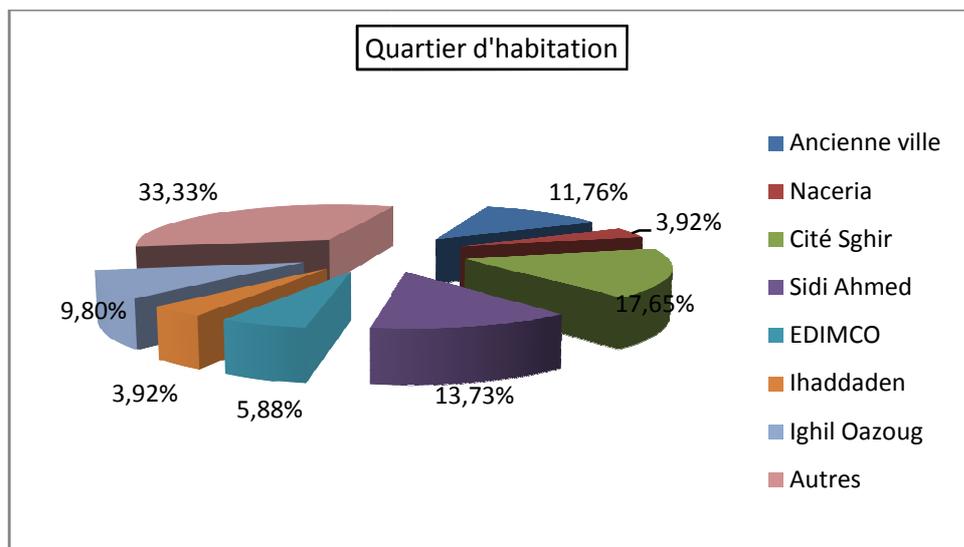
Source : fait à partir du tableau n°04

En majorité, les répondants sont salariés avec **36,06%**, et fonctionnaires avec **18,03%**. Par contre, les autres catégories (commerçants, sans emplois, fonction libérale, artisan, artiste), représentent respectivement, 4,92%, 8,20%, 4,92%, 3,28%, 1,64%, Ceci est

dû au mode d'administration le plus utilisé qui est le face à face à domicile et dans la rue, et autre qui est de **22,95%** on peut préciser les étudiants , les retraités.

Question n°4 : Votre quartier d'habitation

Figure 19 : La répartition de l'échantillon selon la zone géographique autour de la commune de Bejaia.

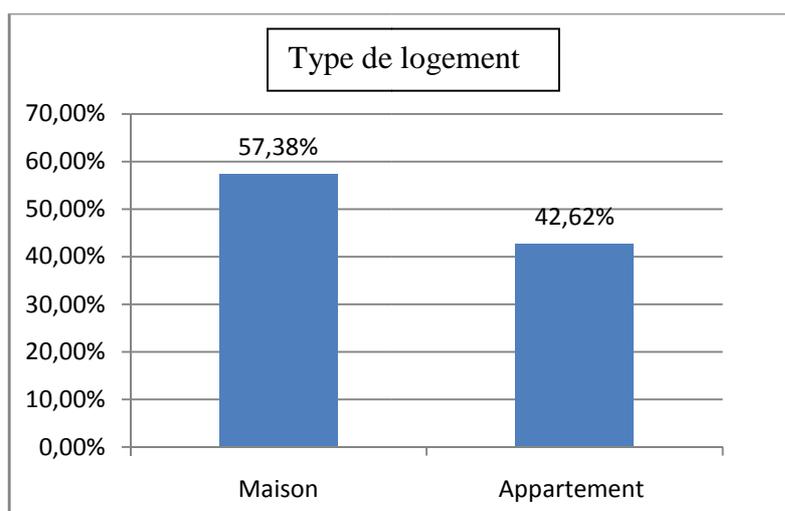


Source : fait à partir de tableau n°05

Cette question nous a permis de connaître la répartition des habitants qu'on a interrogés au sein de la commune de Bejaia.

Question n°5 : Type de logement

Figure 20 : Type de logement

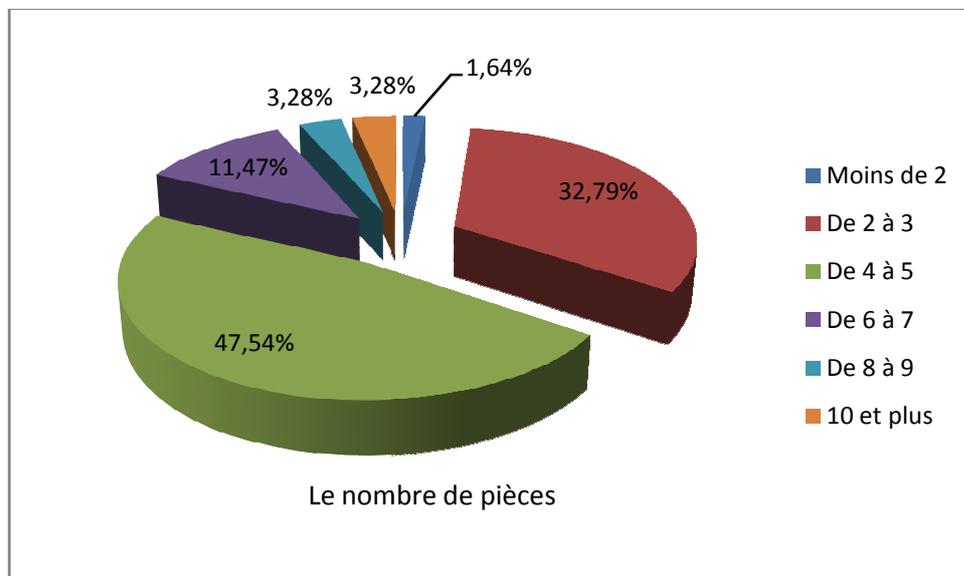


Source : fait à partir du tableau n°05

Les résultats ci-dessus nous montrent que **57,38%** des répondants habitent une maison (construction personnelle) contre **42,62%** occupent un appartement.

Question n°6 : nombre de pièces dont vous disposez ?

Figure 21 : Le nombre de pièces

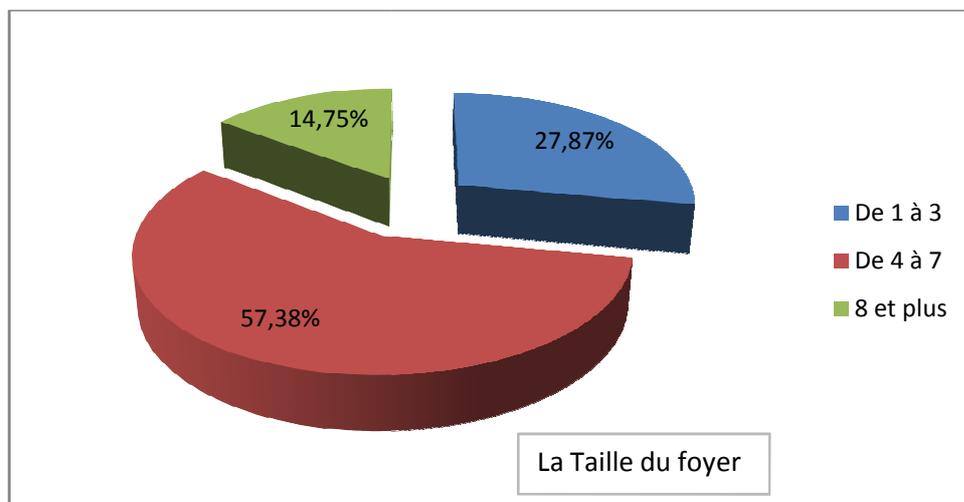


Source : fait à partir du tableau n°06

Ce graphe montre que la majorité des répondants ont entre 4 et 5 pièces avec 47,54% ; 32,72% qui ont 2 à 3 pièces ; puis 6 à 7 avec 11,47% , et 3,28% pour 8 à 9 pièces et plus de 10 pièces et moins de 2 pièces pour 1,64%.

Question n°7 : A combien de personnes vivez-vous ?

Figure 22: La Taille du foyer



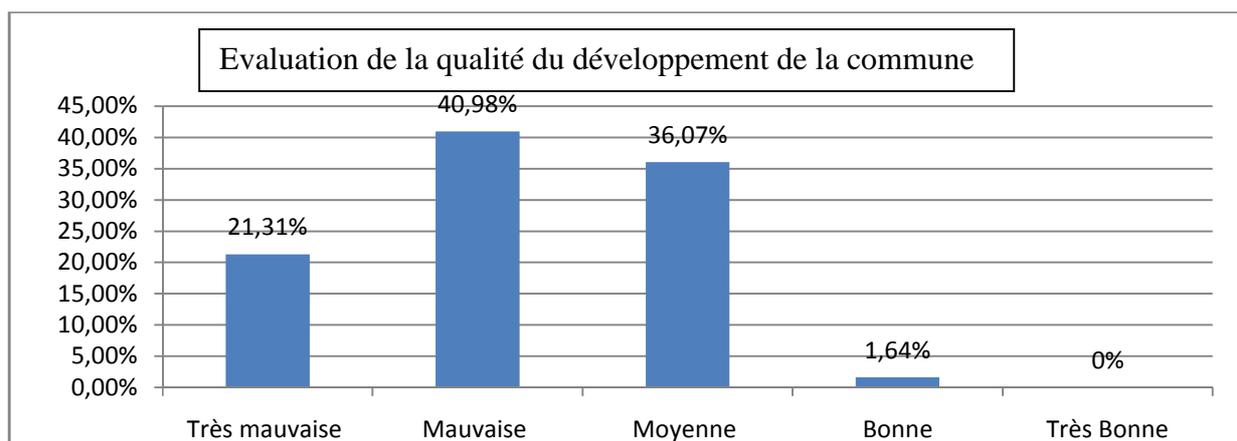
Source : fait à partir de tableau n°07

Nous pouvons constater d'après les résultats ci-dessus que le poids des personnes dans un foyer composé **entre 4 et 7 personnes** est de **57,38%**, contre **27,87%** pour les foyers composés de **1 à 3 personnes** et **14,75%** pour qui ont 8 et plus.

Rubrique n°2 : Qualité du développement socio-économique

Question n°8 : Comment évaluez-vous la qualité du développement de votre commune ?

Figure 23 : Evaluation de la qualité du développement de la commune

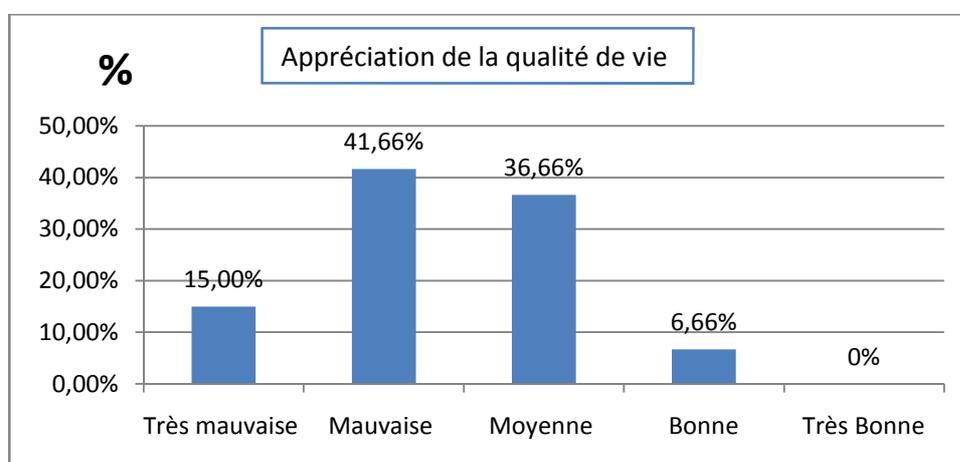


Source : fait à partir du tableau n°08

Ces résultats nous montrent clairement que les répondants trouvent que la qualité du développement de la commune est **mauvaise** avec 40,98%, 36,07% la trouvent **moyenne**, très mauvaise avec 21,31% tandis que les réponses **bonne** et **très bonne** ne représentent que 1,64 et 0% respectivement.

Question n°9 : Quelle est votre appréciation de la qualité de vie de votre commune ?

Figure 24 : Appréciation de la qualité de vie

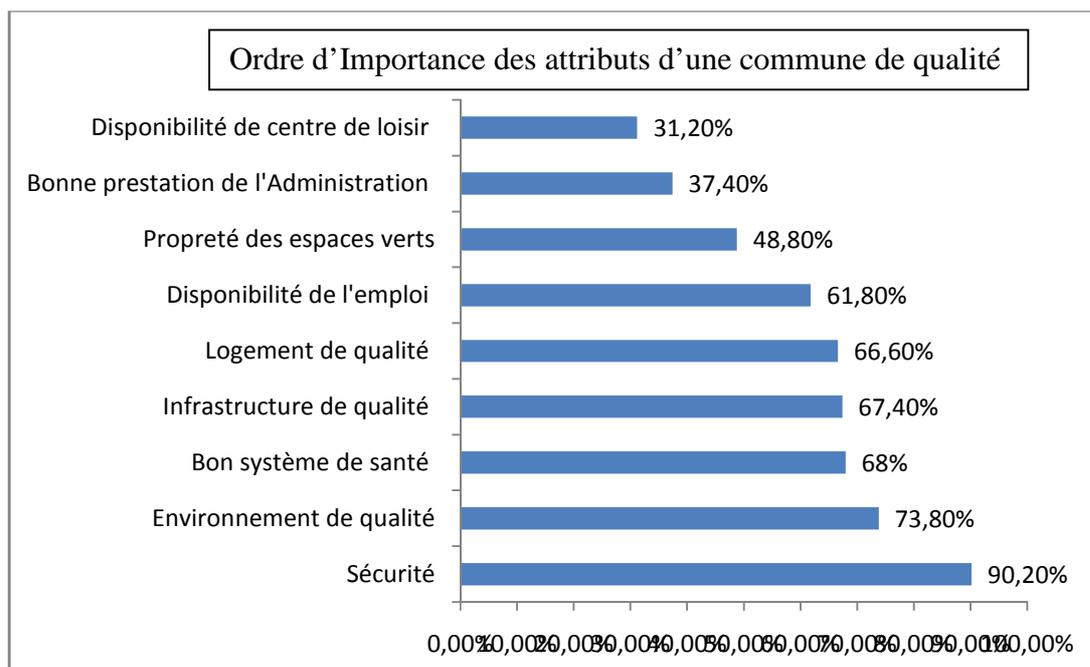


Source : fait à partir du tableau n°9

Les résultats montrent que la majorité des répondant trouvent que la qualité de vie dans la commune est **mauvaise** ou **moyenne** pour certains avec 41,66% et 36,66% respectivement, contre 6,66% et 0% pour **bonne** et **très bonne et très mauvaise** avec 15%.

Question n°10 : Quelles sont les attributs qui font qu'une commune soit de qualité ? Classez-les par ordre d'importance

Figure 25 : Ordre d'Importance des attributs d'une commune de qualité



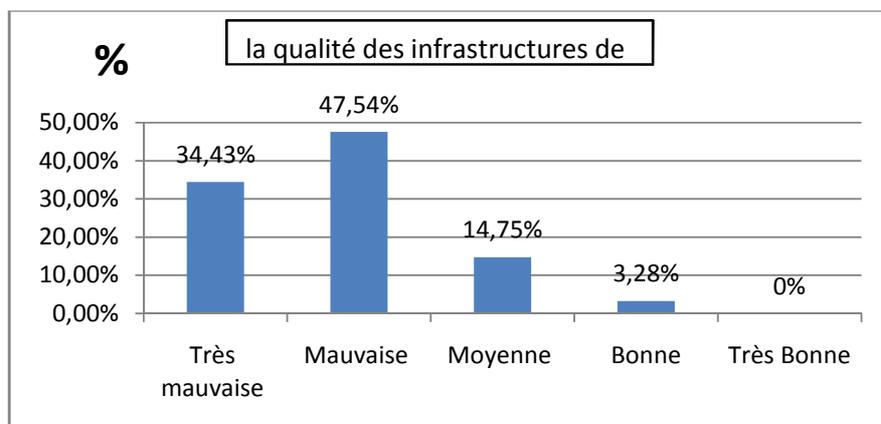
Source : fait à partir du tableau n°10

Pour cette question, nous avons demandé aux répondants de classer par ordre d'importance des attributs qui font qu'une commune soit de qualité.

Les résultats obtenus comme indiqué dans le tableau ci-dessus montrent que sur 61 personnes, 90,2% d'entre elles jugent que **la sécurité** est l'attribut le plus important, suivie Environnement de qualité avec 73,8% puis un Bon système de santé avec 68% ensuite des **infrastructures** de qualité avec 67,4% **et du logement de qualité** avec 66,6%, ensuite on retrouve la **disponibilité de l'emploi** avec **61,8%**, enfin les attributs jugés moins importants sont Propreté des espaces verts avec 48,8% et Bonne prestation de l'Administration **disponibilité des centre de loisirs** soit 37,4% et 31,2% respectivement.

Question n°11 : Comment évaluez vous la qualité des infrastructures de base de votre commune ? (routes, trottoirs, constructions...)

Figure 26 : Evaluation de la qualité des infrastructures de base

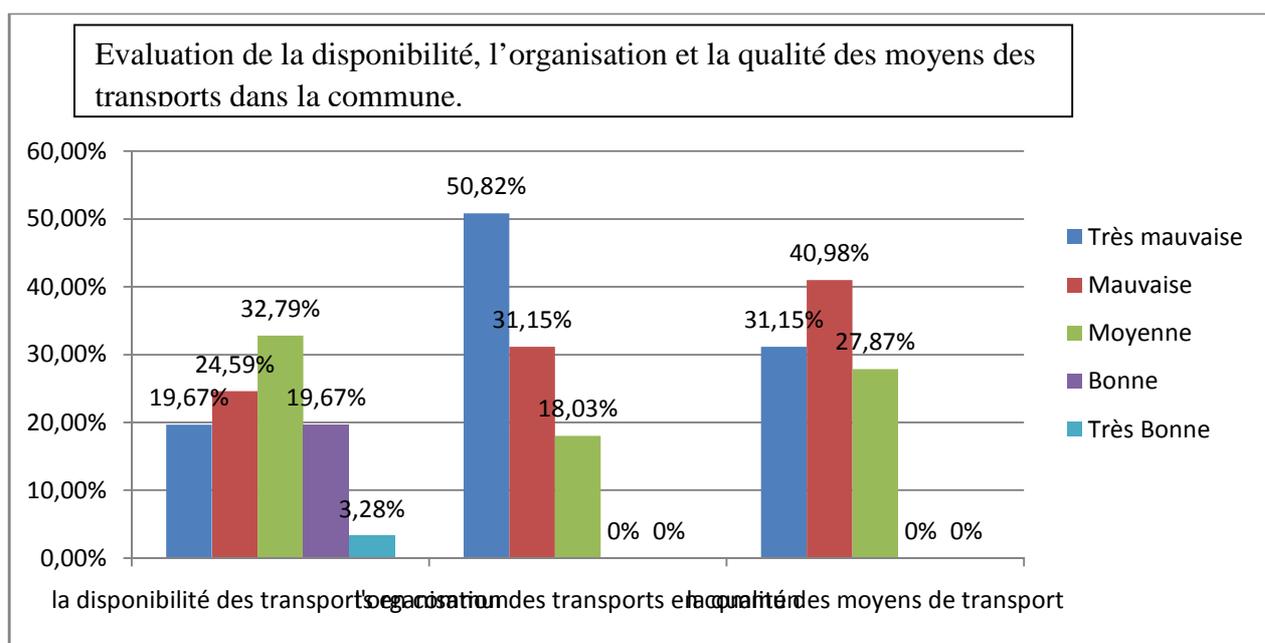


Source : fait à partir du tableau n°11

Les résultats de ce tableau affichent que 47,54% des répondants trouvent que la qualité des infrastructures de base de la commune est en **mauvais** état, 34,43% l'ont trouvés **très mauvaise**, **moyenne** avec 14,75% et seulement 3,28% qui les trouvent de **bonne** qualité.

Question n°12 : Comment évaluez-vous la disponibilité, des transports en commun dans votre commune ?

Figure 27 : Evaluation de la disponibilité, l'organisation et la qualité des moyens des transports dans la commune.



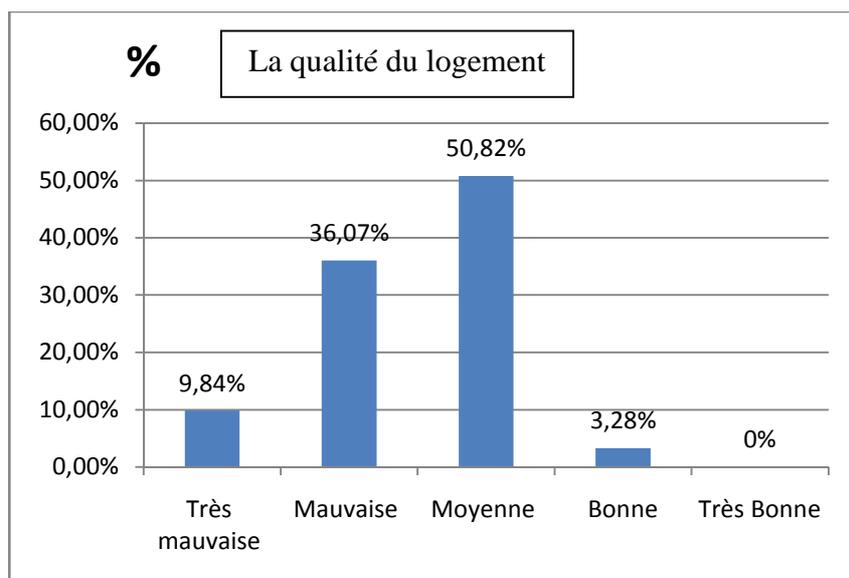
De ce graphique, la disponibilité des transports en commun est jugé **moyenne** avec un taux de 32,79% par les répondants et seulement 17,67% la trouve **bonne**, ensuite ceux qui la trouve **mauvaise** avec 24,59%, **très mauvaise** 19,67% et on trouve ceux qui jugent quelle est **très bonne** avec 3,28%.

La moitié des répondants trouvent que l'organisation des transports en commun est **très mauvaise** soit 50,82%, 31,16% la trouvent **mauvaise**, et 18,03% la trouvent moyenne mais aucun des 61 répondants ne la juge **quelle est bonne ou très bonne dans son organisation**.

Dans notre échantillons d'étude, 40,98% des répondants trouvent que l'état des moyens de transport est **mauvaise**, 31,15% de l'échantillon la trouvent **très mauvaise** et 27,87% la trouvent **moyenne**, et personne ne la trouvent que leurs états est **bonne**.

Question n°13 : comment jugez-vous la qualité du logement dans votre commune ?

Figure 28 : La qualité du logement

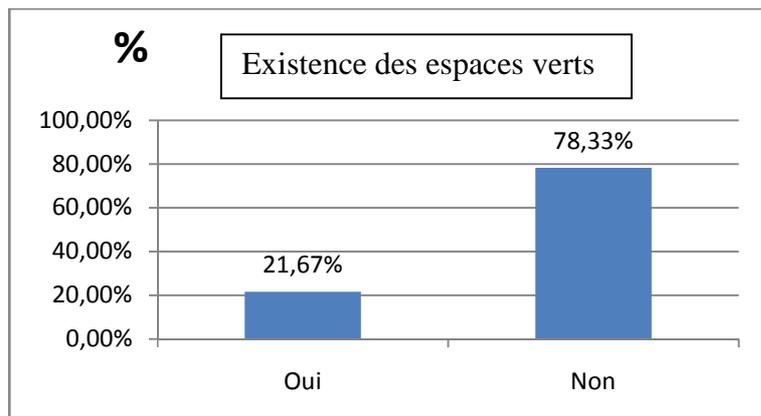


Source : fait à partir du tableau n°15

Nous remarquons d'après ces résultats, que plus de la moitié de l'échantillon soit 50,82% disent que la qualité du logement dans la commune est **moyenne**, 36,07% disent qu'elle est **mauvaise**, 9,84% disent qu'elle est **très mauvaise** et 3,28% la jugent **bonne** et aucun ne dit qu'elle est très bonne.

Question n°14 : Dans votre quartier disposez-vous d'espace vert ?

Figure 29 : Existence des espaces verts dans les quartiers

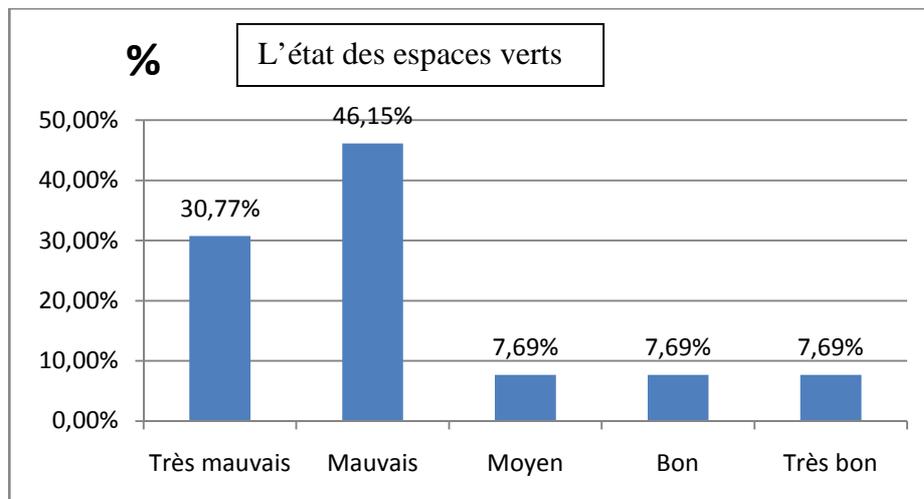


Source : fait à partir du tableau n°17

On constate que la majorité des répondants soit 78,33% ne disposent pas d'un espace vert dans leur quartier, contre 21,67% qui en disposent.

Question n°14 (a) : si oui, quel est leurs états ?

Figure 30: L'état des espaces verts

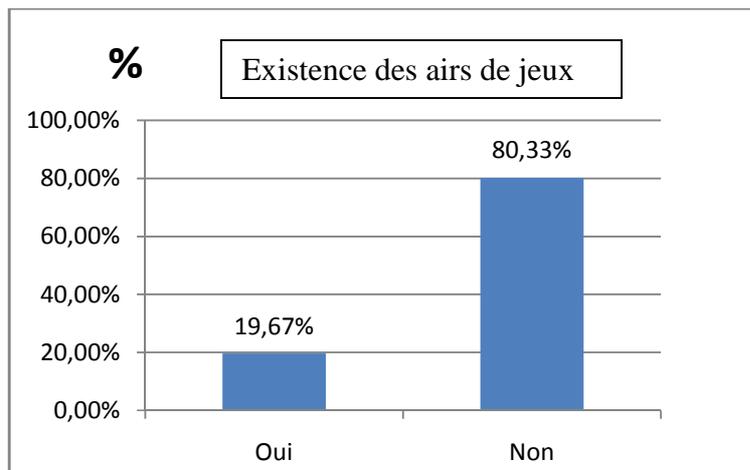


Source : fait à partir du tableau n°18

Des 21,67% qui disposent d'espace vert dans leur quartier, 46,15% trouvent leur état **mauvais**, 30,77% le trouvent très mauvais et 7,69% les jugent moyen **bon** voir même **très bon** respectivement.

Question n° 15 : disposez-vous d'airs de jeux ?

Figure 31 : Existence des airs de jeux

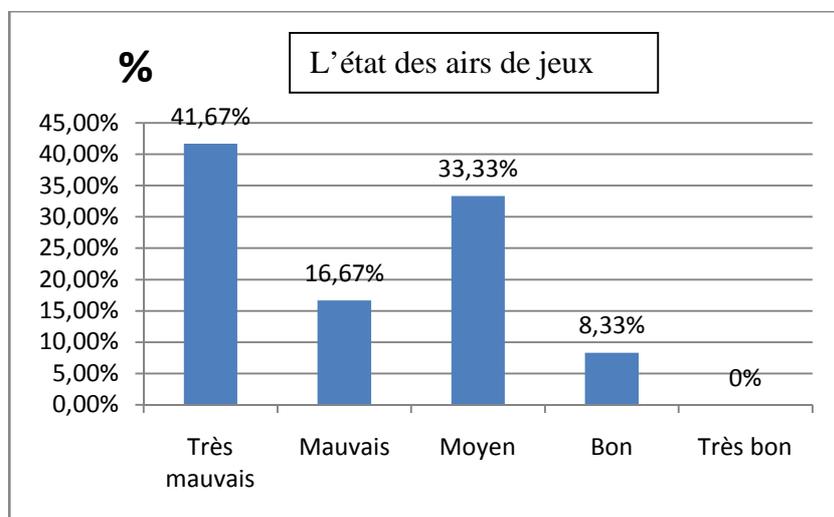


Source : fait à partir du tableau n°19

D'après le graphique ci-dessus, les résultats nous montrent que 80,33% des interrogés affirment qu'ils ne disposent pas d'airs de jeux dans leur lieu d'habitation.

Question n°15 (a) : si oui quel est leurs états ?

Figure 32: L'état des airs de jeux

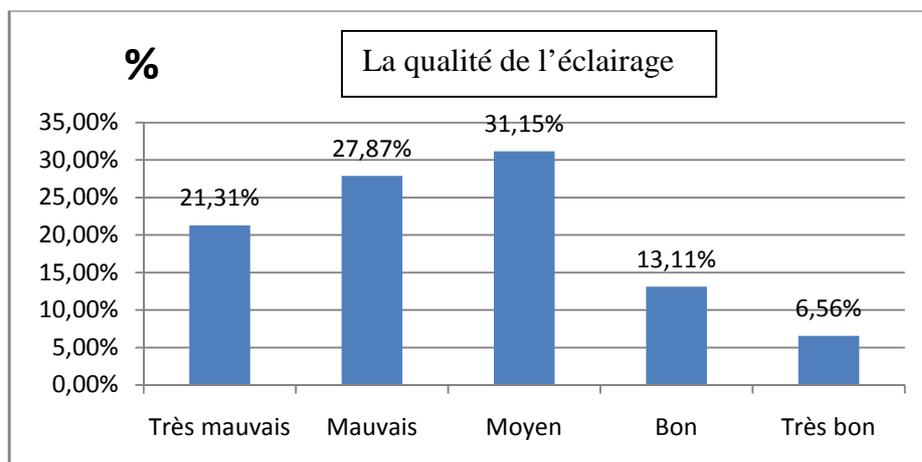


Source : fait à partir du tableau n°20

Sur les 19,67% des personnes ayant des airs de jeux dans leur lieu d'habitation, les avis sont partagés entre très **mauvais** et **moyen** avec 41,67% et 33,33%, mauvais avec un taux de 16,67%, et seulement 8,33% les trouvent en **bon** état.

Question n°16 : comment jugez-vous l'éclairage de votre quartier ?

Figure 33 : La qualité de l'éclairage

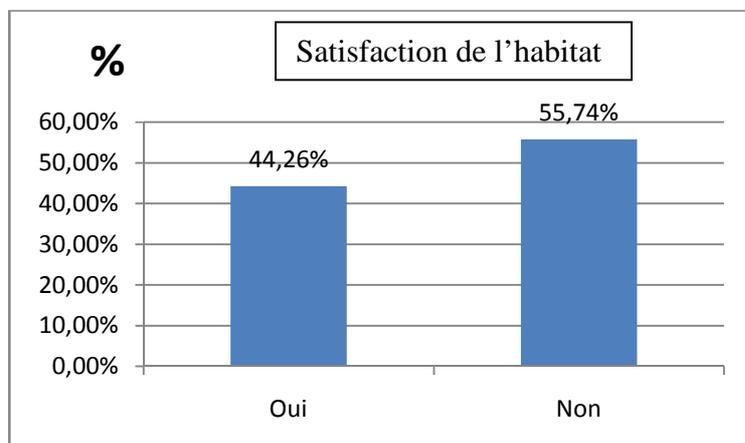


Source : fait à partir du tableau n°21

Les résultats montrent que sont pratiquement homogènes, l'éclairage est jugé moyen à 31,15% et est jugé mauvais à 27,87%, tandis qu'une minorité le trouve très bon c'est à dire 6,56% et très mauvais à 21,31% et bon à 13,11%.

Question n°17 : êtes-vous satisfait de votre habitation ?

Figure 34 : Satisfaction de l'habitat

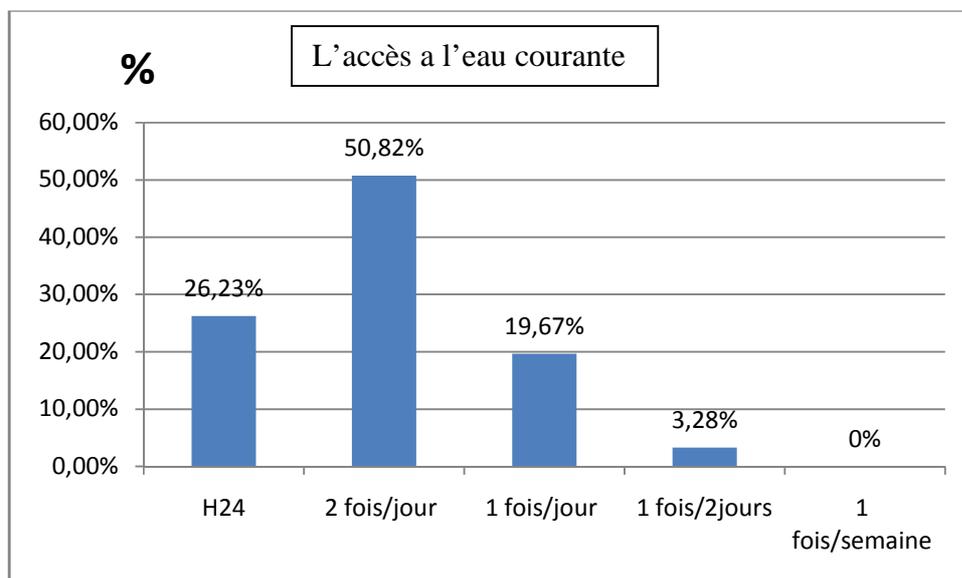


Source : fait à partir du tableau n°22

Les résultats nous montrent que l'avis des citoyens est mitigé, 55,74 % ne sont pas satisfait de leur habitation et 44,26% des répondants ne le sont pas.

Question n°18 : avez-vous accès a l'eau courante ?

Figure 35 : fréquence d'accès a l'eau courante

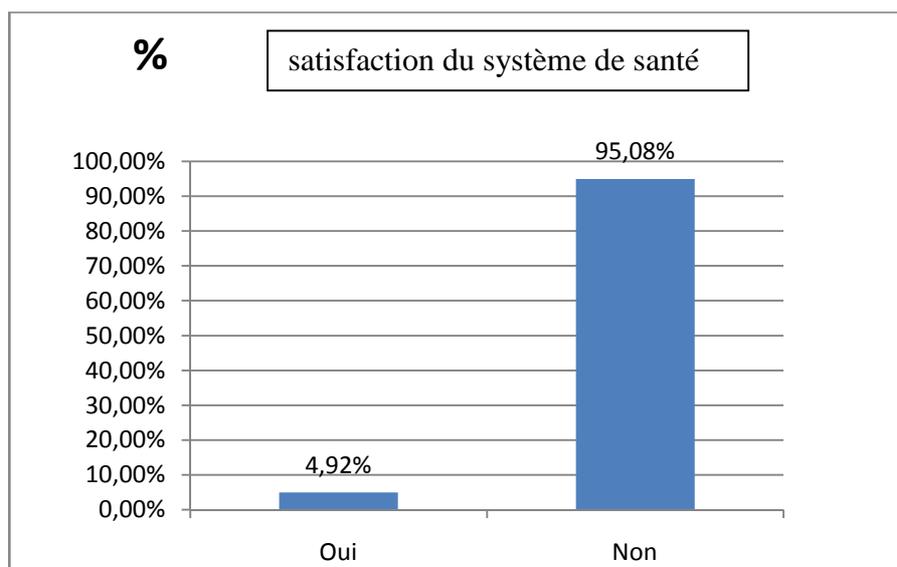


Source : fait à partir du tableau n°23

La majorité des répondants soit 50,82% ont accès à l'eau courante **2fois/jour**, 26,23% ont accès **24h/24** et enfin moins de 19,67% ont accès à l'eau courante au maximum **1fois/jour** et **1fois/2jour** avec 3,28%.

Question n°19 : êtes-vous satisfait du système de santé dans votre commune ?

Figure 36 : satisfaction du système de santé

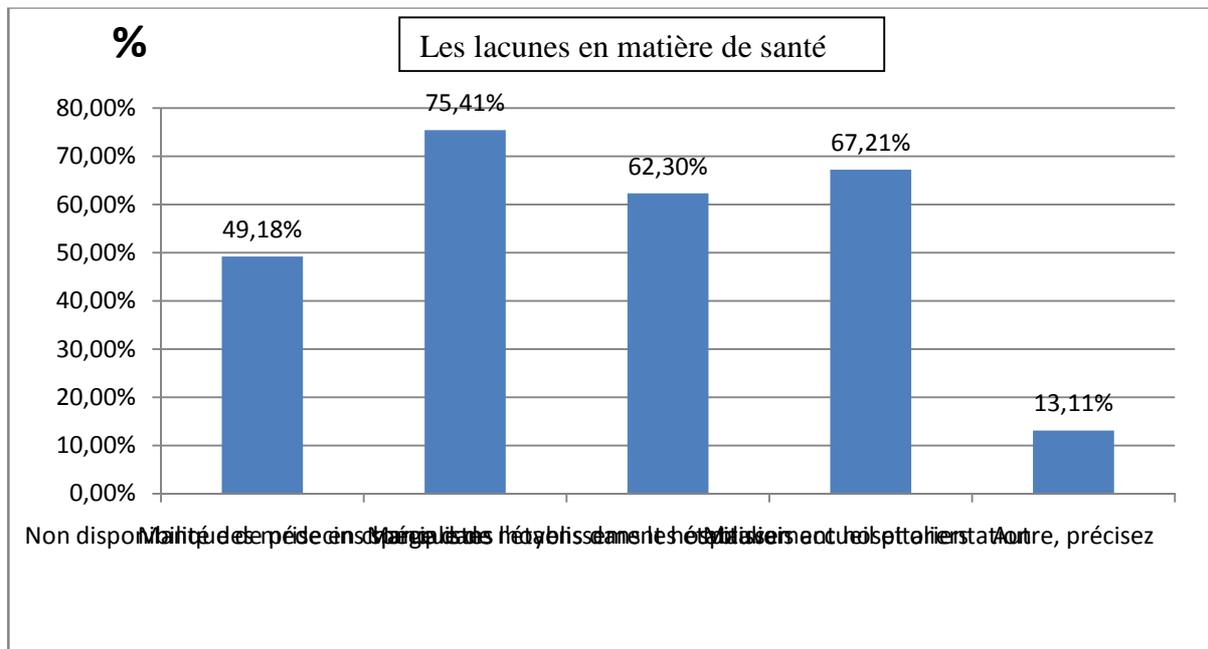


Source : fait à partir du tableau n°24

D'après ce graphique ci-dessus, 95,08% des répondants sont insatisfaits du système de santé de la commune de Bejaia, contre seulement 4,92%.

Question n°19 (a) : si non, quelles sont les lacunes en matière de santé ?

Figure 37 : Les lacunes en matière de santé



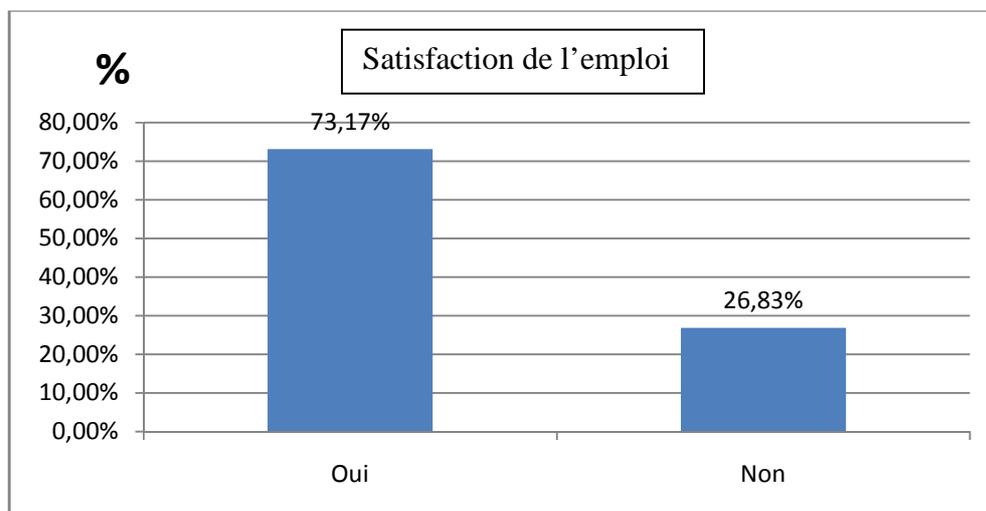
Source : fait à partir du tableau n°25

Parmi les 95,08% des personnes insatisfaites en matière de santé et les lacunes sont réparties comme suite :

- Manque de prise en charge dans les établissements hospitaliers avec 75,41% ;
- Mauvais accueil et orientation avec un taux de 67,21% ;
- Manque de moyens dans les établissements hospitaliers avec 62,3% ;
- La non disponibilité des médecins spécialistes avec 49,18% de réponses ;
- Et enfin 13,11% de réponse pour autres raisons.

Question n°20 : êtes-vous satisfait de votre emploi ?

Figure 38 : Satisfaction de l'emploi

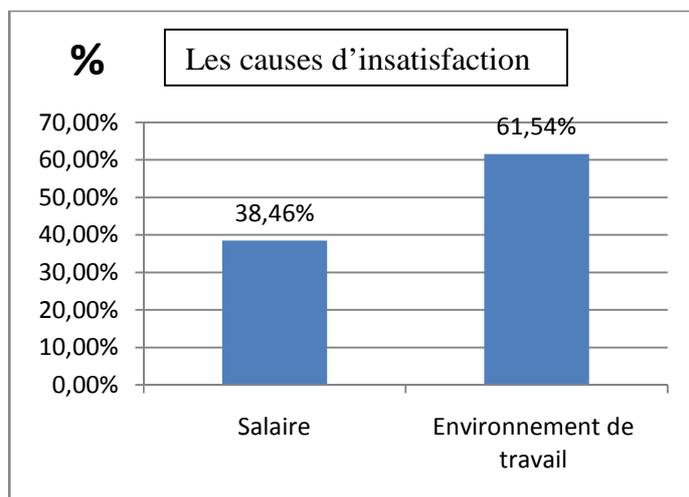


Source : fait à partir du tableau n°26

Parmi les répondants qui ont un travail, la majorité soit 73,17% en sont **satisfaits**, contre 26,83% de personnes **insatisfaites**.

Question n°20 (a) : si non, quelles sont les causes d'insatisfaction ?

Figure 39 : Les causes d'insatisfaction

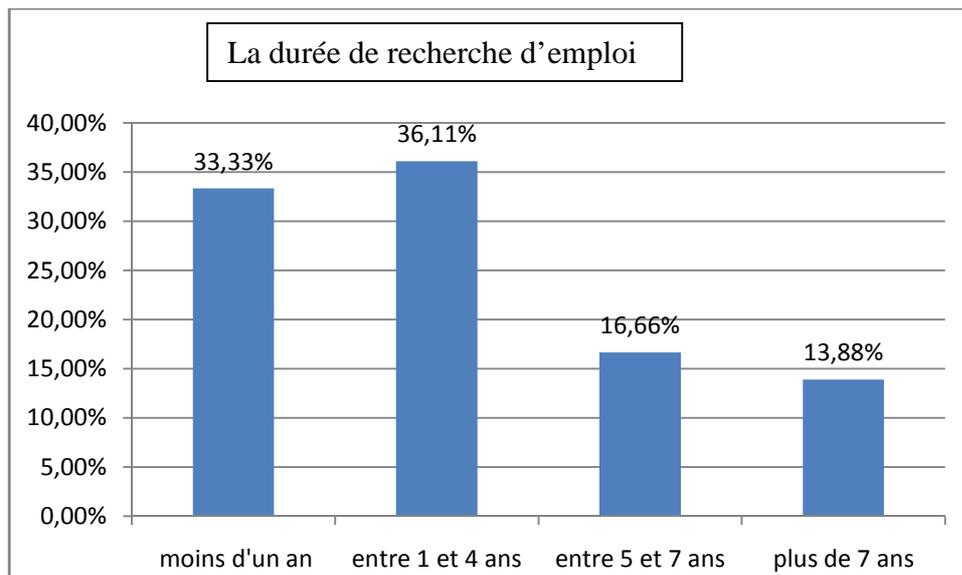


Source : fait à partir du tableau n°27

Parmi les répondants non satisfaits de leur emploi, 61,54% disent que c'est dû à leur environnement de travail, et 38,46% est dû au salaire.

Question n°20 (b) : combien de temps avez-vous passé avant de trouver votre dernier emploi ?

Figure 40: La durée de recherche d'emploi

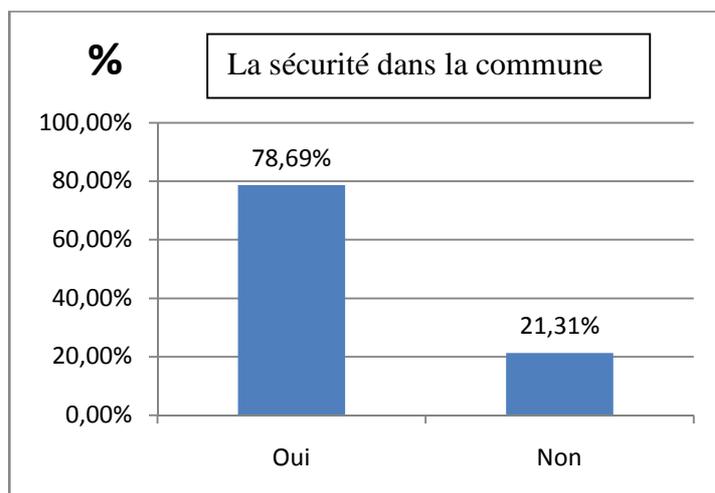


Source : fait à partir du tableau n°28

D'après les répondants, 33,33% d'entre eux ont passé moins **d'une année** avant de trouver leur dernier emploi, 36,11% ont passé **entre 1 et 4ans**, 16,66% ont passé **entre 5 et 7ans** et enfin 13,88% ont passé **plus de 7ans** à chercher.

Question n°21 : vous sentez-vous en sécurité dans votre commune ?

Figure 41: La sécurité dans la commune



Source : fait à partir du tableau n°29

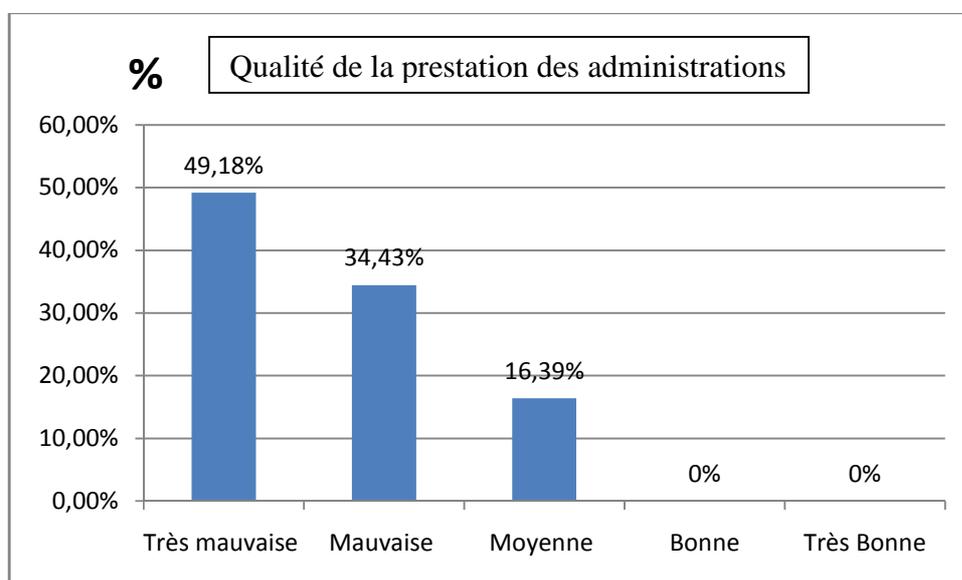
La majorité des répondants soit 78,69% disent qu'ils se sentent en sécurité dans la commune, contre 21,31%.

Question n°21(a) : si non, pourquoi ?

D'après les 11 répondants du tableau n°30 qui ne se sentent pas en sécurité, les causes sont comme suit : pour agressions verbales et physiques ainsi que pour les vols ; Cambriolage ; Absence de commissariat, délinquance juvénile ; délinquance et fléaux sociaux ; Intervention lente ; Manque commissariats dans les quartiers ; manque d'éclairage.

Question n°22 : Comment estimez vous la qualité de prestation de l'administration ?

Figure 42 : Qualité de la prestation des administrations

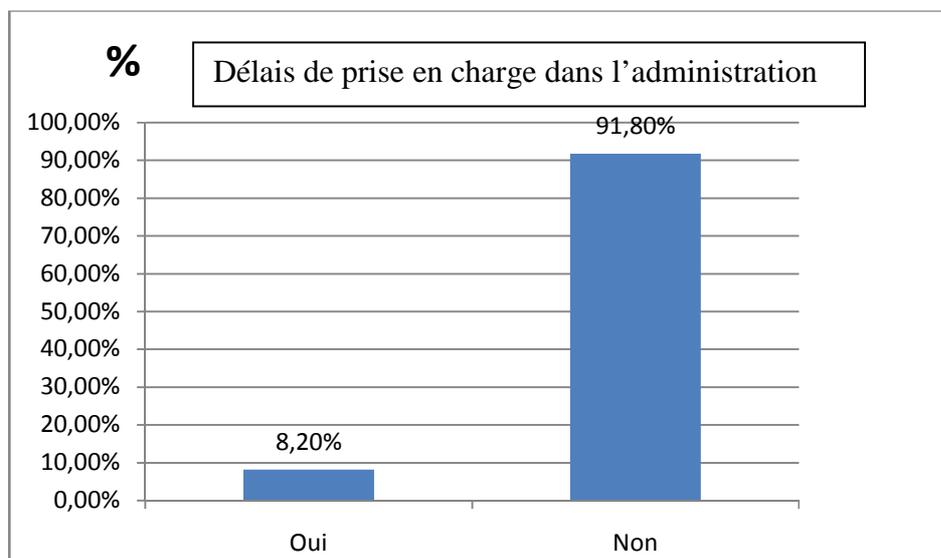


Source : fait à partir du tableau n°31

Dans notre échantillon d'étude, 49,18% des répondants trouvent la prestation des administrations **tres mauvaise**, 34,43% la trouve **mauvaise**, 16,39% la trouvent **moyenne** et personne ne la juge de **bonne** ou **très bonne** qualité.

Question n°22 (a) : êtes-vous satisfait des délais de prise en charge dans l'administration locale ?

Figure 43: délais de prise en charge dans l'administration

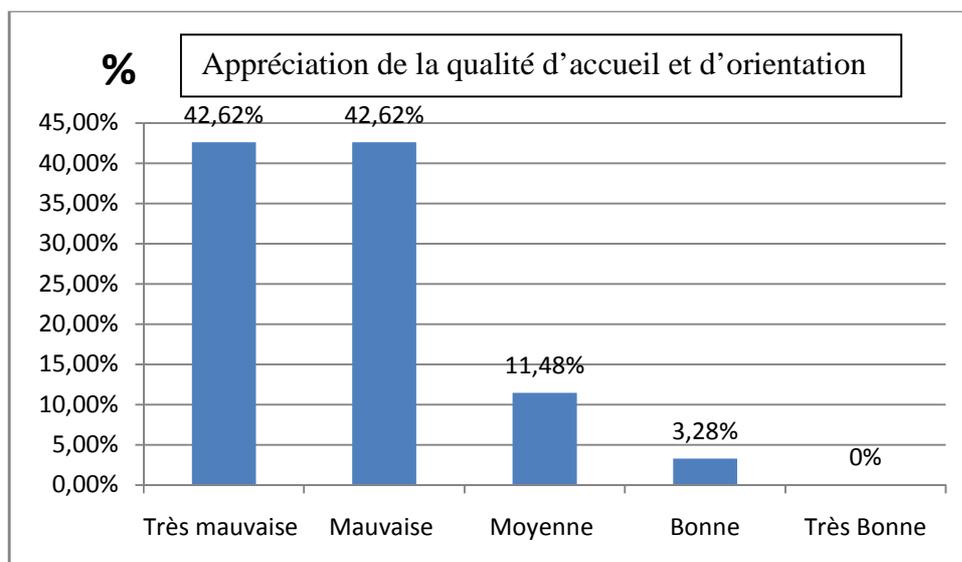


Source : fait à partir du tableau n°32

Les résultats ci-dessus, nous constatons que 91,80% des répondants ne sont **pas satisfait** des délais de prise en charge dans les administrations contrairement aux 8,20% restant qui sont satisfait.

Question n°22 (b) : quelle est votre appréciation sur la qualité d'accueille et d'orientation dans l'administration locale ?

Figure 44: Appréciation de la qualité d'accueil et d'orientation

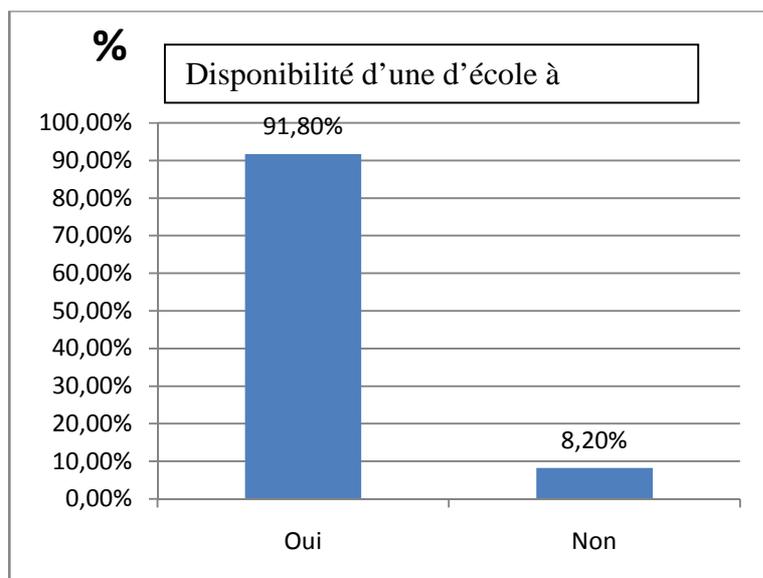


Source : fait à partir du tableau n°33

De ces résultats, nous remarquons que les réponses des répondants sont plus élevées du côté de **très mauvaise** et **mauvaise** avec des taux de 42,62% respectivement, tandis que pour **moyenne** le taux est de 11,48%, et enfin le taux pour **bonne** avec 3,28% et **très bonne** est quasiment nul.

Question n°23 : disposez-vous d'une école près de chez vous ?

Figure 45 : Disponibilité d'une d'école à proximité

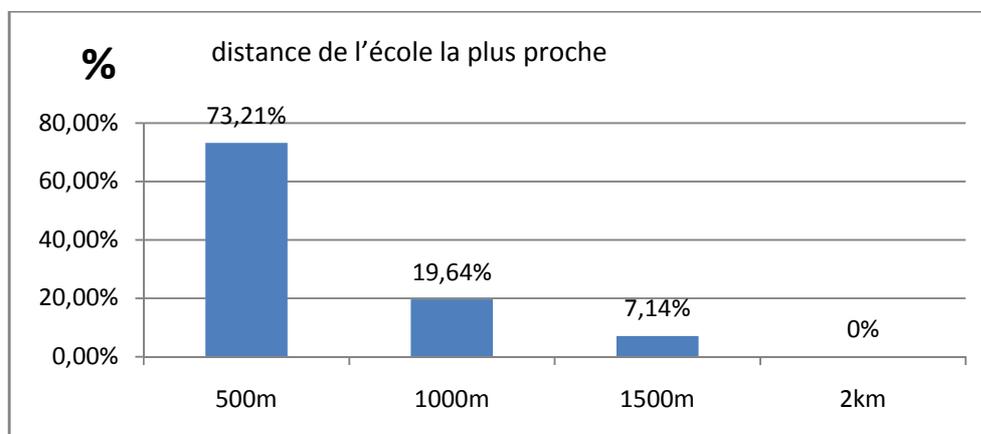


Source : fait à partir du tableau n°34

On remarque des réponses des citoyens soit à 91,80% qu'il existe au moins une école du côté de chez eux contre 8,20% qui n'ont pas.

Question n°23 (a) : si oui, a quelle distance est la plus proche

Figure 46 : distance de l'école la plus proche

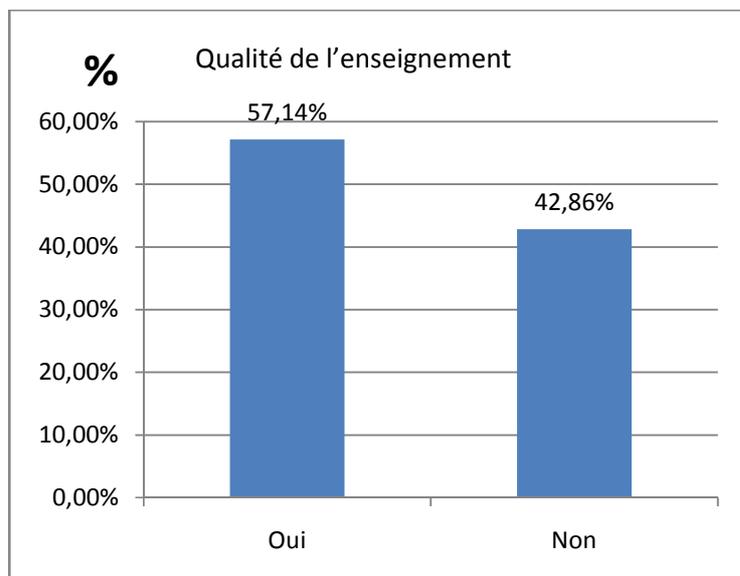


Source : fait à partir du tableau n°35

A partir du tableau ci-dessus on remarque que la distance de la plus part des écoles n'est qu'à moins de 500m des habitations soit un taux de 73,21%, et d'autre se trouvent à plus de 1000m soit 19,64% et minorité avec 7,14%.

Question n°24 : Etes-vous satisfait de la qualité de l'enseignement dispensé dans cette école ?

Figure 47 : Qualité de l'enseignement



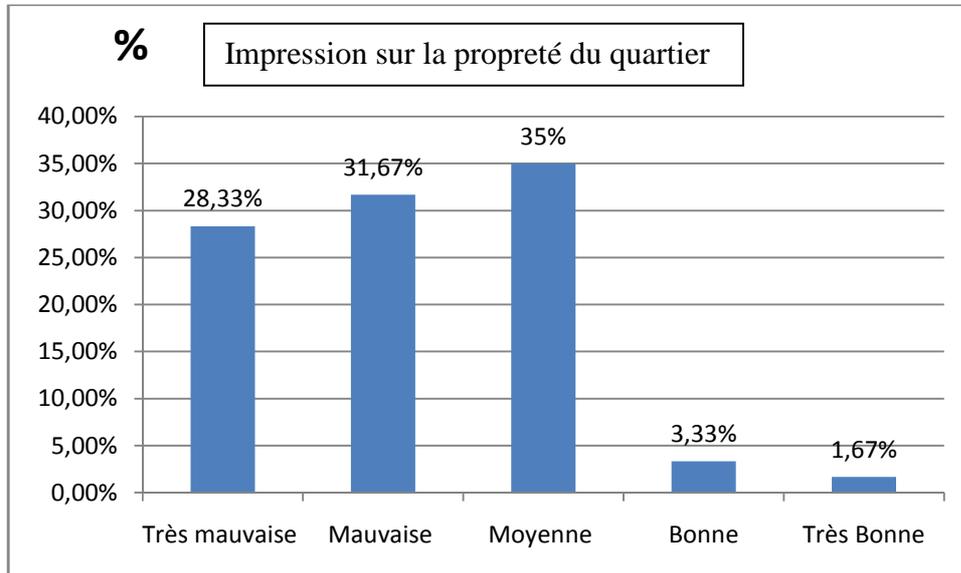
Source : fait à partir du tableau n°36

Des résultats des répondants, on remarque que les réponses sont quasiment homogènes, 57,14% des répondants sont satisfaits de la qualité de l'enseignement et 42,86% des répondants sont insatisfaits.

Rubrique n°3 : l'environnement et sa préservation

Question n°25 : Quelles sont vos impressions par rapport a la propreté de votre quartier ?

Figure 48 : Impression sur la propreté du quartier

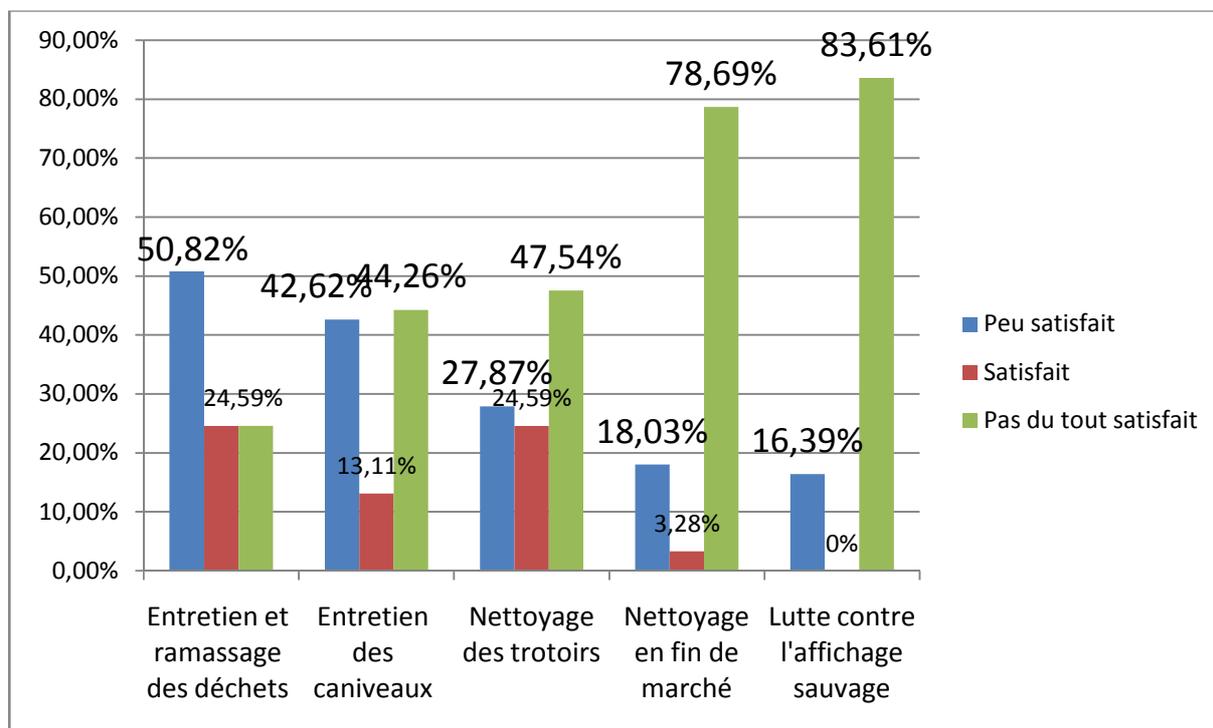


Source : fait à partir de tableau n°37

Des résultats ci-dessus, 35% des répondants trouvent que la propreté de leur quartier est **moyenne**, 31,67% la trouve **mauvaise**, 28,33% la trouve **très mauvaise**, 3,33% la trouvent **bonne** et 1,67% la trouvent **très bonne**.

Question n°26 : que pensez-vous des services dispensés dans votre quartier en matière de propreté ?

Figure 49 : Appréciation des services dispensés en matière de propreté dans les quartiers



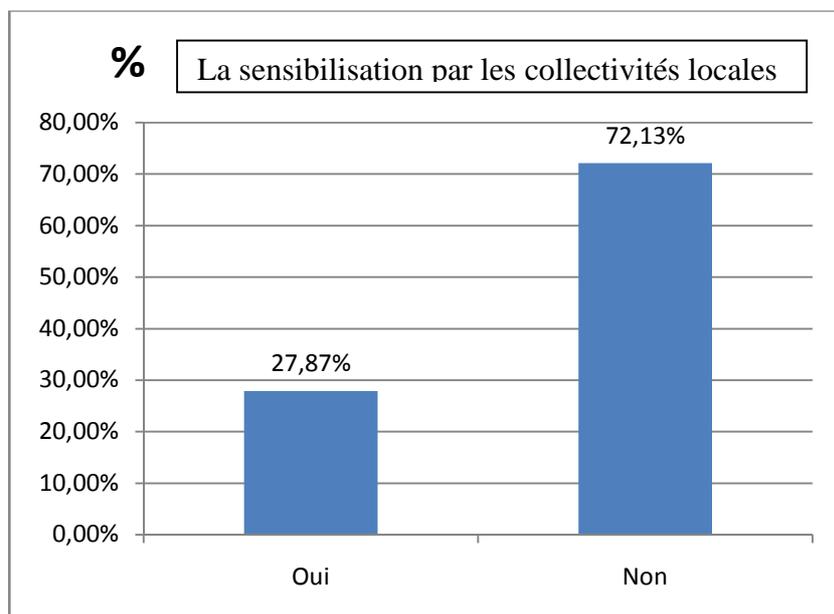
Source : fait à partir du tableau n°38

Du tableau ci-dessus concernant l'appréciation des services dispensés en matière de propreté dans les quartiers les réponses sont comme suit :

- Pour l'entretien et ramassage des déchets : 50,82% des répondants sont peu satisfaits, 24,59% ne sont pas du tout satisfaits et satisfaits ;
- Pour l'entretien des caniveaux : 44,26% des répondants ne sont pas du tout satisfaits, 42,62% sont peu satisfaits et seulement 13,11% sont satisfaits ;
- Pour le nettoyage des trottoirs : 47,54% des répondants ne sont pas du tout satisfaits, 27,87% sont peu satisfaits, et enfin 24,59% seulement qui sont satisfaits ;
- Pour le nettoyage en fin de marché : 78,69% des répondants ne sont pas du tout satisfaits, 18,03% sont peu satisfaits et à peine 3,28% qui sont satisfaits ;
- Pour la lutte contre l'affichage sauvage : 83,61% des répondants ne sont pas du tout satisfaits, 16,39% sont peu satisfaits et la satisfaction est quasiment nulle.

Question n°27 : avez-vous déjà été sensibilisé par des collectivités locales par rapport au rejet des ordures ?

Figure 50 : La sensibilisation par les collectivités locales

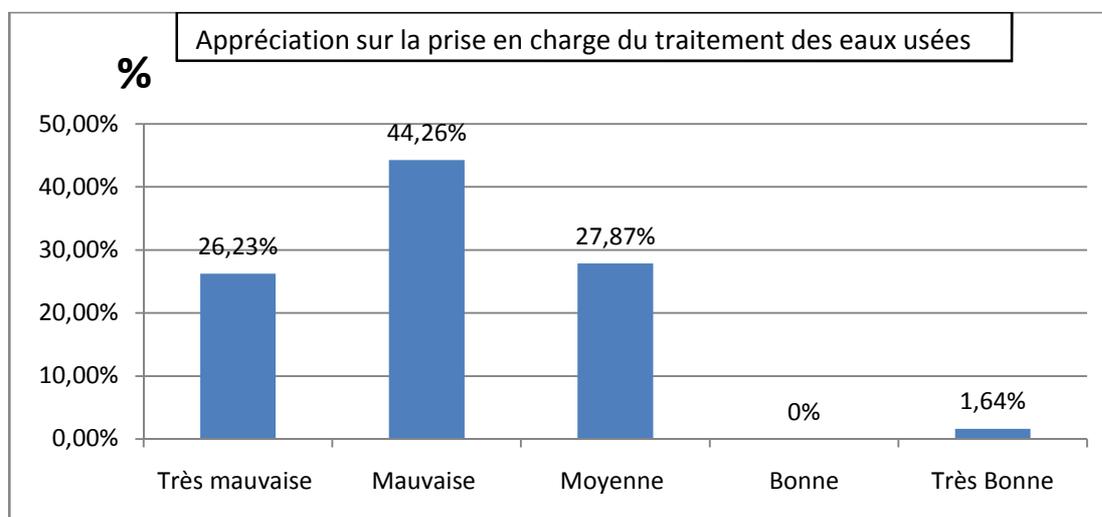


Source : fait à partir du tableau n°39

Sur les 61 répondants interrogés, 72,13% d'entre eux avouent n'avoir jamais été sensibilisé par les collectivités locales par rapport aux rejets des ordures contre 27,87% seulement. Et cela est sûrement dû au manque de campagne de sensibilisation au niveau de la commune de Bejaia.

Question n°28 : quelle est votre appréciation sur la prise en charge du traitement des eaux usées dans votre commune ?

Figure 51: Appréciation sur la prise en charge du traitement des eaux usées

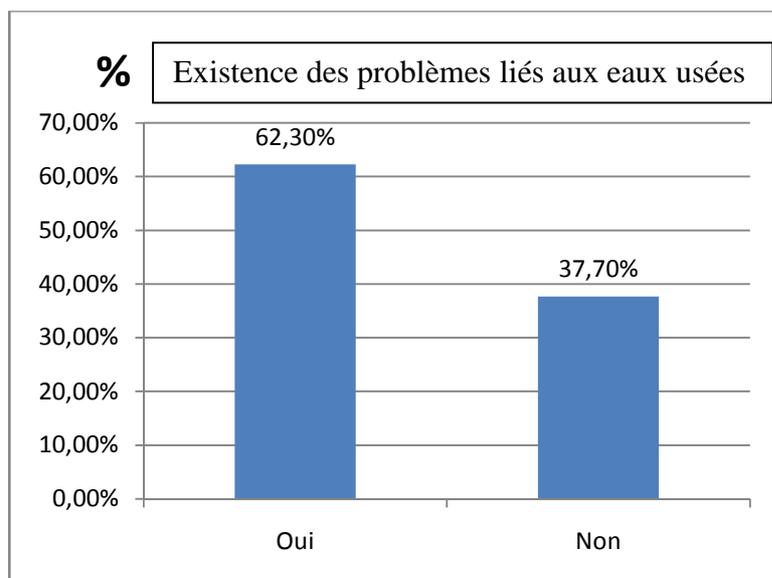


Source : fait à partir du tableau n°40

Les répondants trouvent que la prise en charge du traitement des eaux usées est **mauvaise** à 44,26%, **très mauvaise** et **moyenne** avec des taux de 26,23% et 27,87% respectivement, et seulement une minorité la trouve **très bonne**.

Question n°29 : dans votre quartier, existent-ils des problèmes liés au traitement des eaux usées ?

Figure 52 : Existence des problèmes liés aux eaux usées

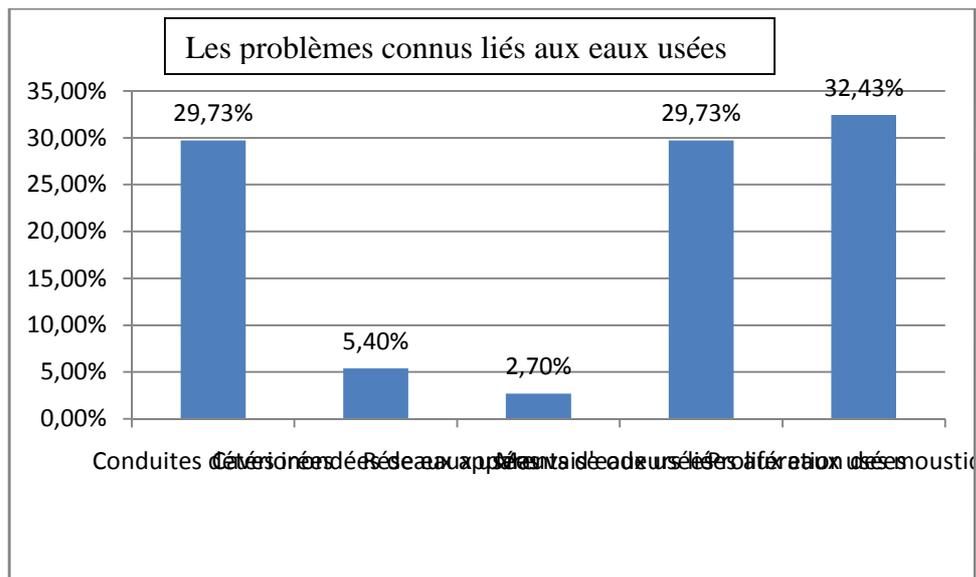


Source : fait à partir du tableau n°41

Sur les 61 réponses obtenues plus que la moitié soit 62,30% des répondants affirment avoir des problèmes liés aux eaux usés dans leur quartier.

Question n° 29 (a) : si oui, lesquels parmi ces proposition ?

Figure 53: Les problèmes connus liés aux eaux usées



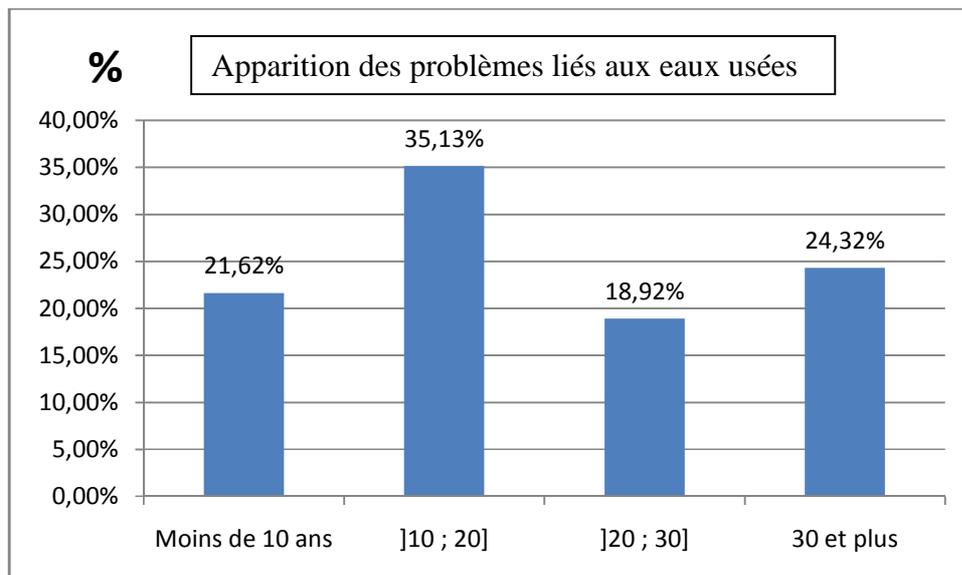
Source : fait à partir du tableau n°42

Des 62,30% des répondants affirmant avoir des problèmes liés aux eaux usées ont précisé les causes comme suit :

- Prolifération des moustiques avec un taux de 32,43% ;
- Mauvaises odeurs liées aux eaux usées avec un taux de 29,73% ;
- Conduites détériorées avec un taux de 29,73% ;
- Caves inondées des eaux usées avec un taux de 5,40% ;
- Et enfin des réseaux apparents des eaux usées avec un taux de 2,70%.

Question n°30 : Depuis quand ces problèmes existent-ils ?

Figure 54 : Apparition des problèmes liés aux eaux usées

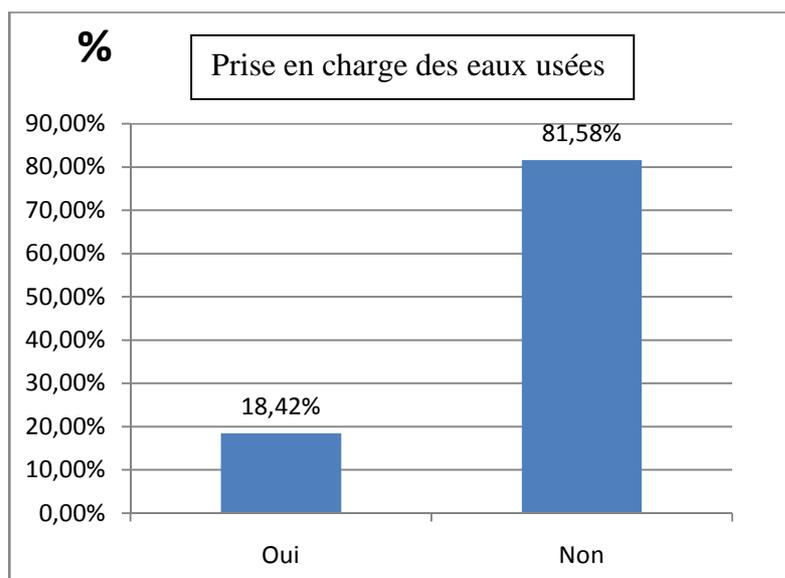


Source : fait à partir du tableau n°43

D'après les répondants la plus part disent que les problèmes liés aux eaux usées existent depuis **10 et 20 ans** avec un taux de 35,13%, d'autres répondants soit 24,32% disent qu'ils existent depuis **plus de 30 ans** et le reste soit 21,62% disent qu'ils existent **moins de 10** et le reste dit que ces problèmes existe **entre 20et 30 ans**.

Question n°31 : ces problèmes ont-ils été pris en charge par les services de la commune ?

Figure 55: Prise en charge des eaux usées

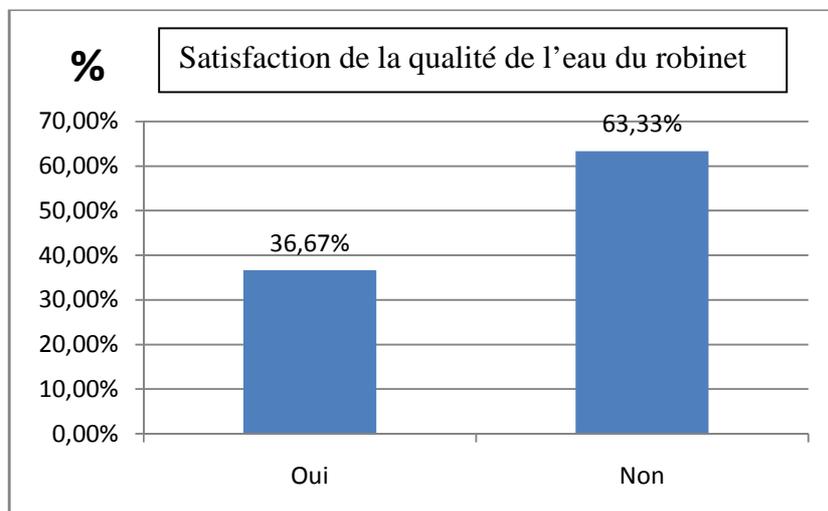


Source : fait à partir du tableau n°44

La réponse à la question sur la prise en charge des problèmes liés aux eaux usées est infirmée à 81,58% par les répondants contre 18,42% des réponses affirmées.

Question n°32 : êtes-vous satisfait de l'eau de votre robinet ?

Figure 56 : Satisfaction de la qualité de l'eau du robinet

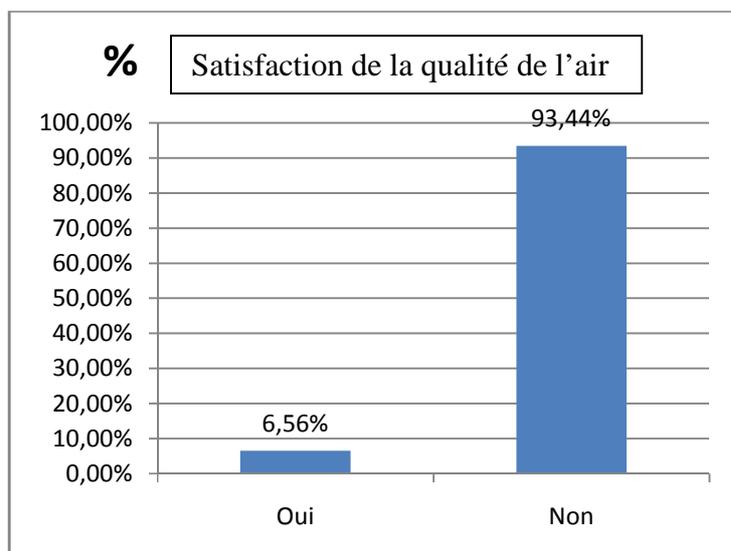


Source : fait à partir du tableau n°45

Du graphique ci-dessus, on constate que 63,33% de l'échantillon n'est pas satisfait de l'eau du robinet contre 36,67% de ceux qui le sont.

Question n°33 : êtes-vous satisfait de la qualité de l'air dans votre commune ?

Figure 57 : Satisfaction de la qualité de l'air

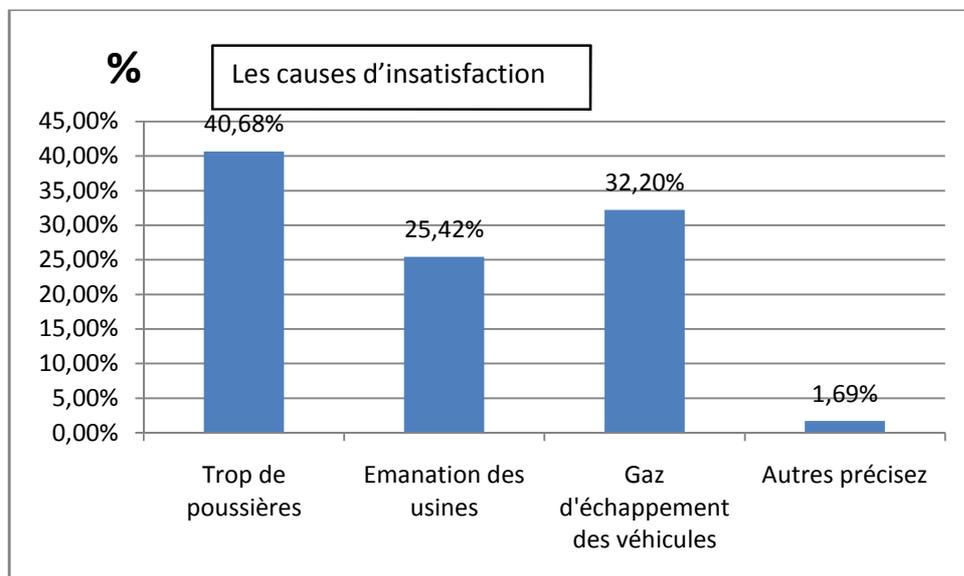


Source : fait à partir du tableau n°46

Sur notre échantillon de 61 personnes, la réponse à la question sur la qualité de l'air est négative à raison de 93,44%, seulement 6,56% des répondants sont satisfaits de la qualité de l'air de la commune de Bejaia.

Question n°33 (a) : si non, quelles sont les causes ?

Figure 58 : Les causes d'insatisfaction



Source : fait à partir du tableau n°47

Les personnes insatisfaites de la qualité de l'air trouvent que cela est dû à certaines causes, parmi elles :

- 40,68% trouvent qu'il y a trop de poussières ;
- 32,20% trouvent que c'est dû au gaz d'échappement des véhicules ;
- 25,42% pensent qu'elle est dû à l'émanation des usines ;
- Et 1,69% disent qu'il y a pleins d'autres causes.

Synthèse des résultats :

L'enquête sur le terrain, l'analyse et l'interprétation des résultats nous à permis de faire la synthèse des résultats ressortis comme suit :

Selon la qualité du développement socio-économique on a :

- Sur les 61 personnes interrogées 29 d'entre elles trouvent que l'état des infrastructures de base de la commune de Bejaia est mauvais tandis que seulement 2 les trouvent en bon état.
- Pour la qualité de l'habitat 44,26% des citoyens disent qu'ils sont satisfaits de leur habitation, mais la majorité soit 55,74% disent qu'ils ne le sont pas.
- Quant à la satisfaction du système de santé, les citoyens sont presque tous du même avis avec un taux de 95,08% ils disent qu'ils sont insatisfaits contre 4,92% de personne satisfaites.
- Parmi les réponses obtenu de l'enquête, l'insatisfaction des délais de prise en charge des administrations locales est de 91,80%, contre 8,20% seulement de répondants satisfaits.

Et selon l'environnement et sa présentation on a :

- Concernant la question de l'appréciation des services dispensés en matière de propreté dans les quartiers les avis sont partagés entre les différents services entre les peu satisfait et pas de tout satisfait on trouve : seulement 50,82% de personnes peu satisfaites pour l'entretien et ramassage des déchets, 44,26% de personnes pas du tout satisfaites pour l'entretien des caniveaux, 47,54% de pas de tout satisfait pour le nettoyage des trottoirs, 78,69% pas du tout satisfaites pour le nettoyage en fin de marché et enfin 83,61% seulement pour la lutte contre l'affichage sauvage. Donc tout porte à dire que les 61 citoyens interrogés sont pratiquement tous insatisfait des services dispensés en matière de propreté dans les quartiers.

D'après les résultats qui apparaissent nous pouvons dire que les citoyens n'apprécient pas la qualité du développement socio-économique à savoir : la qualité des infrastructures de base (routes, trottoirs, constructions..), la qualité de leur habitations, la qualité du système de santé et encore moins des délais de prise en charge dans les administrations locales (Wilaya, Daira, APC).

On peut voir également que même si les citoyens sont sensibles en matière de propreté des quartiers ils restent néanmoins insatisfaits sur les services dispensés pour veiller à la propreté de ces quartiers.

Conclusion Générale

Le territoire désigne à la fois un ensemble de facteurs matériels et immatériels, un système de relation économique et sociales, et enfin un système de gouvernance locale qui rassemble une collectivité, un ensemble d'acteurs et un système d'administration publique locale. Le territoire est connu de tel système complexe étendu comme lieu de relations de nombreux acteurs, ce système doit être analysé sous différentes dimensions (économiques, sociale, environnementale).

La qualité des territoires repose avant tout sur la qualité de vie et le dynamisme des relations sociales, car le développement durable veut maintenir l'équité sociale c'est à dire permettre la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines présentes et futures et l'amélioration de la qualité de vie, et ce, notamment par l'accès pour tous à l'emploi, à l'éducation, aux soins médicaux et à un logement de qualité, mais aussi vise l'intégrité de l'environnement c'est à dire d'intégrer la préoccupation du maintien de la vitalité de l'ensemble des écosystèmes naturels.

Dans la partie pratique, après avoir présenté la commune de Bejaia qui ne dispose pas d'une véritable application de développement locale ou durable, nous avons analysé les données par le logiciel catalyse anaconda suite aux résultats obtenus par l'enquête, ses différents indicateurs qui concernent la qualité de son territoire et leurs impacts qu'ils engendrent sur le comportement des citoyens. En générale, nous avons trouvé des difficultés pour le recueil d'informations, qui sont liés principalement au manque de coopération des acteurs.

Par ailleurs, les considérations évoquées ne sont peut-être pas typique à la commune de Bejaia et on pourrait sans doute trouver des similitudes dans d'autres territoires de l'Algérie.

Jusqu'à présent, l'actualité dans la plus part des pays au monde est l'ouverture au reste des partenaires, et non le contrôle de l'économie et la gestion des affaires locales au niveau des administrations déconcentrés de l'état comme nous l'avons constaté dans la commune de Bejaia. Dans cette optique on peut signaler l'absence des opérateurs économiques dans l'œuvre des jeux d'acteurs locaux dans cette commune, et qu'il serait intéressant d'informer, de consulter, et d'associer les concernés à la prise de décision.

Conclusion Générale

Dans ce sens, il faudrait déployer plus d'efforts dans la sensibilisation et la diffusion de l'information, en optant pour une politique de décentralisation et de concertation de tous les acteurs, dans le but d'un développement local et durable, grâce aux outils d'analyses des territoires développés.

Ensuite nous nous sommes rapprochés des citoyens des différents quartiers, nous avons effectué un questionnaire portant sur la mesure de satisfaction. L'objectif du questionnaire, est de déterminer l'influence que peuvent avoir la qualité sur le développement du territoire et pour la qualité de vie des habitants de la ville de Bejaïa.

Après avoir pris connaissance des avis des citoyens, nous avons jugé nécessaire de proposer quelques recommandations afin d'assurer une amélioration de la qualité du territoire de la commune de Bejaïa :

- Dans le cadre de la préservation de l'environnement il est utile pour la commune de Bejaïa de s'équiper d'infrastructures telle que des stations d'épuration d'eaux usées bien qu'il existe une station, des stations d'incinération de déchets ménagers, des stations de recyclage.

- Mettre en place un système de tri pour les déchets ménagers en installant des poubelles spécifiques à chaque déchet (verre, aluminium, plastique,..) en même temps il faudra sensibiliser la population vis-à-vis de ces installations.

- Mettre en place des équipes de nettoyage permanente pour chaque quartier afin de s'occuper de la propreté du secteur (espaces verts, caniveaux, caves inondées,..) cela est possible en sous-traitant la tâche à des entreprises de nettoyage, cela permettra de prévenir certains désagréments.

- Spécifier des endroits d'affichage réglementés, fixer des amendes aux personnes qui affichent hors des zones prévues à cet effet, cela afin de combattre l'affichage sauvage qui est une pollution pour la commune de Bejaïa.

- Imposer des normes environnementales aux usines source de pollution qui se situent dans la commune de Bejaïa.

- En matière d'infrastructure sanitaire il serait utile d'aménager ou de construire des salles de soins ou des polycliniques pour chaque zone de la commune, des zones découpées selon la démographie de ces zones par exemple, cela pourra toutefois diminuer les

Conclusion Générale

déplacements vers les hôpitaux en ce qui concerne les premiers secours et autre injection.
Mettre en place des équipements nouveaux dans les hôpitaux

- En matière d'infrastructures routières on constate que l'état des routes est presque impraticable malgré les efforts des autorités locales dans ce sens il ne ressort aucune amélioration. Il serait peut être utile d'organiser le trafic routier grâce à des feux tricolores et autres radars afin de prévenir les débordements routiers.

- En matière d'habitat on recommande aux acteurs locaux de s'organiser autour de stratégie et de plan d'aménagement du territoire afin d'exploiter les parcelles susceptibles d'accueillir des immeubles, des plans de relogement pour les personnes qui habitent des logements insalubres ou dangereux à l'image des anciennes bâtisses.

- En matière d'aménagement des quartiers on remarque un effort des autorités, avec l'installation d'air de jeux pour enfants dans certain quartier mais cela n'est pas suffisant, les quartiers ne disposent pas ou peu d'airs de jeux pour les jeunes à l'image des stades de proximité, salles de sport... encourager les associations à faire des activités (sportives, culturelles..) aux sein de ces quartiers.

- En matière d'administration il serait utile d'avoir du sang neuf et d'avoir des jeunes responsables et entrepreneurs vis-à-vis du développement de leurs ville ; essayer de recruter des personnes capables et courtoises dans les administrations (mairie, daïra, wilaya...).

Toutefois l'enquête menée lors de ce mémoire reste incomplète compte tenu des moyens dont nous disposons et du temps impartie, en plus de cela l'échantillon que nous avons étudié se composé de 61 personnes un nombre insuffisant pour osé dire que cette étude soit tout à fait complète.

Listes des figures

| | |
|--|-----|
| Figure 1: La boucle de rétroaction qui anime les territoires | 12 |
| Figure 2 : Le système territoire : un ensemble de sous-systèmes en interrelation | 15 |
| Figure 3 : Les objectifs du développement local | 20 |
| Figure 4 : le Diamant de Michael Porter | 25 |
| Figure 5 : Cadre stratégique du développement local | 30 |
| Figure 6 : Un cadre général de développement local | 31 |
| Figure 7 : L'Hexagone du Développement Economique Local | 33 |
| Figure 8 : Schéma du développement durable Représentation des Trois piliers du développement durable | 36 |
| Figure 9 : Le cercle de la qualité | 50 |
| Figure 10 : Les règles de base de la qualité | 52 |
| Figure 11 : la carte de cohérence de la qualité et ses sens | 53 |
| Figure 12 : Modèle d'évaluation formative de la qualité | 55 |
| Figure 13 : Améliorer la qualité de vie des citoyens | 73 |
| Figure 14 : Environnement urbain | 78 |
| Figure 15 : localisation de la commune de Béjaia et ces communes limitrophes | 81 |
| Figure 16: Identification des interrogés | 87 |
| Figure 17 : Tranche d'âge | 88 |
| Figure 18 : catégorie socioprofessionnelle | 88 |
| Figure 19 : La répartition de l'échantillon selon la zone géographique autour de la commune de Bejaia. | 89 |
| Figure 20 : Type de logement | 89 |
| Figure 21 : Le nombre de pièces | 90 |
| Figure 22: La Taille du foyer | 90 |
| Figure 23 : Evaluation de la qualité du développement de la commune | 91 |
| Figure 24 : Appréciation de la qualité de vie | 91 |
| Figure 25 : Ordre Importance des attributs d'une commune de qualité | 92 |
| Figure 26 : Evaluation de la qualité des infrastructures de base | 93 |
| Figure 27 : Evaluation de la disponibilité, l'organisation et la qualité des moyens des | 93 |
| Figure 28 : La qualité du logement | 94 |
| Figure 29 : Existence des espaces verts dans les quartiers | 95 |
| Figure 30: L'état des espaces verts | 95 |
| Figure 31 : Existence des airs de jeux | 96 |
| Figure 32: L'état des airs de jeux | 96 |
| Figure 33 : La qualité de l'éclairage | 97 |
| Figure 34 : Satisfaction de l'habitat | 97 |
| Figure 35 : fréquence d'accès a l'eau courante | 98 |
| Figure 36 : satisfaction du système de santé | 98 |
| Figure 37 : Les lacunes en matière de santé | 99 |
| Figure 38 : Satisfaction de l'emploi | 99 |
| Figure 39 : Les causes d'insatisfaction | 100 |
| Figure 40: La durée de recherche d'emploi | 100 |

| | |
|---|-----|
| Figure 41: La sécurité dans la commune | 101 |
| Figure 42 : Qualité de la prestation des administrations | 102 |
| Figure 43: délais de prise en charge dans l'administration | 103 |
| Figure 44: Appréciation de la qualité d'accueil et d'orientation | 103 |
| Figure 45 : Disponibilité d'une école à proximité | 104 |
| Figure 46 : distance de l'école la plus proche | 104 |
| Figure 47 : Qualité de l'enseignement | 105 |
| Figure 48 : Impression sur la propreté du quartier | 106 |
| | |
| Figure 49 : Appréciation des services dispensés en matière de propreté dans les quartiers | 107 |
| Figure 50 : La sensibilisation par les collectivités locales | 108 |
| Figure 51: Appréciation sur la prise en charge du traitement des eaux usées | 108 |
| Figure 52 : Existence des problèmes liés aux eaux usées | 109 |
| Figure 53: Les problèmes connus liés aux eaux usées | 110 |
| Figure 54 : Apparition des problèmes liés aux eaux usées | 111 |
| Figure 55: Prise en charge des eaux usées | 111 |
| Figure 56 : Satisfaction de la qualité de l'eau du robinet | 112 |
| Figure 57 : Satisfaction de la qualité de l'air | 112 |
| Figure 58 : Les causes d'insatisfaction | 113 |

Bibliographie

OUVRAGES

- 1 Agnew J, "Territorial trap", Geopolitics: re-visioning world politics, London: Routledge, 2003.
- 2 Audré.P et autre « l'évaluation des impacts sur l'environnement » 2eme édition, presses Internationales polytechnique,Montréal, 2003.
- 3 AYDALOT P, Milieux innovateurs en Europe, GREMI, Paris, 1986.
- 4 Baracchini.P, guide à la mise en place du management environnemental en entreprise selon ISO 14001, 3eme édition, presses polytechniques et universitaires Romandes, 2007.
- 5 BECATTINI G, « Le district marshallien : une notion socio-économique », Dans Benko G. et Lipeitz A. (1992), Op cit,1992.
- 6 BECATTINI. G, « Le district marshallien : une notion socio-économique », in Les régions qui gagnent, BENKO G., LIPIETZ A. (sous la dir.), « Le nouveau débat régional : positions », in Les régions qui gagnent, Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Paris, PUF,1992.
- 7 BENKO.G, dans Alternatives Economiques, hors-série, n°37, 1998.
- 8 Benko.G, Lexique de géographie économique, Armand Colin, 2001.
- 9 Biarez S. « Pouvoirs et organisations locales : vers un nouveau paradigme politique ». Sciences de la société,1996.
- 10 Blazer D. G. "How do you feel about...? Health outcomes in late life and self-perceptions of health and well-being." ,Gerontologist,2008.
- 11 Bouchard.CH et Plante.J, la qualité : mieux la définir pour mieux la mesurer, Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale - Université de Liège -2002.
- 12 BRUNET R. Le Déchiffrement du monde. Paris : Belin, coll. «Mappemonde», 2001.
- 13 Burton-Jeangros C et al. Les inégalités face à la santé: l'impact des trajectoires familiales et professionnelles sur les hommes et les femmes. Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités. M. Oris, E. Widmer, A. de Ribeaupierreet al. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2009.
- 14 Bussi M., Badariotti D. Pour une nouvelle géographie du politique, territoire, démocratie, élections. Paris : Economica, coll. « Anthropos », 2004.
- 15 CALAME.P, Réforme des pouvoirs, des articulations grippées, dans Oser l'avenir, alliance pour un monde responsable et solidaire, document de travail n°100, éd. Mayer, 1998.
- 16 Cooke P., Huggins R, « High-technology clustering in Cambridge (UK) », in A. Amin, S. Goglio and F. Sforzi (eds.), « The institutions of local development ».2003
- 17 COURLET.C, « Les systèmes productifs locaux » : de la définition au modèle, in réseaux d'entreprises et territoires. Regard sur les systèmes productifs locaux, la documentation française,2002.
- 18 D'AQUINO P. « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante». L'Espace géographique, no 1,2002
- 19 D'Aquino P. « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante »,2002.
- 20 Davezies L « Temps de la production et temps de la consommation, les nouveaux aménageurs des territoires ? », in Futuribles, 2003.
- 21 De Dainville F, Le Langage des géographes : termes, signes, couleurs des cartes anciennes 1500 à 1800. Paris: Éditions A. et J. Picard & Cie, 1964.
- 22 Debarbieux B. « L'exploration des mondes intérieurs ». In Knafou R. (dir.). Géographie, état des lieux. Paris : Belin, coll. «Mappemonde »,1999.

- 23 Diepois.G, Logement en Ile de France, Constats, Reflexions, Propositions. CESR IDF,2002 ;
- 24 Etude Trend Observer 2008 d'Ipsos, citée dans Aujourd'hui, les consommateurs y regardent à deux fois, in Les Echos,2008,
- 25 Fabien Bacro (dir.), « La qualité de vie », ISBN 978-2-7535-2901-4 Presses universitaires de Rennes, 2014.
- 26 Ferrier J.-P, « Territoire », in Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris : Belin,2003.
- 27 Figari.G. Évaluer quel différentiel. Bruxelles : De BoeckWesmael,1994.
- 28 Frémont A.and all, Géographie sociale. Paris : Masson, 1984.
- 29 Gadrey J. Rapports sociaux de services : une autre régulation. Revue économique, vol. 41, 1, pp. 49-70, 1990.
- 30 Garofoli, G., «Les systèmes de petites entreprises: un cas paradigmatique de développement endogène» dans Benko, G.,
- 31 George P. et Verger F, Dictionnaire de la géographie. Paris: Presses universitaires de France, 2009.
- 32 Giraut F, « Conceptualiser le territoire », in dossier Construire les territoires, 2008.
- 33 GOUTEBEL. J- Y, « stratégie de développement territorial »2^{ème} ED. Economica, 2003.
- 34 Greffe.X, Territoires en France, Economica,1984.
- 35 Guy Di Méo. Extrait de Géographie sociale et territoire, Editions Nathan, 1998.
- 36 Hans Jonas, Le Principe responsabilité, Champs Flammarion,1979.
- 37 Henchoz K, Cavalli S, et al. "Perception de la santé et comparaison sociale dans le grand âge.", Sciences sociales et santé: 47-72. 2008.
- 38 Houée.P, Les politiques de développement rural, 2^{ème} édition, INRA/Economica, 1996.
- 39 Ishikawa, K, La gestion de la qualité totale. Paris, Dunod. 1990
- 40 Jaillet M.-C, « Contre le territoire, la "bonne distance" », in M. Vanier (dir.), Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives. Rennes : Presses universitaires de Rennes,2009.
- 41 Lajarge R. « Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun ». Éditions de l'Aube,2000.
- 42 Lelièvre.É, Findlay.A, « La mesure de la qualité de la vie dans les zones urbaines Britanniques », In: Population, 46^e année, n°2,1991.
- 43 Lévy J. « A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire ? ».Paris,1991.
- 44 Lévy J. et Lussault M, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris : Belin., 2009.
- 45 Lipietz, A., (Ss. la dir.), Les régions qui gagnent. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie économique Paris, PUF, 1992;
- 46 Maillat.D, Du district industriel au milieu innovateur : contribution à une analyse des organisations productives territorialisées, Working paper,Institut de recherches économiques et régionales (IRER),1996.
- 47 Maréchal.L, "Wallonie entre centre(s) et périphérie(s)", in Recomposition et développement des territoires, Paris, L'Harmattan,1998.
- 48 Martin. J-Y, le développement durable ? doctrines pratiques évaluations,IRD édition Paris 2002.
- 49 Mollard, Pecqueur & Lacroix, A meeting between quality and territorialism, ESEE, Genève,1998
- 50 Pierre André, Claude E. Delisle et Jean-Pierre Revéret, L'évaluation des impacts sur l'environnement, 2^{eme} édition, Presses Internationales Polytechnique, Montréal, 2003.
- 51 Pierre George et Fernand Verger, Dictionnaire de la géographie, Paris, Presses universitaires de France, 2009.
- 52 Pitelka. F, «Number, breeding schedul », Number, Breeding Schedule, and Territoriality in pectoral Sandpipers of northern Alaskathe Condor vol 61,1959.

- 53 Plante, J. *Évaluation de programme* (français, anglais, espagnol). Québec : Presse de l'Université Laval, 1994.
- 54 Prevort P ; *le développement local : contexte et définition ; cahiers de recherche IREC 01-03*, Sherbrooke : IRECUS, 2001.
- 55 Quévit, M. « Innovative Environments and Local/International Linkages in Enterprise Strategy: A Framework for Analysis », dans Camagni : 71-88, 1991.
- 56 Raffestin C, « Écogénèse territoriale et territorialité » in Auriac F. & Brunet R. (eds.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris : Fayard, 1986.
- 57 Raffestin C, « Écogénèse territoriale et territorialité » Paris : Fayard, 1986.
- 58 RAFFESTIN C., 1986, « Ecogénèse territoriale et territorialité » in *Espaces, jeux et enjeux* (F. AURIAC et R. BRUNET, dir.), Ed. Fayard, Paris, 1993.
- 59 Roger Brunet et al., *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, 1992.
- 60 Rolland.S et autre, *Capital confiance et performance durable À qui CONFIER les clés ?*, création AFNOR Éditions – Crédit photo, Fotolia, 2014 .
- 61 SACK R.-D. *Human Territoriality*. Cambridge : University Press, 256 p. (1986). *Homo Geographicus*. Baltimore, Londres : The Johns Hopkins University Press. 1997.
- 62 Shewhart.W.A *Economic Control of Quality of Manufactured Product*, Volume 509. New York: Van Nostrand, 1931
- 63 Stiglitz, J., Sen, A., Fitoussi i, J. P. Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, *Rapport au président de la République. « Richesse des nations et bien-être des individus »*. Paris, Odile Jacob. 2009.
- 64 Tobelem-Zanin Christine, « *Qualité de la vie dans les villes françaises* », publication de l'université Rouen, 1995.
- 65 Theriault M., Prelaz-Droux R. « *Utilisation des SIG en aménagement du territoire* ». *Revue internationale de géomatique*, vol. 11, no 3-4, Paris, Ed. Hermès, 2001.
- 66 Torre, A. « *Clusters et systèmes locaux d'innovation. Un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'Économie de la proximité* », *Régions et Développement*, n°24, (2006).
- 67 VIDAL.F, *Histoire industrielle de l'Italie, de 1860 à nos jours*, Paris, Seli Arslan, 1998.
- 68 WHOQOL GROUP. *Study protocol for the World Health Organization project to develop a quality of life assessment, instrument (Whoqol)*. *Quality Life Research*, n°2, 1993
- 69 Wilhelmson K, Andersson C, Waern M, Alleberck P , *Elderly People's Perspectives on Quality of Life*. *Aging & Society* 25: 585–600. 2005.

REVUES

- 1 Colletis G., Pecqueur B, *Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives*, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°3. 1993.
- 2 Compagnone P. D., Van M. T., et al. "Definition of the quality of life by elderly." *European Review of Applied Psychology-Revue Européenne De Psychologie Appliquée* 57(3), 2007
- 3 Ferry.L « *Protéger l'espèce humaine contre elle-même* », dans *la Revue des Deux Mondes*, octobre-novembre, 2007.
- 4 Husson B : « *Le développement local* », CIEDEL (Centre international d'études pour le développement local), *Revue Agridoc* n°1, juillet 2001 .consulté juillet 2014.
- 5 HUSSON.B, CIEDEL (Centre international d'études pour le développement local), *Revue Agridoc* n°1, juillet 2001
- 6 KOP, J.-L. *La mesure du bien-être subjectif chez les personnes âgées*. *Revue Européenne de Psychologie appliquée*, vol 43, n°4, pp.271-277, 1993.

RAPPORT ET SITE INTERNET

- 1 indicateurs clés de l'environnement de l'ocde, p20, 2008.
- 2 « Historique du territoire », sur <http://hypergeo.eu> Hypergé, 2004 (consulté le juillet 2014).
- 3 AFNOR n°P 14-010-1Projet de norme P 14-010-1 sur l'« Aménagement durable des Quartiers d'affaires » ; (1^{re} d'une série de trois normes) sur l'« Aménagement durable des Quartiers d'affaires », soumise à enquête publique, de mai 2012 à fin juillet 2012
- 4 Beat Burgenmeier, Economie du développement durable, 2^{eme} édition, De Boeck
- 5 Becattini.G, « Dal settore industriale al distretto industriale. Alcune considerazioni sull'unità d'indagine dell'economica industriale » Revista di Economia e Politica Industriale, N°1(1979). consulté Mai 2014.
- 6 Chapitre II, article 6 Loi sur le développement durable, Les Principes, Québec, 2006
- 7 CLEIRPPA, Qualité et démarche qualité : Enjeux, contexte et évolution dans le secteur des établissements sociaux et médico-sociaux,P5
- 8 Conférence de Sylvie Brunel, 20 octobre 2007, Maison de la magie
- 9 Conseil général Alpes-maritimes, Qualité de vie,p21, 2011.
- 10 Définition du DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale), cité par J.Y. GOUTEBEL. Op.cit.
- 11 Définition Qualité Le glossaire illustré du marketing.htm , définition de la qualité, Publié le mardi 7 avril 2015,consulté Mai 2015.
- 12 Derenne. Ch, Territoire, qualité de vie et bien-être social, 4e congrès La Wallonie au Futur ,1998.
- 13 Développement durable html, consulté juillet 2014
- 14 Hadj NEKKA, « Dynamique territoriale et compétitivité de l'entreprise », juin 2001.consulté juin 2014.
- 15 indicateurs clés de l'environnement de l'ocde 2008, p 16.
- 16 Le blog du bénévolat et mécénat de compé,tences Les territoires modèles développés dans la théorie économique _ pro-bono.fr.htm, consulté Avril 2014.
- 17 Marshall Alfred, « Principes d'économie politique », 1890, 544 p. consulté mai 2014.
- 18 Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (Dgesco – IGEN), La notion de territoire, Juin 2011.
- 19 Moine.A, « Le territoire comme un système complexe ». consulté Mai 2014.
- 20 Nifle.R, LA NOTION DE QUALITE, Sens et cohérences humaines.htm 2001.Consulté mai 2015
- 21 Principes de mise en œuvre d'une démarche qualité en établissement de santé, Anaes Avril 2002
- 22 projet de norme NF P 14-010-1 : Aménagement durable - Quartiers d'affaires, lesenr.fr, 2012
- 23 Projet de norme P 14-010-1 sur l'« Aménagement durable des Quartiers d'affaires » ; AFNOR n°P 14-010-1 (1^{re} d'une série de trois normes) sur l'« Aménagement durable des Quartiers d'affaires », soumise à enquête publique, de mai 2012 à fin juillet 2012
- 24 qualiteonline.com/dossier-1-historique-de-la-qualite.html, consulté Aout 2014.
- 25 Rapport n°1Développement local : concepts, Stratégies et Benchmarking, 1ère contribution de MIPMPEPI au débat sur la promotion du développement local en Algérie Document de travail n°33/DGVSEES/2011, Septembre 2011.
- 26 scot-bassin-annecien.fr/un_scot_approuve,Syndicat Mixte du SCOT du Bassin Annecien, Le SCOT : 26 février.2014.
- 27 XIII/Qualité de Vie 2.htm consulté Aout 2014
- 28 XIII/XIe siècle — Wikipédia.htm Aout 2014

Questionnaire sur la qualité du territoire

1. Présentation du répondant :

1. Sexe : Masculin Féminin

2. Tranche d'âge :

- Moins de 30 ans
- 30 à 60 ans
- 60 ans et plus

3. Catégorie professionnelle :

- Sans emploi
- Fonctionnaire
- Salarié
- Commerçant
- Fonction libérale
- Artisan
- Agriculteur
- Autres, précisez :

4. Votre quartier d'habitation :

- Ancienne ville
- Naceria
- Cité seghir
- Sidi ahmed
- EDIMCO
- Ihaddaden
- Ighilouzoug
- Autres, précisez :

5. Disposez-vous d'un logement de type :

- Maison (construction personnelle)
- Appartement

6. Nombre de pièces dont vous disposez :

7. A combien de personnes vivez-vous :

2. Qualité du développement socio-économique :

8. Comment évaluez-vous la qualité du développement de votre commune ?

- Très mauvaise mauvaise
 moyenne bonne

Très bonne

9. Quelle est votre appréciation de la qualité de vie de votre commune ?

- Très mauvaise mauvaise
 moyenne bonne

Très bonne

10. Selon vous, quels sont les attributs qui font qu'une commune soit de qualité ? Classez-les par ordre d'importance :

- Logement de qualité
- Environnement de qualité
- Infrastructure de qualité
- Sécurité
- Propreté des espaces verts
- Disponibilité de centres de loisir
- Disponibilité de l'emploi
- Bonne prestation de l'administration
- Bon système de santé

11. Comment évaluez-vous la qualité des infrastructures de base de votre commune ? (Routes et trottoirs, constructions...)

- Très mauvaise mauvaise
 moyenne bonne

Très bonne

12. Comment évaluez-vous la disponibilité des transports en commun dans votre commune ?

- Très mauvaise mauvaise
 moyenne bonne

Très bonne

13. Comment évaluez-vous son organisation ?

- Très mauvaise mauvaise
 moyenne bonne

Très bonne

14. Comment évaluez-vous la qualité des moyens de transport ?

- Très mauvaise mauvaise
 moyenne bonne

Très bonne

15. Comment jugez-vous la qualité du logement dans votre commune ?

- Très mauvaise mauvaise
 moyenne bonne

Très bonne

16. Dans votre quartier, disposez-vous d'espaces verts ?

- Oui Non

Si oui, quels sont leurs états ?

- Très mauvais mauvais moyen
 bon Très bon

15. disposez-vous d'airs de jeux ?

- Oui Non

Si oui, quels est leur état ?

- Très mauvais mauvais moyen
 bon Très bon

16. Comment jugez-vous l'éclairage de votre quartier ?

- Très mauvais mauvais moyen
 bon Très bon

17. Etes-vous satisfait de votre habitation ?

- Oui Non

18. Avez-vous accès à l'eau courante ?

- H24 2fois/Jour 1fois/Jour
 1fois/2Jours 1fois/Semaine

19. Etes-vous satisfait du système de santé dans votre commune ?

- Oui Non

Si non, quelles sont les lacunes en matière de santé ?

- Non disponibilité des médecins spécialistes
 Manque de prise en charge dans l'établissement hospitalier
 Manque de moyens dans les établissements hospitaliers
 Mauvais accueil et orientation
 Autres, précisez :

20. Etes-vous satisfait de votre emploi ?

- Oui Non

Si non, quelles sont les causes d'insatisfactions ?

- Salaire Environnement de travail

. Combien de temps avez-vous passé avant de trouver votre dernier emploi ?

.....

21. Vous sentez-vous en sécurité dans votre commune ?

- Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

22. Comment estimez-vous la qualité de prestation de l'administration ?

- Très mauvaise mauvaise
 moyenne bonne

Très bonne

. Etes-vous satisfait des délais de prise en charge dans l'administration locale (APC, Daïra, Wilaya) ?

- Oui Non

. Quelle est votre appréciation sur la qualité d'accueil et d'orientation dans l'administration locale ?

- Très mauvaise mauvaise
 moyenne bonne

Très bonne

23. Disposez-vous d'une école du côté de chez vous ?

- Oui Non

Si oui, à quelle distance est la plus proche ?

- 500m 1000m
 1500m 2km

24. Etes-vous satisfait de la qualité de l'enseignement dispensé dans cette école ?

- Oui Non

3. L'environnement et sa préservation :

25. Quelles sont vos impressions par rapport à la propreté de votre quartier ?

- Très mauvaise mauvaise
 moyenne bonne

Très bonne

26. Que pensez-vous des services dispensés dans votre quartier en matière de propreté ?

- Entretien et ramassage des déchets

- Satisfait pas satisfait pas du tout satisfait

- Entretien des caniveaux

- Satisfait pas satisfait pas du tout satisfait

- Nettoyage des trottoirs

- Satisfait satisfait as satisfait pas du tout satisfait

- Nettoyage en fin de marché

- Pas satisfait tousatisfait satisfait pas du

- Lutte contre l'affichage sauvage

- Pas satisfait satisfait satisfait pas du tout satisfait

27. Avez-vous déjà été sensibilisé par des collectivités locales par rapport au rejet des ordures ? Oui Non

28. Quelle est votre appréciation sur la prise en charge du traitement des eaux usées dans votre commune ?

- Très mauvaise moyenne mauvaise bonne

Très bonne

29. Dans votre quartier, existent-ils des problèmes liés au traitement des eaux usées ?

- Oui Non

Si oui, lesquels parmi ces propositions :

- Conduites détériorées
- Caves inondées d'eaux usées
- Réseaux apparents d'eaux usées
- Mauvaise odeurs liées aux eaux usées
- Prolifération des moustiques

30. Depuis quand ces problèmes existent-ils ?

.....
.....
.....

31. Ces problèmes ont-ils été pris en charge par les services de la commune ?

- Oui Non

32. Etes vous satisfait de la qualité de l'eau de votre robinet ?

- Oui Non

33. êtes-vous satisfait de la qualité de l'air dans votre commune ?

- Oui Non

Si Non, quelles sont les causes ?

- Trop de poussières
- Emanation des usines
- Gaz d'échappement des véhicules
- Autres, précisez

.....
.....
.....

Dépouillement, analyse et interprétation des résultats

Après le recueil des données, la seconde étape consiste en l'analyse et interprétation des résultats en utilisant des tableaux à tri à plat.

Rubrique n°1 : présentation du répondant

Question n°1 : sexe

Tableau N°1 : Identification des interrogés

| GENRE MASCULIN/FEMININ | | |
|------------------------|------|--------|
| Sexe | Ind. | % |
| Masculin | 45 | 73,77% |
| Féminin | 16 | 26,23% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°1

Question n°2 : Tranche d'âge

Tableau N°2: Tranche d'âge

| Tranche d'âge | | |
|-----------------|------|--------|
| Âge | Ind. | % |
| Moins de 30 ans | 29 | 47,54% |
| 30 à 60 ans | 28 | 45,90% |
| 60 ans et plus | 4 | 6,56% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°2

Question n°3 : catégorie socioprofessionnelle

Tableau N°3 : catégorie socioprofessionnelle

| Situation socioprofessionnelle | | |
|--------------------------------|------|--------|
| Catégorie professionnelle | Ind. | % |
| Sans emploi | 5 | 8,20% |
| Fonctionnaire | 11 | 18,03% |
| Salarié | 22 | 36,06% |
| Commerçant | 3 | 4,92% |
| Fonction libérale | 3 | 4,92% |
| Artisan | 2 | 3,28% |
| Agriculteur | 1 | 1,64% |
| Autres précisez | 14 | 22,95% |
| | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°3

Question n°4 : Votre quartier d'habitation**Tableau N°4 : Lieu de résidence**

| Lieu de résidence | | |
|--------------------------|------|--------|
| Quartier d'habitation | Ind. | % |
| Without Answer | 10 | 16,39% |
| Ancienne ville | 6 | 9,84% |
| Naceria | 2 | 3,28% |
| Cité Sghir | 9 | 14,75% |
| Sidi Ahmed | 7 | 11,48% |
| EDIMCO | 3 | 4,92% |
| Ihaddaden | 2 | 3,28% |
| Ighil Oazoug | 5 | 8,20% |
| Autres précisez | 17 | 27,87% |
| total | 61 | 100% |

Source : fait à partir de tableau n°05

Question n°5 : Type de logement**Tableau N°5: Type de logement**

| Type de logement | | |
|-------------------------------------|------|--------|
| Disposez-vous d'un logement de type | Ind. | % |
| Maison | 35 | 57,38% |
| Appartement | 26 | 42,62% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°5

Question n°6 : nombre de pièces dont vous disposez ?**Tableau N°6 : Le nombre de pièces**

| Le nombre de pièces | | |
|----------------------------|-----|--------|
| Nbrs de pièces | ind | % |
| Moins de 2 | 1 | 1,64% |
| De 2 à 3 | 20 | 32,79% |
| De 4 à 5 | 29 | 47,54% |
| De 6 à 7 | 7 | 11,47% |
| De 8 à 9 | 2 | 3,28% |
| 10 et plus | 2 | 3,28% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°6

Question n°7 : A combien de personne vivez-vous ?

Tableau N°7 : La taille du foyer

| LA TAILLE DU FOYER | | |
|---------------------------|------|--------|
| Membre de personne | Ind. | % |
| De 1 à 3 | 17 | 27,87% |
| De 4 à 7 | 35 | 57,38% |
| 8 et plus | 9 | 14,75% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°07

Rubrique n°2 : Qualité du développement socio-économique

Question n°8 : Comment évaluez-vous la qualité du développement de votre commune ?

Tableau N°8 : Evaluation de la qualité du développement de la commune

| Evaluation de la qualité du développement de la commune | | |
|--|------|--------|
| la qualité de développement de la commune | Ind. | % |
| Très mauvaise | 13 | 21,31% |
| Mauvaise | 25 | 40,98% |
| Moyenne | 22 | 36,07% |
| Bonne | 1 | 1,64% |
| Très Bonne | 0 | 0% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°8

Question n°9 : Quelle est votre appréciation de la qualité de vie de votre commune ?

Tableau N°9 : Appréciation de la qualité de vie

| Appréciation de la qualité de vie | | |
|--|------|--------|
| L'appréciation de la qualité de vie de votre commune | Ind. | % |
| Très mauvaise | 9 | 14,75% |
| Mauvaise | 25 | 40,98% |
| Moyenne | 22 | 36,07% |
| Bonne | 4 | 6,56% |
| Très Bonne | 0 | 0% |
| Total | 60 | |

Source : Dépouillement de la question n°9

Question n°10 : Quelles sont les attributs qui font qu'une commune soit de qualité ? Classez-les par ordre d'importance

Tableau N°10: Importance des attributs d'une commune de qualité

| Importance des attributs d'une commune de qualité | | |
|--|----------|----------|
| Désignation | N | % |
| Sécurité | 55 | 90,2% |
| infrastructure de qualité | 41 | 67,4% |
| logement de qualité | 40 | 66,6% |
| disponibilité de l'emploi | 37 | 61,8% |
| bon système de santé | 41 | 68% |
| bonne prestation e l'administration | 22 | 37,4% |
| environnement de qualité | 45 | 73,8% |
| propreté des espaces verts | 29 | 48,8% |
| disponibilité de centre de loisir | 19 | 31,2% |
| Total | 61 | 100% |

Questi

Question n°11 : Comment évaluez vous la qualité des infrastructures de base de votre commune ? (routes, trottoirs, constructions...)

Tableau N°12 : Evaluation de la qualité des infrastructures de base

| Evaluation de la qualité des infrastructures de base | | |
|---|-------------|----------|
| L'évaluation de la qualité des infrastructures de base dans la commune | Ind. | % |
| Très mauvaise | 21 | 34,43% |
| Mauvaise | 29 | 47,54% |
| Moyenne | 9 | 14,75% |
| Bonne | 2 | 3,28% |
| Très Bonne | 0 | 0% |
| | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°11

Question n°12 : Comment évaluez-vous la disponibilité des transports en commun dans votre commune ?

Tableau N°12 : Evaluation de la disponibilité des transports

| Evaluation de la disponibilité des transports | | |
|--|-------------|----------|
| L'évaluation de la disponibilité des transports en commun | Ind. | % |
| Très mauvaise | 12 | 19,67% |
| Mauvaise | 15 | 24,59% |
| Moyenne | 20 | 32,79% |
| Bonne | 12 | 19,67% |
| Très Bonne | 2 | 3,28% |
| | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°12

Question n°12 (a) : Comment évaluez-vous son organisation ?

Tableau N°13 : L'organisation des transports en commun

| L'organisation des transports en commun | | |
|--|----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| très mauvaise | 12 | 19,67% |
| mauvaise | 14 | 24,59% |
| moyenne | 20 | 32,79% |
| bonne | 12 | 19,67% |
| très bonne | 3 | 3,28% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°12(a)

Question n°12(b) Comment évaluez-vous son organisation ?

Tableau N°14 : La Qualité des moyens de transport

| Comment évaluez-vous son organisation | N | % |
|--|----------|---------------|
| Très mauvaise | 31 | 50,82% |
| Mauvaise | 19 | 31,15% |
| Moyenne | 10 | 18,03% |
| Bonne | 0 | 0% |
| Très Bonne | 0 | 0% |
| Total | 60 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°12(b)

Question n°12(c) : Comment évaluez-vous la qualité des moyens de transport ?

Tableau N°15 : La Qualité des moyens de transport

| La qualité des moyens de transport | | |
|---|----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| très mauvaise | 19 | 31,15% |
| mauvaise | 25 | 40,98% |
| moyenne | 17 | 27,87% |
| bonne | 0 | 0% |
| très bonne | 0 | 0% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°12 (c)

Question n°13 : comment jugez-vous la qualité du logement dans votre commune ?

Tableau N°16 : La qualité du logement

| La qualité du logement | | |
|-------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| très mauvaise | 6 | 9,84% |
| mauvaise | 22 | 36,07% |
| moyenne | 31 | 50,82% |
| bonne | 2 | 3,28% |
| très bonne | 0 | 0% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°13

Question n°14 : Dans votre quartier disposez-vous d'espace vert ?

Tableau N°17 : Existence des espaces verts dans les quartiers

| Existence des espaces verts | | |
|------------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| Non | 48 | 78,33% |
| Oui | 13 | 21,67% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°14

Question n°14 (a) : si oui, quel est leurs états ?

Tableau N°18 : L'état des espaces verts

| Etat des espaces verts | | |
|-------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| très mauvais | 4 | 30,77% |
| mauvais | 6 | 46,15% |
| moyen | 1 | 7,69% |
| bon | 1 | 7,69% |
| très bon | 1 | 7,69% |
| Total | 13 | 100,0% |

Source : dépouillement de la question n°14 (a)

Question n° 15 : disposez-vous d'airs de jeux ?

Tableau N°19 : Disponibilité des airs de jeux

| Existence d'air de jeux | | |
|--------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| non | 49 | 80,33% |
| oui | 12 | 19,67% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°15

Question n°15 (a) : si oui quel est leurs états ?

Tableau n°20 : L'état des airs de jeux

| L'état des airs de jeux | | |
|--------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| mauvais | 5 | 41,67% |
| moyen | 2 | 16,67% |
| très mauvais | 4 | 33,33% |
| bon | 1 | 8,33% |
| très bon | 0 | 0% |
| Total | 12 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°15 (a)

Question n°16 : comment jugez-vous l'éclairage de votre quartier ?

Tableau N°21 : La qualité de l'éclairage

| La qualité de l'éclairage | | |
|----------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| très mauvais | 13 | 21,31% |
| mauvais | 17 | 27,87% |
| moyen | 19 | 31,15% |
| bon | 8 | 13,11% |
| très bon | 4 | 6,56% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°16

Question n°17 : êtes-vous satisfait de votre habitation ?

Tableau N°22 : Satisfaction de l'habitat

| Satisfaction de l'habitat | | |
|----------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| non | 34 | 55,74% |
| oui | 27 | 44,26% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°17

Question n°18 : avez-vous accès à l'eau courante ?

Tableau N°23 : Fréquence d'accès à l'eau courante

| Fréquence d'accès à l'eau courante | | |
|---|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| 2fois/jour | 31 | 50,82% |
| 24h/24 | 16 | 26,23% |
| 1fois/jour | 12 | 19,67% |
| 1fois/2jours | 2 | 3,28% |
| 1fois/semaine | 0 | 0% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°18

Question n°19 : êtes-vous satisfait du système de santé dans votre commune ?

Tableau N°24 : Satisfaction du système de santé

| système de santé | | |
|-------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| non | 58 | 95,08% |
| oui | 3 | 4,92% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°19

Question n°19 (a) : si non, quelles sont les lacunes en matière de santé ?

Tableau N°25 : Les lacunes en matière de santé

| Les lacunes en matière de santé | | |
|---|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| manque de prise en charge dans les établissements hospitalier | 46 | 75,41% |
| mauvais accueil et orientation | 41 | 67,21% |
| manque de moyens dans les établissements hospitaliers | 38 | 62,30% |
| non disponibilité des médecins spécialistes | 30 | 49,18% |
| Autre | 8 | 13,11% |
| Total | 61 | 100 % |

Source : dépouillement de la question n°25

Question n°20 : êtes-vous satisfait de votre emploi ?

Tableau N°26 : Satisfaction de l'emploi

| Satisfaction de l'emploi | | |
|---------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| oui | 44 | 71,17% |
| non | 17 | 26,83% |
| Total | 61 | 100,0% |

Source : dépouillement de la question n°20

Question n°20 (a) : si non, quelles sont les causes d'insatisfaction ?

Tableau N°27 : Les causes d'insatisfaction

| Les causes d'insatisfaction | | |
|------------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| environnement de travail | 11 | 61,54% |
| salaire | 6 | 38,46% |
| Total | 17 | 100,0% |

Source : dépouillement de la question n°20 (a)

Question n°20 (b) : combien de temps avez-vous passé avant de trouver votre dernier emploi ?

Tableau N°28 : La durée de recherche d'emploi

| La durée de recherche d'emploi | | |
|---------------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| moins de 1 an | 15 | 33,33% |
| entre 1 et 4 ans | 16 | 36,11% |
| entre 5 et 7 ans | 7 | 16,66% |
| Plus de 7 ans | 6 | 13,88 |
| Total | 44 | 100,0% |

Source : dépouillement de la question n°20 (b)

Question n°21 : vous sentez-vous en sécurité dans votre commune ?

Tableau N°29 : La sécurité dans la commune

| La sécurité dans la commune | | |
|------------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| oui | 50 | 78,69% |
| non | 11 | 21,31% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°21

Question n°21(a) : si non, pourquoi ?

Tableau N°30 : Les causes d'insécurité

| Les causes d'insécurité | | |
|---|---|-------|
| Causes d'insécurité | 1 | % |
| Absence de commissariat, délinquance juvénile | 1 | 9,09% |
| Agressions, vole | 1 | 9,09% |
| Cambriolage | 1 | 9,09% |
| délinquance et fléaux sociaux | 1 | 9,09% |
| Intervention lente | 1 | 9,09% |
| Manque commissariats dans les quartiers | 1 | 9,09% |
| Manque d'éclairage, cambriolage | 1 | 9,09% |
| Manque de sécurité | 1 | 9,09% |
| Pas d'éclairage | 1 | 9,09% |
| Pas d'éclairage, vol, agréssions | 1 | 9,09% |
| Voleurs | 1 | 9,09% |

Source : dépouillement de la question n°21 (a)

Question n°22 : Comment estimez vous la qualité de prestation de l'administration ?

Tableau N°31 : Qualité de la prestation des administrations

| Qualité de la prestation des administrations | | |
|---|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| très mauvaise | 30 | 49,18% |
| mauvaise | 21 | 34,43% |
| moyenne | 10 | 16,39% |
| bonne | 0 | 0% |
| très bonne | 0 | 0% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°22

Question n°22 (a) : êtes-vous satisfait des délais de prise en charge dans l'administration locale ?

Tableau N°32 : Délais de prise en charge dans l'administration

| Délais de prise en charge dans l'administration | | |
|--|-----------|--------------|
| Désignation | N | % |
| non | 56 | 91,8% |
| oui | 5 | 8,2% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°22

Question n°22 (b) : quelle est votre appréciation sur la qualité d'accueil et d'orientation dans l'administration locale ?

Tableau N°33 : Appréciation de la qualité d'accueil et d'orientation

| Appréciation de la qualité d'accueil et d'orientation | | |
|--|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| très mauvaise | 26 | 42,62% |
| mauvaise | 26 | 42,62% |
| moyenne | 7 | 11,48% |
| bonne | 2 | 3,28% |
| très bonne | 0 | 0% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°22 (b)

Question n°23 : disposez-vous d'une école près de chez vous ?

Tableau N°34 : Disponibilité d'une école à proximité

| Disponibilité d'une école à proximité | | |
|--|-----------|--------------|
| Désignation | N | % |
| oui | 56 | 91,8% |
| non | 5 | 8,2% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°23

Question n°23 (a) : si oui, à quelle distance est la plus proche

Tableau N°35 : Distance de l'école la plus proche

| Distance de l'école la plus proche | | |
|---|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| 500m | 45 | 73,21% |
| 1000m | 12 | 19,64% |
| 1500m | 4 | 7,14% |
| 2km | 0 | 0% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°23 (a)

Question n°24 : Etes-vous satisfait de la qualité de l'enseignement dispensé dans cette école ?

Tableau N°36 : Qualité de l'enseignement

| Qualité de l'enseignement | | |
|----------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| oui | 35 | 57,14% |
| non | 26 | 42,86% |
| Total | 61 | 100,0% |

Source : dépouillement de la question n°24

Rubrique n°3 : l'environnement et sa préservation

Question n°25 : Quelles sont vos impressions par rapport a la propreté de votre quartier ?

Tableau N°37 : Impressions sur la propreté du quartier

| Impressions sur la propreté du quartier | | |
|--|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| très mauvaise | 17 | 28,33% |
| mauvaise | 19 | 31,6% |
| moyenne | 22 | 35% |
| bonne | 2 | 3,33% |
| très bonne | 1 | 1,6% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°25

Question n°26 : que pensez-vous des services dispensés dans votre cartier en matière de propreté ?

Tableau N°38 : Appréciation des services dispensé en matière de propreté dans les quartiers

| Appréciation des services dispensés en matière de propreté dans les quartiers | | | | | | | | |
|--|----------------------|---------------|------------------|---------------|------------------------------|---------------|--------------|-------------|
| Désignation | peu satisfait | | satisfait | | pas du tout satisfait | | Total | |
| | N | % | N | % | N | % | N | % |
| Entretien et ramassage des déchets | 31 | 50,82% | 15 | 24,59% | 15 | 24,59% | 61 | 100% |
| Entretien des caniveaux | 26 | 42,62% | 8 | 13,11% | 27 | 44,26% | 61 | 100% |
| Nettoyage des trottoirs | 17 | 27,87% | 15 | 24,59% | 29 | 47,54% | 61 | 100% |
| Nettoyage en fin de marché | 11 | 18,03% | 2 | 3,28% | 48 | 78,69% | 61 | 100% |
| Lutte contre l'affichage sauvage | 10 | 16,39% | 0 | 0% | 51 | 83,61% | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°26

Question n°27 : avez-vous déjà été sensibilisé par des collectivités locales par rapport au rejet des ordures ?

Tableau N°39 : La sensibilisation par les collectivités locales

| La sensibilisation par les collectivités locales | | |
|---|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| non | 44 | 72,13% |
| oui | 17 | 27,87% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°27

Question n°28 : quelle est votre appréciation sur la prise en charge du traitement des eaux usées dans votre commune ?

Tableau N°40 : Appréciation sur la prise en charge du traitement des eaux usées

| Appréciation sur la prise en charge du traitement des eaux usées | | |
|---|------------|---------------|
| Désignation | N | % |
| très mauvaise | 38 | 26,23% |
| mauvaise | 16 | 44,26% |
| moyenne | 17 | 27,87% |
| très bonne | 1 | 1,64% |
| bonne | 0 | 0% |
| Total | 100 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°28

Source : fait à partir du tableau n°40

Question n°29 : dans votre quartier, existent-ils des problèmes liés au traitement des eaux usées ?

Tableau N°41 : existence des problèmes liés aux eaux usées

| Existence de problèmes liés aux eaux usées | | |
|---|------------|--------------|
| Désignation | N | % |
| oui | 38 | 62,3% |
| non | 23 | 37,7% |
| Total | 100 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°29

Question n° 29 (a) : si oui, lesquels parmi ces proposition ?

Tableau N°42 : les problèmes connus liés aux usées

| Les problèmes connus liés aux eaux usées | | |
|---|-----------|-------------|
| Désignation | N | % |
| prolifération des moustiques | 13 | 32,43% |
| mauvaise odeurs liées aux eaux usées | 11 | 29,73% |
| conduites détériorées | 11 | 29,73% |
| caves inondées d'eaux usées | 2 | 5 ;4% |
| réseaux apparent d'eaux usées | 1 | 2,7% |
| Total | 38 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°29 (a)

Question n°30 : Depuis quand ces problèmes existent-ils ?

Tableau N°43 : Apparitions des problèmes liés aux eaux usées

| apparitions des problèmes liés aux eaux usées | | |
|--|-----------|-------------|
| Désignation | N | % |
| Moins de 10 ans | 13 | 21,62% |
| Entre 10 et 20 ans | 21 | 35,13% |
| Entre 20 et 30 ans | 12 | 18,92% |
| Plus de 30 ans | 15 | 24,32 |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°30

Question n°31 : ces problèmes ont-ils été pris en charge par les services de la commune ?

Tableau N°44 : Prise en charge des eaux usées

| Prise en charge des eaux usées | | |
|---------------------------------------|-----------|-------------|
| Désignation | N | % |
| oui | 11 | 18,42% |
| non | 50 | 81,58% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°31

Question n°32 : êtes-vous satisfait de l'eau de votre robinet ?

Tableau N°45 : Satisfaction de la qualité de l'eau du robinet

| Satisfaction de la qualité de l'eau du robinet | | |
|---|-----------|-------------|
| Désignation | N | % |
| oui | 22 | 36,67% |
| non | 39 | 63,33% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°32

Question n°33 : êtes-vous satisfait de la qualité de l'air dans votre commune ?

Tableau N°46 : Satisfaction de la qualité de l'air

| Satisfaction de la qualité de l'air | | |
|--|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| oui | 4 | 6,56% |
| non | 57 | 93,44% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°33

Question n°33 (a) : si non, quelles sont les causes ?

Tableau N°47 : Les causes d'insatisfaction

| Les causes d'insatisfaction | | |
|------------------------------------|-----------|---------------|
| Désignation | N | % |
| trop de poussières | 25 | 40,68% |
| émanation des usines | 16 | 25,42% |
| gaz d'échappement des véhicules : | 20 | 32,2% |
| Autres | 1 | 1,64% |
| Total | 61 | 100% |

Source : dépouillement de la question n°33 (a)